

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

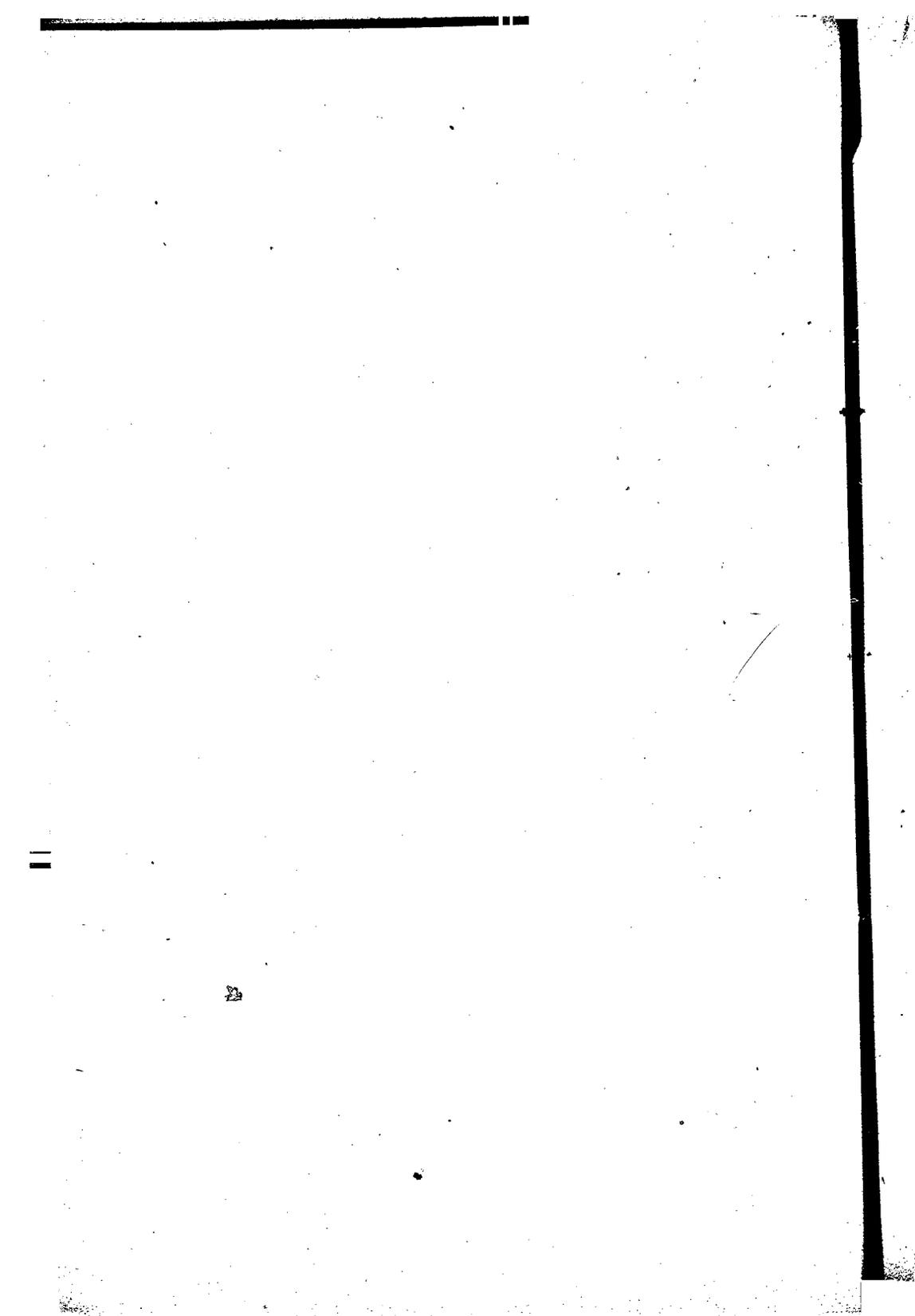
- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

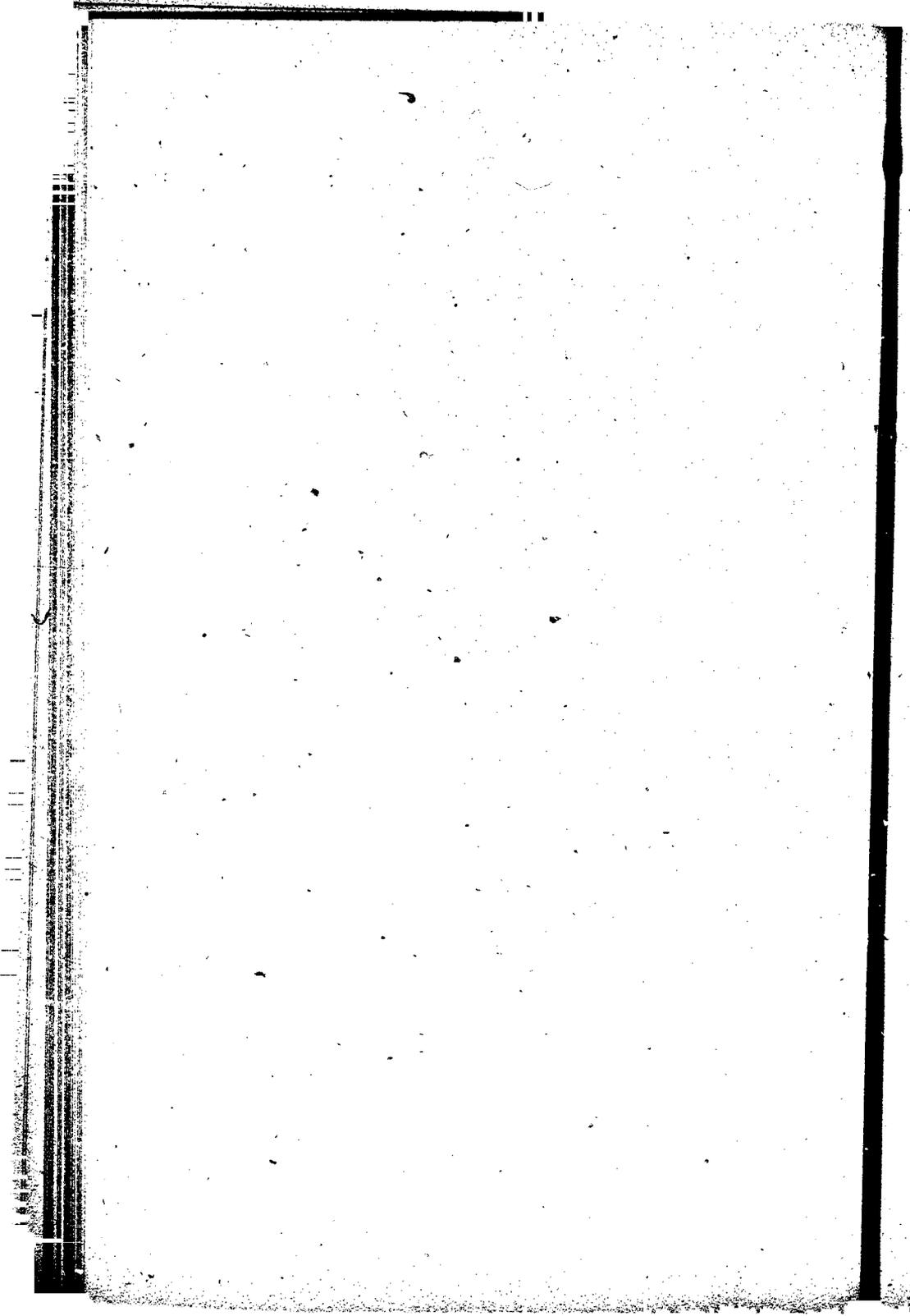
Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent



M. L'ABBÉ LEPROHON.



T

NOTICE

SCR.

M. JOS. O. LEPROHON

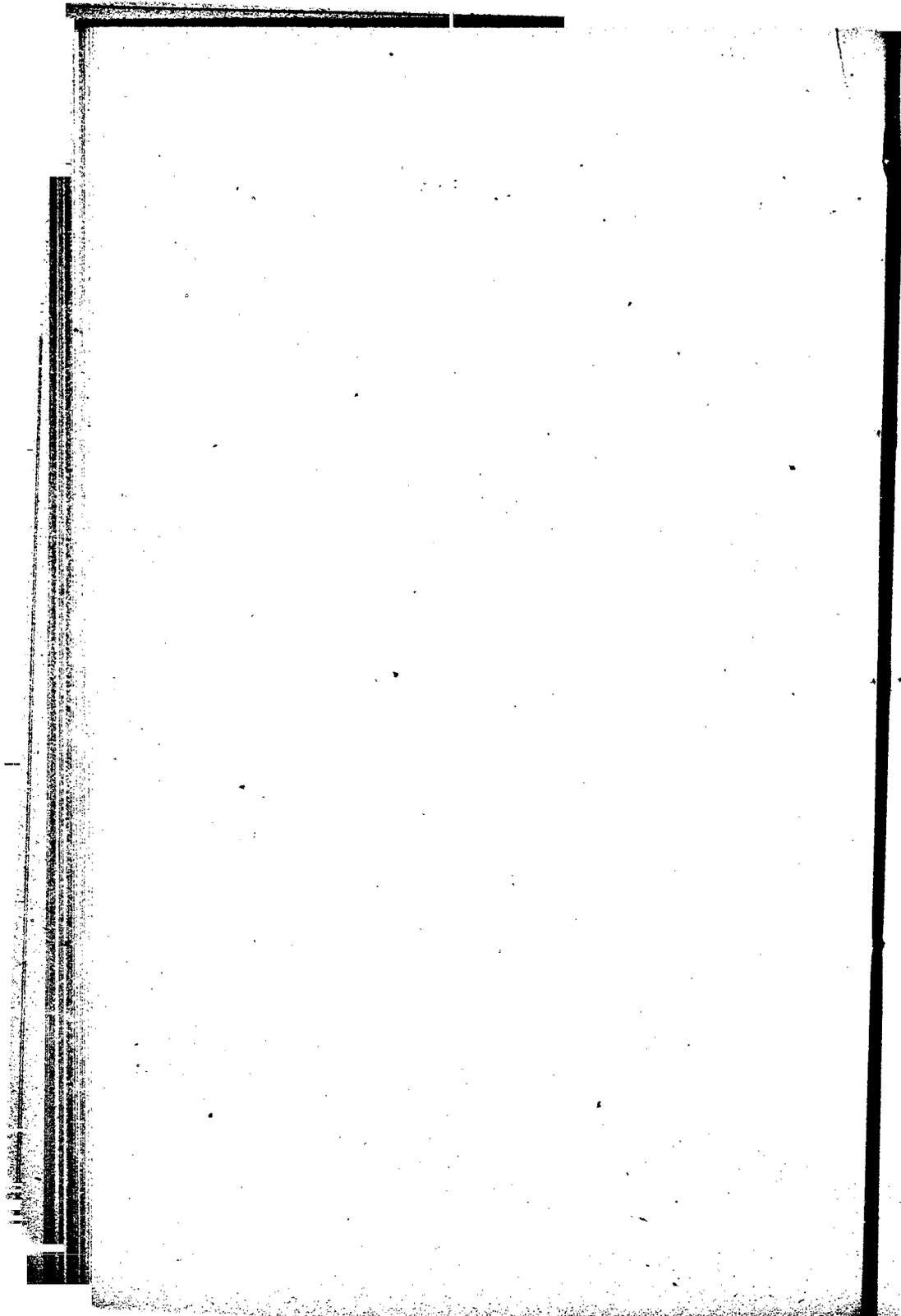
ARCHIPRÊTRE, DIRECTEUR DU COLLÈGE
DE NICOLET, ETC., ETC

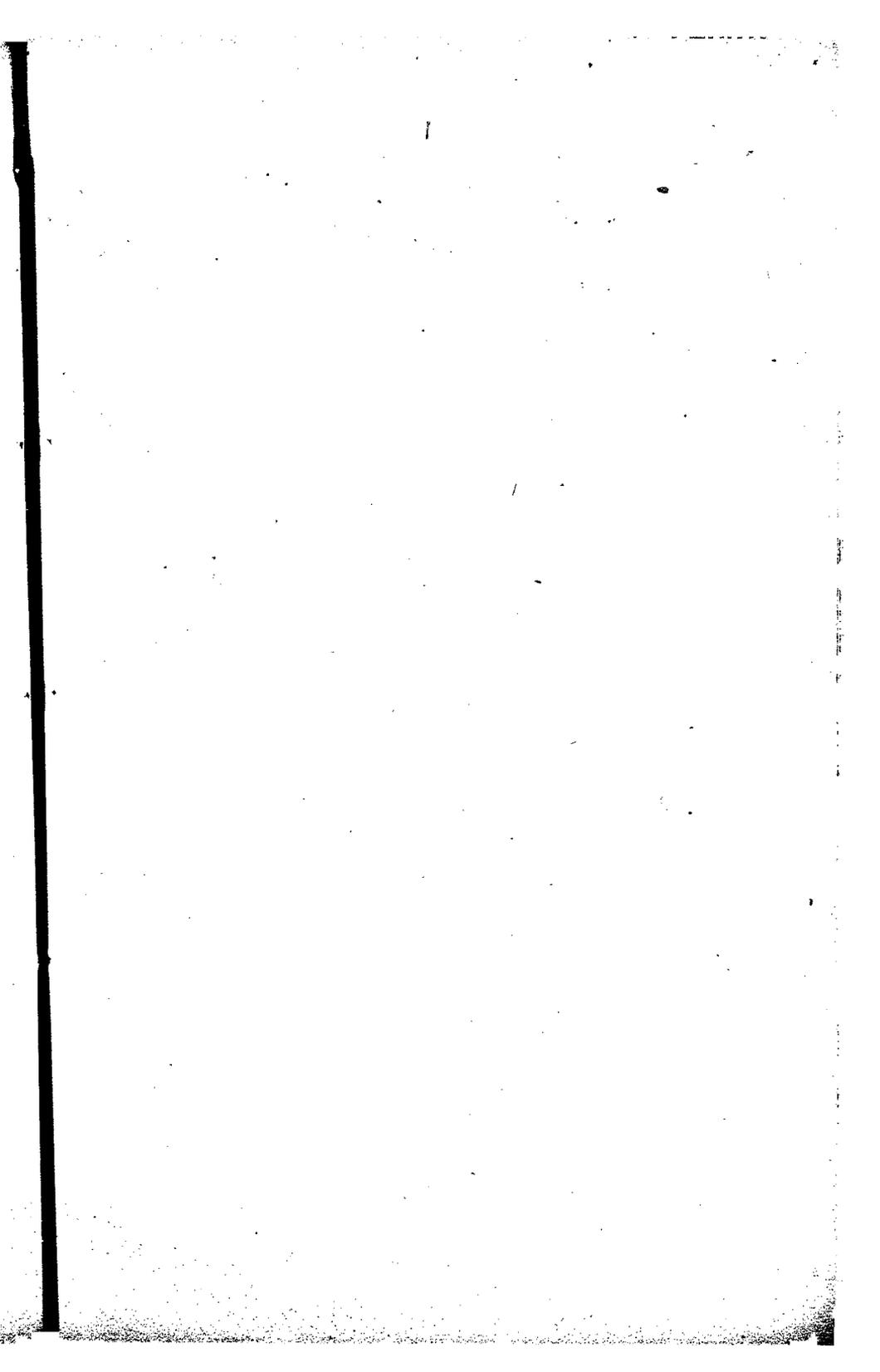
Docuisti multos..... vacillantes
firmaverunt sermones tui.
JOB. IV.

QUÉBEC

AUG. COTÉ & C^{ie} IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1870







*Q. V. Kesperthone
liber*

M. JOSEPH-ONÉSIME LEPROHON.

Docuisti multos..... vacillantes firmaverunt sermones tui.

JOB IV.

Dans cette longue série de prêtres dont les noms enrichissent les annales de notre chère colonie, il semble, en ne consultant que les documents écrits, qu'il s'en trouve peu dont la vie offre quelque fait mémorable, quelque action d'éclat. Cependant, tous, en général, se présentent à notre souvenir escortés des vertus de leur état, des belles actions qu'elles en font naître, et, par suite, du respect des populations. Assez souvent même, des apostilles flatteuses entourent leurs noms ; mais nous trouvons rarement des détails suffisants sur leur action dans la société qu'ils dirigeaient.

Si parfois leurs noms se trouvent dans quelque récit, ils n'y occupent qu'une place bien amoindrie ; et, si les réflexions dont on les accompagne nous font désirer quelques renseignements plus étendus, on ne sait à qui recourir, ni comment compléter des notions vagues et incertaines, surtout quand ces récits sont dénaturés par le merveilleux qu'on ne

manque pas d'y coudre, ou embarrassés par le caractère d'autres personnages qu'on sait assez indiscretement mettre en cause.

Dans un certain monde, il semble que tous les prêtres n'ont agi que par routine, qu'ils n'ont tous exercé qu'un ministère ordinaire, sans autre résultat que celui qu'en ont retiré les fidèles dont ils étaient chargés, sans avantage réel pour les générations qui se sont succédées, et, comme le dirait un homme du progrès, sans presque aucune utilité pour les masses. Qui pourrait dire les conséquences de pareilles préventions ?

D'autres, malgré les mémoires et les notices incomplètes que nos pères nous ont laissés sur le clergé contemporain, sur ses œuvres et sur ses créations, croient, avec plus de justesse, que les prêtres ne se sont pas occupés des intérêts passagers seulement, qu'ils ont porté plus haut leurs regards, mais qu'ils n'ont rien entrepris d'un ordre élevé, rien même d'appréciable au point de vue des hommes du jour ; et cela, parce qu'ils n'avaient à leurs dispositions que des moyens fort restreints. Avec le siècle, disent ces hommes superficiels, semble commencer une ère nouvelle. Voilà bien encore de pauvres préjugés!.....

Des contemporains plus exigeants semblent persuadés que ces prêtres vertueux et instruits, d'un autre temps, n'ont rien laissé après eux, parce que de leurs essais, et de leurs tentatives, il ne reste aucune trace ; parce que leurs créations, fruit de leurs labeurs, ou résultat de leurs recherches et de leurs travaux littéraires, ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Mais on ne leur tiendrait donc pas compte d'avoir eu toujours à lutter pour préserver leur troupeau de l'influence démoralisatrice des barbares, du contact des nations hostiles à leur foi qui les avoisinaient, et des hommes, ou pervers ou cupides qui exploitaient ou aviaient les passions autour d'eux ? On méconnaîtrait donc ce qu'ils ont fait pour

soutenir des établissements utiles, et des institutions de bienveillance, à travers les embarras d'une société encore dans son enfance, pour maintenir constamment les secours au niveau des besoins, et ce, avec des moyens aussi circonscrits que ceux qui étaient alors à leur disposition ? Il nous semble, à ne considérer que les modiques ressources mises à leur portée, que leur action n'en a été que plus méritoire, et, par là, plus mémorable. En portant le regard dans la sphère de leur action, il nous faut en convenir, la plupart ont rendu d'inappréciables services à la colonie (le respect des populations en serait une preuve au besoin) en donnant une impulsion constante et une direction régulière au peuple, en obtenant des modifications dans les lois et les arrêtés des gouvernements, en prêtant un concours toujours efficace aux institutions publiques ; enfin, en favorisant diverses autres améliorations dans la condition des colons.

Heureusement l'Église du Canada peut se prévaloir d'une heureuse fécondité. Ses annales en mains, on pourrait faire sur ce sujet les démonstrations les plus éclatantes. Son clergé, pour s'être maintenu dans un rôle des plus modestes, ne sut jamais se tenir étranger aux œuvres qu'inspire le patriotisme le plus éclairé, aux œuvres qu'inspire le catholicisme.

Combien de ses prêtres après avoir renoncé aux biens de la fortune, se sont refusés aux joies et aux commodités de la vie, et se sont exercés à vivre pour souffrir, ont souffert, en effet, les injures, les peines du travail, les incommodités d'une condition humble pour vivre modestement, frugalement et pour faire ensuite le plus de bien possible ?

Combien d'entre eux se sont interdit toute jouissance, jusqu'aux douceurs de la société, pour se dévouer à l'éducation de la jeunesse, pour lui donner, avec le goût de la science, un ardent amour de la rectitude et de la vertu ?

Combien sont allés dans les missions lointaines couler leurs années dans les services de la charité la plus étendue, après

avoir vaincu, à l'aide de la morale la plus pure, les vils instincts qui murmurent au cœur de l'homme ?

Mais ne parlons pas des grands bienfaits des missions : ne relevons pas ce qu'ont écrit sur ce sujet les historiens les plus véridiques. Pour avoir une idée des assujétissements, de la gêne et même des rigueurs auxquels se condamne un missionnaire il ne faudrait pas chercher au loin, ni longtemps. Les colons, les émigrés, les enfants de la forêt, les tribus de l'intérieur nous diraient les prodiges dont ils sont encore les heureux témoins. La tâche du missionnaire aux siècles précédents était néanmoins plus ardue et comparativement plus glorieuse.

Ceux qui ont été défricher les cantons nouvellement concédés nous diraient combien d'infirmes ont été consolés dans leur localité respective, combien de boiteux, de paralytiques ont été encouragés, combien de ménages, accablés d'enfants, ont été visités, combien de ceux que délaisse le préjugé vulgaire ont été soutenus, affermis et éclairés.

Honorons donc la mémoire de ces âmes d'élite qui se sont refusés aux délices du monde pour se livrer avec courage au service des classes pauvres, des petits, des humbles et même des misérables.

Mais il ne s'agit pas d'énumérer les travaux de l'apostolat. Nous voudrions pouvoir indiquer les œuvres si variées, si étendues auxquelles se livraient les prêtres généreux qui dirigeaient nos pères et qui guidèrent nos ancêtres aux premiers jours de notre colonie.

Les prêtres ne furent pas, à dire vrai, des hommes avides de gloire, et de ceux qui, pour en amasser quelques parcelles, se sacrifient, ou sacrifient les autres, mais un coup d'œil sur les institutions de bienfaisance et d'utilité publique qui couvrent le sol de notre pays, suffit pour attester leur désintéressement, leur zèle et leur constante occupation à favoriser l'avancement de la colonie. Celui dont nous entreprenons aujourd'hui d'ébaucher la biographie, M. l'abbé Leprohon, en est un exemple. Bien qu'il semble qu'il n'y

ait rien à noter dans cette carrière, qui s'écoula sans événements bruyants, sans incidents notables, sans orage; dans une position comparativement solitaire, elle fut néanmoins pleine d'études, de méditations, de travaux. Elle fut celle d'un de ces hommes constamment utiles et laborieux, qui s'élèvent lentement, mais pour ne jamais descendre dans l'estime publique, et qui sont d'autant plus recommandables, qu'on ne discute jamais leur mérite, parce qu'il est incontestable. On peut proposer à l'admiration, à la reconnaissance, à l'émulation, les vertus et les talents qui ont brillé dans ce digne ecclésiastique.

Professeur, régent de collège, vicaire, curé, directeur d'un vaste établissement d'éducation, il a rempli successivement toutes ces charges avec honneur et distinction, mais aussi, disons le mot, avec une modestie qui démontrait une foi vive à laquelle il sacrifiait les honneurs fugitifs de cette vie. Peu de personnes enfin eurent une existence plus laborieuse et plus utile que celle consacrée par M. Leprohon à l'ornement du sanctuaire de l'Eglise du Canada et à la sanctification de la jeunesse du pays. Ses travaux, cependant, furent moins brillants que solides. Toute sa vie, en effet, peut se résumer en deux mots : régularité et simplicité.

Enfin, si l'honneur de la publicité revient à ceux qui, dans des emplois difficiles, ont donné l'exemple du dévouement et des hautes vertus, certainement le digne prêtre que nous venons de mentionner y a des droits incontestables.

On admettra, d'ailleurs, qu'il est utile, et même juste de rappeler le souvenir de pareils hommes. Tous les gens de bien aimeront à conserver pieusement la mémoire d'un compatriote des plus dignes, d'un des membres du clergé les plus éminents.

Nous devons néanmoins l'avouer, nous avons hésité à produire au grand jour un homme dont la vertu s'est fortifiée dans la solitude; et, s'il était encore parmi nous, sa piété douce et modeste, suite de l'accomplissement continuel de

ses devoirs envers Dieu, souffrirait du détail que nous sommes appelés à faire de ses actes et de ses pensées. Cependant, comme on l'a remarqué déjà, il y a des hommes privilégiés, en faveur desquels il faut rompre le silence et déroger aux usages. Il est beau que ce soit en faveur de la vertu modeste et presque ignorée. M. Leprohon ayant vécu pour le bonheur de la jeunesse, pour le bonheur de l'enfance, de cette classe dont la reconnaissance n'a rien à donner à la vanité, a consumé ses jours en faisant du bien à ses frères. Pourquoi le souvenir de ses actions et de ses vertus ne nous inspirerait-il pas aujourd'hui dans le bien, comme sa conduite en a soutenu tant d'autres pendant sa carrière mortelle ?

I.

M. JOSEPH-ONÉSIME LEPROHON, connu par ses talents, par ses grands services, et plus encore par ces grandes vertus, naquit à Montréal, le 19 février 1789.

Il était fils de M. Jean-Philippe Leprohon, marchand, père d'une nombreuse famille, et de Dame Marie-Marguerite Parent, son épouse. Sur ce premier enfant les parents concentrèrent leur tendresse. Il répondit parfaitement aux soins empressés que sa vertueuse mère prit de ses jeunes ans ; il ne la quittait jamais, se plaisant aux ouvrages qui le retenaient près d'elle. Déjà ses parents formaient mille projets pour cet enfant béni qui faisait naître les espérances les plus riantes. Il était plein de dévouement et les heureux auteurs de ses jours trouvaient en lui un retour à toutes leurs tendresses. Son père, un des premiers élèves de M. l'abbé Curateau (a), au collège de la Longue-Pointe, disait que de bonne heure il se montra bon, doux et candide. Aussi, dès le jeune âge, le gracieux enfant était-il sincèrement aimé, et tous les jours méritait-il de l'être davantage.

M. Leprohon jouissait, dans son commerce, d'une réputation singulière de droiture et d'intégrité. Cet homme intelligent et actif se montra toujours probe et impartial

(a) M. Curateau de la Blaiserie était originaire de Nantes, en Bretagne. Il arriva en cette colonie au mois de septembre 1754, âgé de près de vingt-cinq ans, et fut ordonné prêtre trois ans après, par Mgr. de Pontbriand, Evêque de Québec. Vu la pénurie des temps, qui était aux familles canadiennes les moyens de payer les frais de l'éducation de leurs enfants à l'étranger, il se décida à fonder, en 1766, à la Longue-Pointe, sous les auspices de la compagnie de Saint-Sulpice dont il faisait partie, un collège qui devint bientôt insuffisant. En 1774, cet établissement, qui ne pouvait être utilisé que pour ceux qui pouvaient payer leur pension, fut transporté à Montréal et prit le nom de collège Saint-Raphaël. Un externat fut ouvert et la maison fut bientôt remplie d'étudiants accourus des villes et des campagnes. Incendié en 1803, ce collège fut reconstruit en 1804, sur une plus grande échelle, dans un quartier de la ville plus solitaire et plus paisible. Il fut ouvert en 1806. M. Curateau mourut au mois de février 1790.

dans les transactions, ne négligeant aucun moyen de faire face aux affaires. Même dans les jours de prospérité, ce bon citoyen conserva toujours une grande simplicité de mœurs. Il demeurait dans une maison sise à l'encoignure des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, autrefois petite rue Saint-Joseph, qu'on a aussi appelée rue de l'Hôtel-Dieu.

Après avoir compté des jours heureux dans le commerce, M. Leprohon éprouva des adversités ; mais il employa son patrimoine et les débris de ses biens à élever ses enfants d'une manière utile et sérieuse. Bon père et bon ami, cet excellent citoyen serait le type le plus complet de la morale publique et privée, si l'opinion, souvent injuste et cruelle, n'attribuait pas les revers de fortune à l'incapacité et à la maladresse du négociant plutôt qu'à l'infidélité et à la négligence des débiteurs et à d'autres circonstances également incontrôlables. Il est mort, au mois de juin 1831, au Côteau-du-Lac, ayant rempli, pendant plusieurs années, avec feu M. Simpson, la charge de collecteur des douanes qui lui avait été donnée pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus ; il fut inhumé à Montréal.

Madame Leprohon n'avait pas oublié dans sa maison les douces leçons ni les habitudes paisibles du couvent où elle avait été instruite. Cette pieuse et noble femme avait d'abord été élevée auprès de son oncle, M. Louis-Laurent Parent, curé de la Rivière-Ouelle, le même que les colons de la Nouvelle-Angleterre avaient si malmené pendant la guerre d'invasion, en 1775 (a).

Cette circonstance nous engage à placer ici un épisode qui, nous l'espérons, ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

(a) Mlle Marie-Marguerite, fille de Sieur Jean-Baptiste Parent, bourgeois, de Montréal, et de Dame Marguerite Seré, son épouse, entra au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec, le 6 septembre 1779. Elle fut revêtue du saint habit de l'Ordre le 14 mars 1780, et prit en religion le nom de Saint-Laurent, qui était celui du patron de son oncle et de son bienfaiteur. Elle avait été admise à faire profession au mois de février 1781, et se préparait, dans la retraite, à faire ses vœux solennels, lorsqu'on vint lui annoncer la fatale nouvelle de la mort de celui qui devait payer sa dot.

II.

Les *Bostonnais*, en arrivant dans cette colonie, cherchèrent à se concilier les Canadiens. Ils ne négligèrent rien pour les attacher à leur cause. Afin de conspirer avec plus de succès, ils s'étaient répandus dans les campagnes et introduits dans les familles en flattant les idées des populations rurales. Ces rebelles se mêlaient à la foule, dissimulaient les intentions du parti, puis exagéraient ses moyens de succès et les résultats qu'ils se promettaient.

Les Canadiens ne prêtèrent pas d'abord attention à leurs propos. Plusieurs, cependant, ne voulaient que la gloire de leur patrie et croyaient y arriver par la révolution que fomentaient ces étrangers. Les plus intimidés et les plus mutins, comme il s'en trouve dans toutes les paroisses, à toutes les époques, parurent assez disposés à se rallier à eux et se laissaient persuader. Nous disons les plus timides, car la conduite des Américains était parfois vraiment oppressive ; et l'on craignait plutôt la maraude, le pillage et les torches incendiaires qu'on ne se laissait séduire par les promesses. Le désordre et l'anarchie désolaient ainsi plusieurs de nos paisibles campagnes.

Les royalistes en général résistaient avec vigueur à ces bandes hardies et rapaces, ne négligeant aucun moyen de se protéger ; mais les rebelles étaient actifs, turbulents et parfois fort audacieux. Ces préludes d'hostilités faisaient craindre d'autres démonstrations. Ils pouvaient être suivis d'attaques plus sérieuses. Ceux qui se croyaient les plus autorisés essayaient vainement de ramener les rebelles à l'ordre. Leurs efforts furent infructueux.

Des bandes tumultueuses parcouraient les campagnes, dans les paroisses d'en bas. Escortés de quelques hommes pervers, les mutins se rendirent un jour au presbytère de la Rivière-Ouelle, dans le but de molester le curé, qu'on

disait trop attaché au parti anglais, et que l'on accusait de s'enfermer le soir, avec ses voisins, pour faire des balles et pour fabriquer des armes. Après des criailles et des vociférations, plus ou moins turbulentes, la maison fut cernée. On y entra tumultueusement, on visita, on pillà assez ouvertement, puis on avertit le curé, devenu prisonnier, de ne faire aucune résistance, afin d'éviter des conséquences plus fâcheuses encore.

Quelques paroissiens, accourus à la hâte, firent mine de vouloir défendre leur curé, mais ils ne purent améliorer sa condition, n'étant pas assez nombreux. Ils voulurent résister, appeler des secours, on les en empêcha. Enfin, des chevaux sont préparés, on oblige M. Parent, le curé, de monter en voiture. Des gens armés prennent place à ses côtés. On se dirige en toute hâte vers la ville, au milieu des pleurs, des reproches, des clameurs et des menaces de ceux qui étaient les témoins impuissants de cette scène épouvantable.

III.

Une troupe de canadiens, réunie le plus promptement possible, se mit en marche pour délivrer M. l'abbé Parent des mains des ravisseurs. On les força bientôt de se disperser en leur faisant savoir que s'ils tentaient quelque mouvement, s'ils soulevaient quelques difficultés à la marche du convoi, le curé serait la première victime.

Bientôt le plus bruyant personnage de la bande tapageuse propose au prêtre de se faire instrument, de persuader à ses paroissiens de grossir leur parti, de faire lui-même joyeuse contenance, de montrer de la sympathie pour ses adversaires, enfin, de se donner, pour un moment, comme un des leurs. Tantôt on le questionne sur les moyens de succès

des royalistes, on veut qu'il révèle les noms des principaux opposants à leurs mesures. Tantôt on le menace, mais en vain ; il s'obstine dans un héroïque silence. Les rebelles, remplis de haine, ne ménagent pas leurs expressions ; ils indiquent clairement leur disposition à triompher, même par le crime, et à ne pas reculer devant les attentats. Rien n'y fait. Enfin, la constance de la victime lassa la rigueur de ceux qui menaçaient de se faire ses bourreaux.

Ce serait assurément mal juger les Canadiens, partisans des *Bostonnais*, que de croire qu'ils étaient prêts à sacrifier un prêtre aux intérêts de la politique d'étrangers généralement mal vus. Ils ne prétendaient pas se porter à des excès. Ils firent leurs représentations. Bientôt l'animosité publique ouvrit les yeux des envahisseurs et des mercenaires à leur suite. On leur reprocha de ne rien respecter, de maltraiter les prêtres, de profaner tout ce qui tombait sous leurs mains sordides. De leur côté, les rebelles sentirent bientôt que ces enormités nuisaient à leur politique. Les atrocités, en effet, gâtent toutes les causes, et celle des *Bostonnais* était déjà bien gravement compromise.

IV.

Le bon curé de la Rivière-Ouelle fut rendu à la liberté, après avoir été traîné de poste en poste, jusqu'à Beaumont, selon les uns, et seulement jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, selon d'autres. Ce prêtre courageux avait succédé, à la Rivière-Ouelle, au mois d'octobre 1769, à M. l'abbé Dosque, appelé à la desserte de la paroisse de Notre-Dame de Québec, (a). M. Parent dirigea sa paroisse, avec zèle et prudence,

(a) M. Bernard-Sylvestre Dosque, arrivé en cette colonie au mois d'août 1758, fut nommé curé à la Rivière-Ouelle en octobre 1765, et desservit ce poste jusqu'au mois d'octobre 1769, qu'il passa à la cure de Notre-Dame de Québec. Il mourut en cette ville au mois de janvier 1774.

jusqu'au mois de mars 1781, malgré des infirmités qui le tenaient périodiquement dans de grandes souffrances (b).

A cette époque, se rendant à Québec, par des chemins difficiles, pour y prêcher, à l'Hopital-Général, le sermon de circonstance, au jour de la vêtue de sa nièce, mademoiselle Marguerite Parent, il tomba malade en route, et parvint, mais avec peine, jusqu'au presbytère de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, où la gravité de la maladie obligea son confrère, le curé du lieu, à lui donner l'extrême-onction. Cependant, s'étant bientôt rétabli quelque peu, et ne consultant que ses affections, il poursuivit sa route jusqu'à Saint-Valier, où il expira le 13 mars 1781, et fut inhumé dans l'église paroissiale du lieu (c). Il avait alors près de soixante ans, dont trente-quatre passées dans le Saint-Ministère. Il avait desservi successivement Saint-Pierre de Sorel, l'Assomption de Bellechasse, etc., etc.

Soit que sa nièce n'eût personne qui pût s'intéresser à elle, dans l'état de détresse que la guerre de 1775 avait fait à la communauté, comme aux individus, soit qu'on n'eût pas trouvé en elle les preuves d'une vocation bien solide, elle dut retourner dans sa famille, à Montréal; et, quelques années après, le 12 septembre 1783, elle épousa M. Lepron, son parent.

Cette femme d'élite, qui s'était préparée longtemps à remplir les desseins de la Providence, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, avait un cœur noble et ardent de charité. Elle était sincèrement aimée dans sa famille. Tous goûtaient la délicatesse de ses sentiments, le charme de

(b) Il souffrait, depuis plus de vingt ans, d'une tumeur causée par le déplacement des viscères.

(c) M. Louis-Laurent Parant fut remplacé en la cure de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ouelle, par M. Bernard-Claude Panet, qui y desservit jusqu'en 1825. En 1806, il fut choisi pour coadjuteur de Mgr. Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec. M. Panet laissait la desserte de la paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan, lorsqu'il passa à la cure de la Rivière-Ouelle.

sa piété et des vertus que la religion alimente. Elle jouissait, mais sans vaine gloire, des dons qui formaient son heureux caractère. Noble, pleine de droiture et de fermeté d'esprit, elle était, par suite, toujours simple, toujours calme, sérieuse, juste et réfléchie. Aussi était-elle profondément aimée, lorsque la mort, toujours en quête d'une proie, l'enleva à l'affection des siens, elle, si tendre, si compatissante, faisant, sans s'en douter, le bonheur de ceux qui vivaient autour d'elle. A un esprit élevé et fort cultivé, elle joignait de belles qualités et une force d'âme au-dessus des épreuves de l'infortune. C'est après onze ans de mariage, passées dans une intelligence parfaite, et dans une rare tranquillité, que la mort la sépara de son époux chéri et de sa famille éplorée.

V.

Le jeune Joseph n'avait que sept ans lorsqu'il perdit sa bonne et pieuse mère. Son âme religieuse et résignée accepta cette épreuve. Il aimait sincèrement sa mère et la regretta longtemps, elle qui avait suivi avec tant d'intérêt les premiers développements de son intelligence, qui avait encouragé ses premières leçons et applaudi à ses premiers succès.

Cette circonstance obligea son père de le placer, peu après, au collège de Montréal (collège Saint-Raphaël), bien qu'il fût dans un âge encore tendre. Jusqu'alors il avait reçu, à la maison paternelle, une éducation purement élémentaire, mais, toute empreinte de la tendresse maternelle. On convient que son père ne pouvait le mettre à même de puiser le savoir à une source plus pure et plus féconde qu'à celle qu'il lui ouvrait. L'enfant ne montrait pas encore de bien grandes aptitudes ; l'essor de son talent fut tardif, mais le travail, auquel il se livra avec persévérance, déve-

loppa bientôt les ressources naturelles qui ne lui faisaient pas défaut. D'ailleurs, il était sage, modéré et d'un sens élevé, bien au-dessus des enfants de son âge. Il commençait à peine à bégayer la langue de Virgile qu'il se montrait déjà un de ces caractères façonnés dès l'enfance à la gravité. Au reste, les premières impressions reçues dans la famille, respect pour l'autorité, affection pour ses frères, bienveillance pour tout le monde, il ne les mit jamais en oubli.

A l'âge de quatorze ou quinze ans, sa santé, de faible qu'elle avait été jusque là, s'améliora, se fortifia un peu. Modeste, plein d'urbanité, doué d'une grande exactitude de jugement, ce jeune écolier sut bientôt plaire à ses directeurs ; et, pieux comme Décalogne, dont l'abbé Prôyart a si bien écrit l'édifiante vie, il mérita de bonne heure leur confiance et leur estime.

VI.

Cependant, M. Leprohon voulut que ses autres enfants conformassent leur vie à la maison et réglassent les exercices de la journée sur ceux que suivaient les pensionnaires au collège, sauf les modifications à ce règlement que les plus jeunes auraient revendiquées. Tous les accidents de la journée étaient réglés sur les observances du collège. La même heure était assignée pour tous au lever, à l'étude, aux repas, à la récréation et aux autres exercices. Tout s'y faisait en commun. L'aîné, Joseph, était chargé de veiller à l'observation de la règle de la maison. En vain les plus légers, les plus espiègles offraient-ils quelque résistance aux prescriptions de leur laborieux frère, en vain se seraient-ils plaint à leur père de la vigilance trop assidue du jeune Joseph ou de ses exigences, ils savaient que le papa donnait une telle confiance à leur aîné, qu'il n'aurait que fort mal

accueilli leurs doléances ou leurs murmures. De son côté, le jeune Mentor, studieux et appliqué dès le jeune âge, comme on l'est d'ordinaire à quarante ans, exigeait de ses frères la même application, la même assiduité.

Ainsi, sous les auspices de son vertueux père, ce professeur improvisé se faisait à l'enseignement des sciences, aux devoirs de l'administration, et à tous les détails de la vie pratique. Il était parfois décidé, hardi, mais plus souvent doux et conciliant ; sachant toujours disposer les autres à la docilité et à la soumission. On lui cédaient en tout.

Ce qu'il avait été à la maison, le jeune Joseph le fut bientôt pour tous ses condisciples. Il était l'arbitre de leurs jeux. Les plus tapageurs cédaient à ses observations, s'inclinaient devant ses volontés, et allaient, parfois, au devant de ses désirs. Si le jeune Leprohon respectait ses condisciples, s'il les aimait ; eux, de leur côté, le protégeaient dans l'occasion, le favorisaient de concert. Les plus fiers, les plus altiers, il les subjuguait par sa douceur. Malgré sa jeunesse, ses condisciples acceptaient tous sa direction, on peut dire sa protection, sans redouter son ascendant. Heureux enfant, il faisait le bien sans éclat, présidait sans vanité, et sans exciter de jalousies parmi eux.

Une conduite aussi régulière de la part de ce jeune étudiant ne tarda pas à attirer l'attention des directeurs de l'établissement. Bientôt, cet ascendant sur ses condisciples devint très-sensible, et l'on put constater qu'il était avantageux à bon nombre d'entre eux. Plusieurs de ses compagnons d'étude aimaient à nous attester le fait que nous avons recueilli, cependant, de bouches plus autorisées.

VII.

Directeur précoce, et moniteur avant l'âge, le jeune Joseph Leprohon s'acquittait à merveille de ses emplois auprès de ses condisciples externes, comme il les avait exercés auprès de ses frères, avec un succès marqué. Ses heureuses dispositions n'échappaient pas à ses instituteurs ; mais ce qui les relevait à leurs yeux, c'était sa grande modestie qui semblait rendre inutiles les encouragements qu'on lui prodiguait.

Tantôt on le voyait combiner les moyens de prévenir les divertissements usités en certains temps de l'année et auxquels de jeunes externes, peu défiants, s'associaient presque toujours au préjudice de leurs mœurs. Tantôt il prévenait les relâchements des vacances, ou des autres jours de congé ; de ces jours, où l'absence de la discipline régulière porte d'ordinaire les jeunes gens, à des amusements souvent préjudiciables à leur santé ou funestes à leur innocence. A cette époque, les uns, par troupe, visitaient les marchés, les places publiques, les quais, les embarcations qui y abordaient, et causaient ainsi à leurs parents des inquiétudes prolongées ; les autres, sans guides, sans protecteurs, organisaient des partis de chasse, de pêche, ou se livraient à des exercices immodérés, à des marches fatigantes, ou à des jeux peu en rapport avec la mesure de leurs forces. Heureusement pour nous, plus d'une fois, les aveux, quelque peu indiscrets de ses jeunes confrères, mirent ses supérieurs en mesure de rendre justice à son mérite. " Oh ! disait, à ce sujet, un homme dont le témoignage en cette matière fait autorité, je pense qu'il faisait autant de bien que le prêtre directeur de la maison en pouvait faire lui-même parmi les externes " (Expressions de M. Jos. A***).

En effet, Joseph était ingénieux à rendre toute espèce de

services à ses jeunes camarades. Il leur faisait de petits présents, et recourait à maintes autres pieuses industries pour les encourager à assister aux réunions, aux exercices de piété qu'il leur faisait établir entre eux. Ce ne serait pas trop dire que d'affirmer qu'il inspirait la piété, le zèle et la vocation à la jeunesse qui l'entourait.

VIII.

Il était bien jeune encore, le bon Joseph, lorsqu'il fut jugé digne de faire sa première communion.

Comme, toute sa vie, il s'est efforcé de plus en plus d'aimer *le Dieu de toute consolation*, qui demeura dans les saints tabernacles, on peut présumer qu'il apporta à cette grande action tous les soins, tous les sentiments qu'elle réclame.

Nous ne dirons rien de son esprit rempli de foi, de sa piété, de son attitude recueillie, de sa ferveur devant le saint autel au grand jour de la première communion. Il y en a tant de ces petits anges de la terre, sur les fronts desquels les anges du ciel laissent projeter les rayons de la lumière céleste au jour de leur admission à la table sainte !

Un fait, un seul fait nous fera mieux juger des dispositions de l'enfant. On va voir comme il aimait dès lors la vertu et comme il donnait déjà tout son amour aux choses de Dieu, sans égard aucun pour ce qui est du monde et de ses pompeuses bagatelles.

Après la messe, les grâces terminées, le signal du départ fit éloigner de l'autel le pieux enfant de ses gracieux petits amis. Mais, voilà qu'à la porte du temple même, deux petits frères, deux communicants, enfants de bonne famille, vifs, espiègles et turbulents, mais encore intimidés, se querellaient à propos d'une paire de gants, de qualité inférieure, qu'une bonne maman avait donnée à l'un deux,

sans arrière-pensée, mais uniquement pour se dispenser d'en acheter de plus fins, de plus élégants comme ceux qu'elle avait donnés à l'autre.

Le jeune Leprohon, se trouvant au passage, s'informa ingénument du motif du différend, et les deux petits prétentieux parlant à la fois, lui font voir que c'est à propos d'une modeste paire de gants qu'ils font étalage de paroles aigres-douces, de propos fâcheux et d'allures peu édifiantes. Pendant la messe, les gants avaient été changés, substitués par le frère mécontent au préjudice de celui que la mère avait semblé favoriser.

—Oh ! gardez donc le silence, leur répliqua aussitôt le pacifique écolier.....Prenez mes gants. Je vous les donne. Pour moi, je n'en voudrais jamais porter plutôt que de faire des choses aussi inconvenantes.....Et il leur laissa, en effet, ses gants sans y attacher aucune importance.

Ce procédé, si noble et si gracieusement accompli, plut à tout le monde, édifia partout ; car, dans la journée, on en parla partout, on l'admira partout.

Ainsi l'homme modeste à lui-même étranger,
Nous plaît sans le savoir, charme sans y songer.

Cependant, de retour à la maison, l'enfant se reprochait d'avoir disposé de ses gants sans le concours de la volonté paternelle. Il aborde franchement son papa, homme d'une humeur toujours accorte et bienveillante, puis sans détour aucun lui dit :—Ce matin, papa, au sortir de l'église, j'ai vu deux petits garçons qui se querellaient à propos d'une paire de gants ; et, pour les tranquilliser, je leur ai donné les miens.

—Mais, mon cher, dit le père, ce n'est pas bien—vous n'en avez plus maintenant, qu'allez-vous faire ?.....

—Je vais tout simplement m'en passer ; dans la crainte qu'il ne m'arrive, comme à eux, d'offenser Dieu pour des bagatelles.

—Et vous vous en passerez, sans doute, jusqu'à ce que d'autres vous arrivent, n'est-ce pas ?.....

—Non, papa, ajouta-t-il naïvement ; j'aime mieux n'en pas avoir..... n'en jamais avoir. Ils ont offensé le bon Dieu, peut-être, et moi j'ai donné les miens sans permission. Pour réparer ma faute et pour en prévenir d'autres, j'aime mieux m'en passer toujours ! oui, toujours..... !

Et, depuis ce jour heureux, M. Leprohon ne s'est jamais servi de gants. Dépouillement volontaire qu'il pratiquait pour expier les fautes d'autrui et pour se garantir lui-même de celles dans lesquelles tombent si fréquemment tant de personnes attachées aux bagatelles dont se compose ce qu'on appelle une toilette.

Quels traits de pinceau assez purs, assez rians, pourraient rendre tout ce que cette charmante action avait de grandeur et de noblesse ? Quelle délicatesse de conscience !

Et ceux qui ont connu M. Leprohon diront que cette délicatesse de conscience marqua toujours tous ses procédés.

IX

Nous avons vu que le jeune étudiant ne négligeait aucun moyen de se rendre agréable à ses compagnons. La promptitude et la modestie de ses démarches montraient qu'il était constamment attentif à procurer tout le bien-être possible à ses chers condisciples.

Toujours actif, toujours aimable, toujours compatissant, le jeune Joseph, au milieu de ses petits amis, était toujours aux aguets, plaignait l'un dans ses peines, aidait l'autre dans l'exécution de ses devoirs, dans l'étude de sa tâche, et savait récréer même par des propos gais, piquants, où l'on trouvait intérêt, amusement et plaisir.

Si, comme le dit un docteur de l'Église, l'obéissance introduit les autres vertus dans l'âme chrétienne, on comprend quels dons, quelles faveurs d'en haut dut recevoir cet enfant si charitable envers ses égaux et si prévenant pour ses maîtres.

Voyons maintenant ce qu'il fut à l'égard de ses directeurs, de ses précepteurs et autres.

Des prêtres qu'il vénérât avaient initié le jeune Leprohon à l'étude des sciences. Ils eurent la direction de son esprit et de son âme durant les années si décisives de l'enfance et de la jeunesse. Il leur garda toute sa vie le souvenir le plus respectueux et le plus reconnaissant. Dès le bas âge, il avait été témoin de leur zèle pour l'instruction de la jeunesse. Pendant la construction du collège (a), après l'incendie de 1803, pour ne pas interrompre les études, les élèves du collège étaient reçus en classe dans les chambres des prêtres. Cette sollicitude, ce dévouement n'échappèrent point au jeune Leprohon.

Ses inclinations répondaient aux leçons qu'il recevait, aux exemples dont il était entouré. Il développa son intelligence par des études sérieuses qu'il n'interrompit jamais. A un esprit plus réfléchi qu'ardent, à un jugement sain et mûri, se joignait en lui l'énergique foi que l'éducation religieuse avait conservée à son âme, et qui l'anima et le dirigea toujours. Dès le jeune âge, il se sentit dominé par

(a) Le collège de Montréal était sis dans la rue Saint-Paul, au bas de la place Jacques-Cartier, dans une maison autrefois occupée par le gouverneur de Montréal, de Vaudrenil. M. Curateau fut remplacé dans la direction de cette maison par M. Chicoisneau, qui était encore directeur de ce collège lors de l'incendie du mois de juin 1803. L'élément destructeur consuma l'ancienne église des Jésuites, alors à l'usage du culte anglican, leur résidence, lors convertie en prison, et plusieurs autres maisons adjacentes. Après cet accident, les MM. de la compagnie de Saint-Sulpice bâtirent le collège de Montréal, qui fut ouvert à la jeunesse le 20 octobre 1804, sous la direction de M. Ecoque, prêtre du diocèse de Yabres. M. Jean-Bte. Marchand le remplaça dans cette charge, qu'il laissa peu après, lorsqu'il succéda à M. l'abbé Dufau, dans la desserte de la mission de Sandwich, où il mourut, au mois d'avril 1825.

le désir d'une perfection plus haute. Assurément, on ne doit pas accepter sans réserve les dispositions manifestées dans un âge encore tendre et peu expérimenté ; on conviendra, toutefois, que ces heureux commencements doivent offrir une présomption bien avantageuse en faveur d'un sujet.

Il nous serait inutile de prolonger les détails recueillis sur les années de son enfance. D'après les notions reçues, il est facile de voir que ce jeune étudiant vivait au milieu du monde sans être du monde, au milieu de la société sans s'y mêler plus qu'il ne fallait, et qu'il se fit remarquer par sa piété douce et communicative, comme par ses autres aptitudes si précieuses et si louables.

X.

Elevé en quelque sorte à l'école de Saint-Sulpice, nourri de la doctrine de cette maison, pénétré des sentiments les plus tendres envers ses pieux instituteurs, en quelque circonstance qu'il se trouvât, M. l'abbé Leprohon montra constamment pour cette véritable école du sacerdoce l'attachement le plus respectueux. Il consultait les directeurs de cette maison, même après avoir quitté le collège, comme lorsqu'il vivait sous leur discipline si salulaire. Ce ne fut point sans répugnance qu'il quitta le collège de Montréal, ce foyer de sciences et de vertus. Il s'en consola, d'abord, en continuant toute sa vie de suivre la règle à laquelle il avait été façonné, et ensuite en y retournant chaque année, passer quelques jours dans la retraite, sous la direction de ces habiles maîtres de la vie spirituelle. On a pu voir, par quelques lettres qu'il écrivait, il y a déjà plus de quarante ans, que pour lui le respect ne consistait pas seulement dans les formes. Dans ces écrits, rapides et nullement calculés, il y avait de la chaleur, du sentiment et de l'onction. C'était

l'élève reconnaissant, c'était le cœur dévoué, sensible et affectueux qui eût voulu faire apprécier le mérite de ceux qui avaient formé son esprit, développé son intelligence et enrichi sa mémoire, mais qui se sentait incapable de démontrer tout ce que cette tâche leur avait coûté d'efforts et de peines.

En effet, le développement des institutions d'éducation en cette province, offre des exemples soutenus et continuels de zèle, de lutte et de sacrifices, qui méritent d'être remarqués, et que l'Histoire comme la Religion savent seules apprécier. Tous les bons citoyens conservent une reconnaissance sans bornes à ces bienfaiteurs de la jeunesse, qui ont soutenu et soutiennent encore, au prix de leurs jours, des établissements que le dévouement a créés, et que le dévouement maintient. Nul doute que l'exemple et la conduite des instituteurs de M. l'abbé Leprohon ne l'aient puissamment encouragé lui-même, lorsque ses supérieurs ecclésiastiques l'appelèrent au service de la cause de l'éducation. Ses travaux, ses actions calqués sur ceux de ses maîtres, étaient animés d'une charité, d'un zèle tel qu'ils ont pu servir de modèle à ses successeurs. Le feu sacré qui l'anima pour former la jeunesse s'est accru entre ses mains; et, lorsque sa santé délabrée l'obligea de quitter l'asile des sciences, au succès duquel il avait sacrifié plus de vingt-cinq ans de son existence; sa plus douce consolation fut de voir cette flamme, confiée à des mains dévouées et intelligentes, brûler plus ardemment encore au profit des générations qui s'y succédaient.

XI.

On a dit plus haut que M. l'abbé Chicoisneau avait remarqué le jeune Leprohon au collège de Montréal. Dès qu'il eût apprécié le mérite réel de ce jeune étudiant, il en parla à M. Raimbault.

M. Chicoisneau avait exercé, au Séminaire d'Orléans, l'emploi de directeur, jusqu'en 1792, que la tourmente révolutionnaire l'arracha à ses devoirs. Après des épreuves, il fut employé à la direction du collège de Baltimore, qu'il quitta bientôt, sur ordre des supérieurs de Saint-Sulpice, pour remplir auprès des étudiants du collège de Montréal cette même charge dont il avait exercé avec distinction tous les devoirs pendant bien des années. Il avait connu M. Raimbault à Orléans et lui donna, depuis, bien des marques d'intérêt, entre autres, celle de lui choisir, lorsqu'il fut fixé à Nicolet, pour professeurs et pour régents, les jeunes gens qui avaient le plus d'aptitude pour ces emplois. Son expérience, son savoir, ses hautes recommandations enfin, firent goûter à M. Raimbault le jeune abbé Leprohon. Il n'eut qu'à se louer d'avoir accordé, sans réserve aucune, sa confiance à ce pieux sujet dont il se promettait tant. Ses tentatives réitérées pour le retenir auprès de lui sont des témoignages non équivoques de ses bonnes dispositions à l'endroit du jeune ecclésiastique qui s'était présenté à lui, muni d'une si puissante protection.

C'est donc dès son entrée dans la milice du sanctuaire que le jeune abbé Leprohon fut appelé à faire les classes au collège de Nicolet. On lui confia les commençants. C'était selon ses goûts. Il se proposait de ne pas changer d'élèves, mais de faire suivre lui-même, successivement, tous les cours à ceux avec lesquels il débutait dans l'enseignement.

M. Leprohon se consacra volontiers à la tâche qui lui était assignée. Il se donna spontanément aux travaux de l'enseignement et remplit avec fruit, tour à tour, les fonctions de régent, de professeur et autres. Ses vertus l'avaient désigné bien vite à ces emplois pénibles et jamais assez rémunérés.

En effet, sous le rapport matériel, les professeurs dans les collèges sont assez mince ment rétribués. Mais, dans la société chrétienne, et surtout dans l'Eglise, les supérieurs mettent l'élite de ses membres au service du pauvre, du faible, de l'enfance et de tout, enfin, ce qui sollicite assistance et appui, parce que, parmi les enfants de l'Eglise, tout procède de la charité qui anime, qui vivifie et qui féconde tout. Les subordonnés, agissant par vertu et par dévouement, apportent un zèle d'une application constante à leur tâche, sans s'occuper de leur rétribution. *Ipsa virtus premium sibi.* Au reste, ils donnent l'enseignement aux mêmes conditions qu'ils l'ont reçu, sans chercher à se soustraire aux tribulations qui se rattachent à leur emploi. Agissant par vertu, ils attendent leur récompense du Dieu des vertus, qui est aussi le Roi de Gloire.

XII.

On aimera à connaître les noms des professeurs alors employés à la maison de Nicolet, quand l'Evêque Plessis associa son zèle à leur courage et à leur dévouement.

Lorsqu'au 1er octobre 1809, M. l'abbé Leprohon se rendit au collège de Nicolet, il n'était pas encore tonsuré. Il s'y trouva en compagnie de MM. Cadieux, alors sous-diacre, professeur de mathématiques, Gaulin, plus tard évêque de Kingston, alors professeur de belles-lettres, Joseph N. Provencher, l'illustre apôtre du Nord-Ouest, de M. Paul L. Archambault, plus tard curé de Saint-Michel de Vaudreuil, et

de M. Pierre-Marie Mignault, le fondateur du collège de Chambly. M. l'abbé Paquin (a) était alors directeur du collège de Nicolet. C'était un homme qui joignait une grande sagacité à une grande énergie. Son infatigable activité s'occupait de tout. Le collège n'offrait toutefois qu'un théâtre assez étroit à cet homme insatiable de travaux. Ce promoteur zélé de l'éducation, cet ami de l'agriculture, a laissé des traces de ce que pouvaient, dans des temps difficiles, des hommes animés des vœux les plus patriotiques. M. Cadieux lui succéda, en octobre 1810. Dès son arrivée au collège, M. l'abbé Leprohon se lia d'amitié avec M. Cadieux, alors professeur. C'était un homme plein de mansuétude, d'une grande exactitude et doué d'une âme sensible. Les chagrins consumèrent le feu de ce beau génie. Il s'était montré homme d'inspiration et de verve. M. Cadieux ne marqua son passage dans la chaire sacrée que pour laisser après lui les plus grands regrets.

Au mois d'octobre 1813, M. l'abbé Cadieux céda la direction du collège à M. Paul-Loup Archambault. La santé de ce dernier ne s'accommodant guères de la vie sédentaire et recluse, il quitta ce poste, en 1816, pour le ministère pastoral. « Il ne fit que passer par le collège, disaient ses contemporains, cependant ses arrangements étaient pleins de mo-

(a) M. J.-B. Paquin, ordonné prêtre au mois de septembre 1808, succéda à M. Antoine Parent dans la direction du collège de Nicolet. M. Parent, qui fut plus tard supérieur du séminaire de Québec, n'était encore que diacre lorsqu'il fut appelé à Nicolet (dans l'hiver de 1808), à remplacer M. Jos.-Ch. Bédard, dès lors malade d'une pleurésie qu'il avait contractée à Nicolet. Il avait accompagné les élèves qui patinaient sur la glace de la rivière, un peu plus bas que l'église. La glace se rompit sous ses pas ; il tomba à l'eau et contracta la maladie qui l'obligea d'abandonner son poste. On a prétendu que M. Bédard était mort presque aussitôt après cet accident, mais l'acte de sépulture de ce digne prêtre, dont nous reproduisons un extrait, fait disparaître tout doute à cet égard.

“ Le premier juillet 1808, fut inhumé à St. Ambroise, le corps de M. Jos.-Ch. Bédard, directeur du collège de Nicolet, décédé l'avant-veille, à l'âge de vingt-quatre ans, neuf mois et vingt-huit jours.....

“ (Signé), ANT. BEDARD, Ptre., curé de St. Ambroise.”

dération et de sagesse. » L'aménité de son esprit le faisait aimer comme la beauté de son caractère le faisait respecter. M. Leprohon fut appelé à lui succéder, comme on le verra plus bas.

XIII.

M. l'abbé Leprohon avait mesuré la tâche qui lui était dévolue. Il savait combien il était difficile de remplacer de tels hommes et de continuer leurs œuvres ; mais il comptait sur la Providence et sur les avis de ses supérieurs. Il savait de plus que M. Rimbault était près de lui. D'ailleurs, les prévenances de Monseigneur Plessis le rassuraient. C'est dire qu'il avait une confiance illimitée dans les lumières du prélat. De son côté, l'Evêque de Québec, qui connaissait son mérite, se promettait beaucoup du talent de l'abbé Leprohon. Déjà une suite de bonnes œuvres avaient révélé son âme tendre et son zèle charitable, quoiqu'elles eussent été accomplies sans bruit et sans éclat. Il avait une ardente soif de faire le bien et, toujours, disait-il, le moyen de l'accomplir lui faisait défaut.

L'agrément de son commerce le rapprocha davantage de M. Rimbault qui, plus tard, l'appela auprès de lui. L'amitié naît de la parole. Aussi M. Leprohon appréciait le doux savoir de M. Rimbault et les tendres causeries de son esprit et de son âme. En communiquant ses connaissances à ses élèves, il en acquit lui-même de nouvelles. Pendant toute sa belle carrière, il perfectionna ses études en dirigeant celles des autres. Car, comme le dit Le Franc de Pompignan :

Le temps de mille erreurs a fait des vérités,
 Tout le savoir humain n'est qu'un grand labyrinthe,
 L'étude nous conduit dans cette vaste enceinte.
 De son fil embrouillé, qui s'allonge toujours,
 On suit péniblement les tortueux détours.

Doué d'une intelligence forte, d'un jugement droit, il plut bientôt par sa merveilleuse activité, et par sa patience inaltérable. Son goût sévère se révélait par les efforts industriels qu'il faisait pour porter les élèves à la pureté du style, à la perfection des écritures, des devoirs, des compositions, etc., par de continuels travaux et par une exactitude souvent minutieuse en apparence. Il étudiait les bons modèles, les analysait, en faisait ressortir le mérite, revenait sur les bons endroits, recherchait les beaux exemples et surtout multipliait les bons conseils.

XIV.

Nous sentons qu'avant de suivre M. Leprohon dans l'exercice de sa charge de directeur, nous devons nous occuper, plus amplement d'abord, de la manière dont il se conduisit comme professeur, comme régent et comme vice-directeur. En 1813, M. Archambault voulut avoir pour assistant M. Leprohon, qui n'était alors que vicaire. Aussi M. Leprohon consentait à se charger de ce surcroît de besogne sans vouloir prendre un titre qu'il appelait *honorifique*.

Ce digne ecclésiastique donnait tout son temps à l'avancement des élèves. Il lisait avec eux, commentait leurs leçons, leur communiquait le fruit de ses lectures, leur indiquait les actions de courage, de vertu, et en faisait ressortir le mérite. Il leur montrait les principes faux à écarter, les erreurs à redresser, les vérités qu'il fallait établir ou adopter avec fermeté pour ne s'en départir jamais. Toujours vigilant, il leur montrait, dans leur conduite, les infidélités plus ou moins odieuses à punir, les artifices plus ou moins méprisables à écarter, les manœuvres insidieuses à prévenir. Partout on le trouvait attentif à stimuler les indifférents, à exciter les inattentifs, à avilir la mauvaise foi et à

en faire toucher du doigt les inconséquences pour rendre ses élèves prudents, circonspects, francs, fermes contre les mauvais exemples et habiles à éviter le contact des mauvaises passions.

Le professeur ne se bornait pas à être toujours et partout vigilant. Il traçait longtemps d'avance, et avec une grande justesse, tout ce que les élèves avaient à faire.

Il savait

Immoler à l'étude, état, repos, plaisirs.

Les obstacles qu'ils rencontraient, il les avait prévus, et les aplanissait. Il les aidait à surmonter les difficultés du travail, ses fatigues et ses ennuis ; et c'était avec la même bonté, la même patience envers tout le monde. Dans les corrections, sa méthode n'était pas d'humilier l'élève ou de le rebuter en lui faisant supporter une tâche pénible et avilissante. Au contraire, il s'appliquait à le consoler, à l'assister, à lui apprendre à ne pas se laisser vaincre, à s'estimer lui-même. C'était bien le fait d'un moraliste observateur et religieux. Pour chacun de ses élèves c'était un plan d'opération qu'il dressait patiemment, et où tout semblait prévu d'avance. Et ces jeunes gens, qu'il initiait aux sciences, il les aimait, les assistait, les aidait en toutes choses, comme s'ils eussent été ses frères, ses enfants. Tous étaient ses petits protégés.

La simplicité et la droiture faisaient le fond de son caractère. A une grande justesse d'esprit, il joignait une volonté ferme et préparait ainsi l'avenir de bien des jeunes gens témoins de l'ascendant qu'il avait sur les passions. Il possédait, en outre, les qualités qui font aimer et respecter. C'était à qui lui donnerait le plus de témoignages d'affection et de sympathie.

Dans les fêtes, dans les congés, dans les récréations, M. l'abbé Leprohon encourageait la gaité la plus vive, la cordialité la plus franche. A ses chers enfants il distribuait tout ce qu'il recevait, tout ce qu'il pouvait se procurer, et

toujours ses distributions se faisaient sans préférence marquée et sans aucune ostentation.

Toujours étranger à toute autre ambition qu'à celle de remplir fidèlement les devoirs de son état, M. Leprohon ne se préoccupait aucunement de sa mise. Son costume, qu'on aurait plutôt trouvé négligé, montrait un homme qui s'inquiétait peu des avantages extérieurs. Cependant, il ne faut pas croire qu'en rompant avec l'élégance des manières et l'extérieur du bon goût, il ait abjuré aussi en toute occasion l'aménité d'esprit qui le distinguait. Bien au contraire, il était toujours d'une conversation attrayante, pleine d'agréments, et d'une animation où régnait une douce piété.

XV.

Voici un fait qui prouve jusqu'où sa grande sensibilité l'emportait, lors même qu'il croyait pouvoir exercer sur lui-même un empire parfait. Son père, ayant jugé à propos de convoler à de secondes noces, épousa, au mois de janvier 1798, une personne fort respectable qui se dévoua entièrement au soin de sa famille. De son côté, le jeune abbé professait à son endroit un respect et une sympathie sans bornes. Il a toujours tenu compte à cette belle-mère de l'intérêt constant qu'elle avait donné à ses jeunes frères. Lors de son décès (en 1810, au mois d'août), M. Leprohon, qui se rendait à Montréal, au commencement des vacances, se montra plus jaloux d'être utile dans cette pénible circonstance que de s'associer à des marques de deuil froides et vaines.

Dès que la mort eût frappé sa belle-mère, il se rendit à la maison et s'y tint constamment en prières, la nuit comme le jour. Ayant assisté le lendemain à la sépulture du père

de Mgr. Plessis (a), honnête et industriel paroissien de Montréal, il admira la grandeur d'âme du prélat, qui, quoique arrivé le matin même de Québec, voulut prendre part aux absoutes et adresser quelques paroles aux citoyens réunis autour des dépouilles mortelles du regretté défunt. Ce ne fut pas, à bien dire, l'éloge du défunt que fit le prélat ; il se borna à donner des avertissements aux uns et des encouragements aux autres. Dans ce moment, le jeune abbé, ne consultant que son âme naturellement tendre et sensible, qui le portait facilement à tout ce qui était noble et bon, demanda à remplir quelque charge, le lendemain, aux obsèques de sa belle-mère. Il lui fut accordé de porter la croix au convoi funéraire. Mais ni la force de l'âge, ni celle de son caractère, pas plus que les précautions qu'il se ménagea (en s'enveloppant dans les rideaux d'une fenêtre) ne purent maîtriser son émotion quand il fut dans la chambre mortuaire, en présence des restes inanimés de cette bonne et vertueuse femme. Il éclata en sanglots. Un autre dut le remplacer, et il lui fallut demeurer à la maison. Après le départ du convoi, se reprochant d'avoir trop cédé à la nature, il se mit en prières, suppliant le Seigneur d'accorder à sa pieuse bienfaitrice la béatitude des saints.

XVI.

M. l'abbé Leprohon retourna, après les vacances de 1813, à sa chère solitude de Nicolet, d'où la voix du supérieur, qui voyait en lui tous les indices d'une vocation sainte, devait bientôt l'appeler. Pour lui être fidèle, il fallut quitter bien des amis, et se séparer aussi d'un homme bien vénérable par sa science et ses vertus, réunissant les talents et la simplicité de l'homme éminent, M. Raimbault, auquel le jeune

(a) M. Joseph-Amable Plessis-Bélaïr fut inhumé à Montréal, le 23 août 1810.

abbé avait voué un attachement inviolable et un dévouement religieux. Ce ne fut pas sans alarmes que le modeste abbé vit arriver le jour heureux et solennel de sa promotion au sacerdoce.

C'est à Deschambault, le 6 février 1814, que Mgr. Plessis voulut ordonner M. Leprohon. M. Dénéchaud (a), le curé de cette paroisse, était allié à sa famille. Les parents et les amis se réunirent pour l'occasion ; la joie, la satisfaction animait tous les visages. Ce fut une vraie fête de famille, et une vraie fête religieuse pour la belle paroisse.

M. le curé, alors souffrant d'une inflammation des yeux, qui menaçait de le conduire à une cécité complète, était chargé de la desserte de la paroisse de Saint-Charles des Grondines. M. Provencher était auprès de lui comme vicaire ; mais l'Evêque nomma ce dernier à la cure de Saint-François de la Longue-Pointe, dans l'Île de Montréal, et voulut que M. Leprohon le remplaçât auprès de M. Dénéchaud.

Quoiqu'il lui fallut se faire à un nouveau genre de vie, à Deschambault, le collège de Nicolet conserva dans les affections du jeune vicaire une place privilégiée. Il préparait aux classes quelques élèves qui, plus tard, après avoir fait leur cours classique à Nicolet, rendirent d'importants services à l'Eglise. Nommons, entre autres, MM. Desisle, mort curé de la paroisse de Saint-François-Xavier, dans le comté de Charlevoix, Courteau, pendant plus de quarante ans employé aux missions du Golfe (b), J. Naud, le respectable curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, etc.

(a) M. Chs.-Denis Dénéchaud, né à Québec, était le fils de Jacques Dénéchaud, écuyer, médecin, originaire de Bordeaux, et fit son éducation au petit séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre, à Québec, le 25 mai 1793. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 avril 1837, et y fut inhumé, vu le mauvais état des chemins, malgré les instances réitérées de ses paroissiens éplorés. Ils firent bien des démarches pour obtenir la faveur de faire dans leur église paroissiale l'inhumation du bon curé qui avait desservi Deschambault, pendant plus de quarante ans, avec un zèle constant et prudent.

(b) Mort au Cap Breton, au mois de mai, 1869.

Le jeune abbé Leprohon se livra, en outre, au ministère avec un courage admirable. Il partagea son temps entre l'étude, la prédication et la direction des consciences. De plus, il montrait en toutes choses un esprit d'ordre sans égal, une piété ardente et éclairée, qui s'alliait à un profond sentiment du devoir, relevé par un esprit calme et judicieux en toutes occasions. Dans ses discours, dans toute sa conduite, le jeune vicaire laissait apercevoir une grande sagesse qui captivait à la fois les esprits et les cœurs, et qui faisait concevoir les plus hautes espérances. Sa douce piété, sa fermeté, que tempérerait sa douceur, enfin cette maturité de jugement, qu'il montrait dans les affaires difficiles, lui gagnaient tout le monde.

XVII.

Deschambault offre un charmant paysage. C'était autrefois un de ces lieux enchanteurs et privilégiés que les touristes appréciaient davantage. Le Cap Lauzon, l'Anse, la limpidité des eaux du fleuve, les opulentes paroisses circonvoisines, les bosquets de pins séculaires qui couronnent les hauteurs à distance, offrent des scènes variées et attrayantes. M. l'abbé Leprohon appelait Deschambault sa *solitude enchantée*. Il y invitait les prêtres du collège de Montréal, ses guides et ses modèles, pour lesquels il professait toujours une si grande vénération ; et le vieux curé, M. Dénéchaud, éprouvait une joie vive et indicible, lorsqu'il avait la bonne fortune d'accueillir dans les vacances quelques-uns de ces vieux directeurs de la jeunesse. Les prêtres étaient peu nombreux alors, leurs visites étaient rares. Cette époque est déjà bien reculée.....

Un des admirateurs de cette paroisse, M. Jean-Bte. Bédard, prêtre, curé de Saint-Denis, dans une de ses visites à

Deschambault, avait composé les vers suivants, qui nous donnent une description chaste et précise de ce beau paysage. Le bon curé Dénéchaud aimait à les mettre sous les yeux de ses visiteurs :

A solis radiis, super alti culmina montis
 Pineti veteris te frigida protegit umbra.
 Sub pedibus fluvii spatiosi volvitur unda :
 Flatibus et Boreæ, fumive vaporibus actæ,
 Coram te naves spectacula grandia currunt.
 Te super et zephyrus ludit stridentibus alis
 Te felix sedes ars et natura decorant.

Voilà bien certainement des vers limpides et classiques, dont plus d'un amateur se plut à admirer les beautés ; et, comme pour les plus modestes pièces, de même que pour les plus importantes, les traducteurs sont, d'ordinaire, les fléaux des auteurs, ils furent d'abord assez mal traduits en français, mais, finalement, on les a rétablis comme suit :

DESCHAMBAULT.

Sur un mont escarpé que cent beaux pins couronnent,
 De leur feuillage épais les ombres t'environnent.
 La vapeur et les vents conduisent les vaisseaux,
 Sur un fleuve profond, orgueilleux de ses eaux.
 Sur toi, séjour heureux, souffle le doux zéphire ;
 Pour t'orner, avec l'art, la nature conspire (a).

Mais quittons les rêveries poétiques. Deschambault, Portneuf, leurs bons souvenirs, les légendes de ces romantiques localités, ne doivent pas nous détourner plus long-

(a) Cette traduction est due à la plume intelligente de M. Jacques Paquin, décédé au mois de décembre 1847, à Saint-Eustache. C'était un homme d'une grande-activité. Son infatigable énergie le portait à s'occuper de tout. Ce serait une injustice, néanmoins, à la mémoire de ce prêtre laborieux, de juger ses essais littéraires d'après les progrès de la science actuelle, plutôt que d'après l'état de la littérature à l'époque où il traçait laborieusement ses vues. Disons, toutefois, que, promoteur zélé, intelligent et éclairé de l'éducation et aussi de l'agriculture, il a laissé des traces de ce que pouvaient dans ces temps difficiles les hommes dévoués. M. Paquin a été curé de Saint-François du Lac avant de passer à la paroisse de Saint-Eustache où il a desservi près de vingt-six ans. M. l'abbé Paquin était originaire de Deschambault.

temps de notre étude de la vie et des vertus d'un bon prêtre, dont le souvenir vit encore, là aussi, dans les traditions de famille.

XVIII.

Depuis près de deux ans, M. l'abbé Leprohon faisait le bonheur du curé de Deschambault et l'édification de la paroisse, lorsque l'heure du départ sonna. Il fut appelé à remplacer, à Belœil, M. Pierre Fréchette, que la mort enlevait à un âge peu avancé (a). A la voix de son évêque, le vicaire de Deschambault quitta donc sa solitude enchantée. Il se rendit sans murmurer au poste qui lui était assigné. Dans sa nouvelle paroisse, il se livra aux fonctions du saint ministère avec cette prudence et ces mesures de charité dont il ne se départit jamais. Il faisait de la prédication et de la direction des consciences son occupation journalière. C'est avec un zèle remarquable qu'il dirigea toutes choses. Il sut se concilier l'estime et le respect de ses paroissiens sans rien sacrifier, sans rien relâcher même, des droits et de la dignité du ministère qui lui était confié.

Consultant plutôt sa charité que ses ressources, le curé de Belœil s'intéressa tout d'abord au sort des pauvres : et ce en homme qui connaissait leurs besoins et qui voulait les amoindrir. Ce bonheur ne lui fit jamais défaut, pas plus à Nicolet, vingt-cinq ans plus tard, qu'à Belœil. « *Beatus*

(a) M. Pierre Fréchette, élève du Séminaire de Québec, ordonné le 18 décembre 1784, avait succédé à M. Jean-François Hubert, dans la mission de Sandwich et du Détroit, lorsque ce dernier eût été appelé par Mgr. Desgly, pour être élevé à la charge de coadjuteur de Québec. Il n'y avait qu'un an que M. Fréchette était à ces postes lorsqu'il en laissa la charge à M. Frs.-X. Dufau, puis se rendit à Sainte-Croix qu'il desservit quinze ans avant d'aller à Belœil, succéder à M. F. Noisieux qui venait d'être nommé à la cure des Trois-Rivières. M. Fréchette est mort à Belœil, le 4 janvier 1816.

qui intelligit super egenum et pauperem. » Ce n'était pas assez pour sa belle âme de donner les soins spirituels les plus assidus à ses malades, il les visitait très-souvent, leur portait des douceurs, des provisions, des remèdes, selon que leur état de faiblesse ou d'infortune le réclamait. Ce bon prêtre leur apparaissait soudain, à des moments inattendus, apportant de douces paroles, de tendres soins et des suggestions encourageantes et consolantes. Il était auprès d'eux doux, comme toujours, affable, bon et très-officieux. Ses manières étaient, néanmoins, toujours nobles, prévenantes et simples à la fois.

Son désintéressement égalait sa piété. C'est ce sentiment qui lui faisait sacrifier chaque jour ses modiques ressources. Tous ses revenus, tant qu'il fut curé, appartenaient aux pauvres de sa paroisse, comme, plus tard, son patrimoine fut consacré au soutien des élèves pauvres du collège. Car, il faut le dire, M. Leprohon, dans tous les temps, n'a été que l'administrateur de son modeste avoir. Pour faire face à sa pieuse générosité, pour répondre aux besoins d'une foule de personnes qui recouraient à sa bonté, il se réduisait toujours au plus strict nécessaire.

XIX.

Prédicateur remarquable par le sentiment et par l'expression d'une piété profonde et communicative, par une diction naturelle et parfaitement adaptée aux sujets qu'il traitait, M. Leprohon était en outre doué d'un bel organe. Sa voix forte, vibrante, lui rendait facile la tâche de dominer son auditoire et de le captiver sous sa parole. Tous ses discours portent le cachet d'un esprit éclairé, exact, sévère et méthodique. Il se distingua toujours par une éloquence rapide et pleine de mouvements, d'allusions, d'images, calcu-

lée pour agir fortement sur l'imagination, pour émouvoir les consciences et pour affermir dans la foi.

Si nous ne craignons pas d'être trop prolixes, nous ajouterions qu'à la chaire évangélique, M l'abbé Leprohon a fait preuve d'un talent oratoire remarquable. Dans le ministère de la parole il était infatigable, comme, dans toutes les actions de sa vie, il s'est montré animé d'une charité inépuisable à l'égard de ses ouailles qui le vénéraient comme un bienfaiteur.

Sous peine de passer pour diffus, arrêtons-nous un moment sur le genre d'éloquence auquel il se donnait.

M. Leprohon maniait les sujets les plus arides avec talent, parce que l'étude constante qu'il faisait des livres saints et des maximes spirituelles l'avaient familiarisé avec tous les sujets de la doctrine chrétienne et de la morale évangélique. Toujours varié dans la forme, toujours fécond, mais toujours familier et noble à la fois, cet orateur populaire évitait les idées métaphysiques, les longues périodes, les termes recherchés, les expressions, comme aussi les mouvements extraordinaires. Cependant, toujours chaleureux, il était aussi toujours clair et précis. Il avait une méthode oratoire dégagée d'ornements frivoles, de phrases à prétentions et de figures recherchées. Comme saint Jean-Chrysostôme, il voulait être à la portée des esprits les plus simples, et captiver l'attention des plus petits, des plus humbles. Il voulait émouvoir les uns, instruire les autres et convaincre tout son auditoire. Voilà l'orateur éloquent—c'est l'orateur populaire.

Sa diction était pure et correcte, son style élevé, mais simple en même temps. Son argumentation était serrée, solide, persuasive et entraînant; et son geste avait une telle expression qu'il donnait une autorité incalculable à sa parole.

Rien ne l'eût troublé dans ses discours, parce que son but était déterminé, sa phrase calculée et son sujet médité dans

le calme. Décidé, au-dessus du respect humain, élevé comme celui qui est mû par de fortes convictions, M. Leprohon parlait avec force, allait droit au but, présentait, sans les dissimuler, les objections pour les pulvériser, répétait les prétextes pour en montrer la futilité; et, enfin, par une analyse abondante, ingénieuse et savante, il résumait ce que les saints docteurs ou les maîtres de la vie spirituelle avaient dit sur le sujet qu'il développait. Puis, à l'aide de ces procédés sûrs et efficaces, il triomphait du langage des passions.

Comme tantôt il développait les grandes vérités qui sont la base de la religion, comme le plus souvent il avait à découvrir à l'homme ce fonds de misères et de vices que lui déguise son orgueil, et qu'il avait à varier ses tons, nous signalerons, dans l'occasion, ne fût-ce que transitoirement, les modes, les procédés ingénieux, délicats et charitables auxquels son zèle le faisait recourir, soit pour dégager les esprits obscurcis par la corruption, soit pour faire briller à de jeunes intelligences les principes ou les conséquences des vérités du christianisme.

XX.

Pendant que M. le curé de Belœil s'occupait sans relâche dans sa paroisse à faire servir Dieu et bénir la religion, il fut réglé qu'à l'ouverture de l'année classique suivante (Octobre 1816), il se rendrait au collège de Nicolet pour y remplacer M. Archambault dans les fonctions de directeur. Son énergie et son habileté supérieures, l'importance des services qu'il avait rendus antérieurement à l'institution, tout le désignait au choix de l'Evêque de Québec.

Le vertueux curé demanda, il est vrai, à demeurer plus longtemps dans sa modeste paroisse, où il voyait beaucoup

de bien à faire ; mais l'Evêque, ayant mis ses services en réquisition en faveur du collège de Nicolet, et ne croyant pas devoir se départir de cet arrangement, M. l'abbé Leprohon s'y rendit sans mot dire. Sa position était délicate, mais, en bon soldat, il sut plier sa tente, sans s'occuper d'avantage de ce qui restait à faire à Belœil. En bon ecclésiastique, chez qui on doit trouver obéissance égale au zèle, il oublia les consolations qu'il avait trouvées dans son ministère, il ferma ses oreilles aux regrets de ceux auxquels il avait été utile. Les paroissiens de Belœil demandèrent, en vain, qu'on leur laissât ce pieux pasteur, enlevé trop tôt à leur affection. Mgr. Plessis considérait comme le premier de ses devoirs de surveiller les établissements d'éducation. Le prélat voulait, avant tout, que les études y fussent fortes, solides, en même temps qu'inspirées par la religion la plus pure. Il tint ferme contre leurs respectueuses démarches pour assurer la continuation des services de M. Leprohon à l'établissement d'éducation qu'il protégeait si efficacement. Les paroissiens de Belœil ont, néanmoins, gardé longtemps le souvenir de son zèle, de sa régularité et de sa douce piété.

Suivant les arrangements de son supérieur ecclésiastique, M. Leprohon se rendit au collège de Nicolet. M. Archambault consentit à se charger de la cure de Saint-Michel de Vaudreuil (a) devenue vacante par le décès de M. Deguire, senior (b), et M. l'abbé Prevost, de la cure de Saint-Mathias, remplaça M. Leprohon à la cure de Saint-Mathieu de Belœil,

(a) Voy. : Note sur M. Archambault, au bas de la page 48 de l'article sur M. Raimbault.

(b) M. J. Bta. Larose-Deguire mourut à Vaudreuil, le 14 décembre 1815, à 71 ans, 9 mois et 8 jours. M. Joseph L. Deguire, décédé au mois d'avril 1813, était son fils ; ce dernier est mort à Lavaltrie. M. l'abbé Deguire, père, était forgeron et demeurait à la Pointe-aux-Trembles. Son épouse étant morte, il demanda l'entrée du sanctuaire, et fut ordonné prêtre quatre ans après le décès de son épouse. Outre l'abbé Joseph, il avait un autre fils qui fut notaire, et un troisième qui mourut en bas âge. M. Deguire, père, avait étudié au séminaire de Québec. Il quitta ses livres pour prendre le mousquet dans la guerre d'invasion en 1775.

qu'il desservit jusqu'au mois de septembre 1820, où il mourut, âgé de près de soixante ans, dans sa trente-quatrième année de prêtrise. M. Prevost était animé d'un zèle prudent et éclairé. Il avait en outre la réputation d'être un habile administrateur.

XXI.

M. Raimbault, Supérieur du Séminaire de Nicolet, subjugué par l'ascendant du mérite, et par la bonté de cœur de M. Leprohon, l'avait désigné depuis longtemps au choix de l'Evêque de Québec, et décida ce dernier à l'attacher à une institution au service de laquelle il avait, antérieurement, donné déjà des gages de son dévouement. Ces deux vertueuses ecclésiastiques étaient intimement liés l'un à l'autre. Il semble qu'ils étaient inséparables ; et tous les jours, nous trouvons encore leurs noms dans la bouche de leurs contemporains, qui révèrent en eux deux amis de la science et de l'éducation.

On s'est tellement habitué à réunir ces deux noms, qu'il devient utile de ne pas confondre leurs caractères différents, comme leurs talents. Rendons justice égale à des mérites également remarquables. « Suum cuique » Ces deux vertueux prêtres furent incontestablement deux hommes dont la carrière a été des plus honorables. Tous deux ont éminemment concouru à l'avancement de la noble cause de l'éducation en cette province ; et tous deux, par leurs grandes qualités, ont bien mérité de la religion et du pays, quoique à des titres un peu différents.

M. Leprohon fut maintenu par les circonstances dans un rôle plus modeste ; le nom de M. Raimbault plus lié à la chose publique, se trouve plus attaché aux événements du temps où il vécut.

M. l'abbé Leprohon, plus communicatif, et, à la fois, plus ami de la solitude, du silence et de l'obscurité, trouvait son plus grand bonheur à s'occuper du bonheur des autres. M. Raimbault, plus pensif, plus concentré, plus sensible, peut-être, désirait néanmoins le bonheur de tous, mais il n'avait ni l'énergie ni l'activité de M. Leprohon. L'un soignait plus les détails, l'autre embrassait plus facilement l'ensemble d'une affaire. M. Raimbault était éminemment qualifié pour présider, comme M. Leprohon pour le seconder. Sans doute, le premier était comme l'âme du Séminaire de Nicolet, mais le second en était vraiment le cœur. Celui-ci était plus amical dans ses procédés, celui-là, cependant, était ami fidèle et dévoué, bien que plus maniéré et plus réservé. M. Raimbault avait plus de dignité, il est vrai, plus d'urbanité, plus de noblesse même dans ses allures, mais M. Leprohon était plus bienveillant, plus sociable et, parfois, plus entraînant par sa touchante bonté. M. le Supérieur fit aimer la vertu dans le monde, et M. le Directeur fit plus aimer la solitude et les conseils de l'ascétisme. Enfin, si l'un avait plus de chaleur, l'autre avait plus de lumières.

Ajoutons encore que si, d'un côté, M. Raimbault était plus façonné à l'école des muses, si son esprit était plus orné, plus richement pourvu de connaissances variées et solides, s'il était enfin plus homme de cabinet, M. Leprohon, d'un autre côté, était plus simple dans les formes, plus profond dans la direction, plus empressé, plus dévoué, si non plus constant, au moins plus généreux et plus homme de conseil. Celui-ci avait une influence profonde sur la jeunesse qui était confiée à sa sollicitude, mais l'influence de celui-là était plus grande, plus étendue, plus générale dans les circonstances où il vécut. M. Raimbault trouva partout des admirateurs ; et partout aussi M. Leprohon se faisait des disciples, des amis. Quoique austère en apparence, et, parfois, usant de formes un peu âpres, M. le Directeur était, néanmoins, toujours uni, compatissant et paternel ; M. le

Supérieur Rimbault, quoique plus digne, était aussi plus grave, plus froid, et, en toutes choses, plus mesuré. Enfin, ces deux hommes éminents, identifiés à la même œuvre, stimulés par la même ardeur et pour les mêmes motifs, s'entendaient parfaitement pour l'exécution des mêmes projets. Unis dans les mêmes travaux, animés des mêmes vertus, également humbles, pieux, réguliers et zélés, soutiens généreux et désintéressés, guides de la jeunesse studieuse, rapprochés par les mêmes vertus, sans se ressembler par les mêmes sentiments ni par le même caractère, ils passèrent plus de trente ans dans une constante communauté de pensées et de vues, dans une douce et continuelle amitié qu'aucun nuage ne vint altérer.

Sans nous occuper davantage des relations, des sympathies qui existèrent entre ces deux laborieux ecclésiastiques, rendons hommage à Dieu qui sait incliner la volonté des hommes, vers le genre de travail auquel il les appelle et qui leur donne les qualités nécessaires pour y réussir.

XXII.

L'air froid, sec, et parfois sévère, qu'on remarquait sur les traits de M. Leprohon, aurait fait soupçonner, dès le premier abord, qu'un pareil sujet était déplacé à la tête d'une maison d'éducation ; mais bientôt on reconnaissait les qualités de son bon cœur et que sa grande âme était de mise partout pour faire le bonheur des autres. Tous les ecclésiastiques de la maison étaient heureux et fiers de voir à leur tête celui que partout on proclamait comme un modèle. On entend parler parfois de son air austère, mais ce ne peut être que par ceux qui exigent des supérieurs une vertu flexible, une discipline commode. La sévérité des prin-

cipes, loin d'atténuer en eux les qualités aimables, leur donne un éclat plus tempéré, plus doux.

Tous ceux, en effet, qui ont connu M. Leprohon rendent justice à l'élévation de son esprit, à sa touchante charité. Tous applaudissent à ce dévouement sans bornes pour la jeunesse confiée à sa sollicitude. Toutes ses démarches, tous ses actes prouvaient qu'un meilleur choix était impossible, et qu'il avait, à un haut degré, les aptitudes et les talents requis pour la direction d'une maison de hautes études. Il est remarquable que son début même dans l'administration ne se ressentit aucunement de sa jeunesse.

Rendu au collège par le grand évêque, M. l'abbé Leprohon montra qu'il avait toutes les qualités, et mieux toutes les vertus qu'exigeait l'emploi qui lui était dévolu. Il ne tarda pas à se vouer tout entier, sans trêve et sans merci, à l'éducation des enfants. On peut donc dire de lui ce qui a été dit de l'abbé de l'Épée, qui consacra toute sa vie, avec un zèle infatigable, une charité ardente et une héroïque philanthropie, aux soins des sourds-muets : « L'abbé était comme un père au milieu de ses enfants, il se dépouillait pour les couvrir et portait des vêtements usés pour leur en procurer de bons. » Souvent même, dans les besoins pressants de ses petits protégés, le vertueux M. Leprohon anticipait sur ses revenus futurs en leur faveur, ou intéressait à leur sort les personnes bienveillantes de sa connaissance. Combien d'enfants, oubliés en quelque sorte, mal chaussés, mal vêtus, mal pourvus, passaient l'année scolaire sans subsides, sans recevoir aucun cadeau, aucune gratification, aucune visite de leurs parents, et cependant n'avaient pas fait de dettes au bout des douze mois ? En congés, en vacances, en classe, ils n'avaient eu néanmoins aucun pécule à leur disposition. Les petits dons, les petites industries du bon prêtre, et son modique budget leur avaient fait traverser l'année sans chagrin. On avait beau raisonner, le taxer d'imprudence, le pieux directeur laissait dire et maintenait

ses distributions. Il avait de l'expérience et croyait que, si la prudence est nécessaire, la confiance en la Providence est toujours de saison.

XXIII.

La solidité de ses principes défendait M. l'abbé Leprohon contre les procédés de l'ambition, contre les folles dépenses et contre les autres vaniteuses prétentions de l'amour-propre. Elle avait en outre l'avantage de le fortifier contre l'abattement ; et c'est grâce à elle s'il se plaisait dans des milieux qui, d'ordinaire, ne sont guères agréables.

Rien ne le fatiguait, rien ne le rebutait, rien ne le contrariait. Ce modeste lévite, toujours actif, toujours zélé, toujours au service des autres, était cependant toujours content, toujours dévoué, toujours gai, dispos et empressé. Les éloges se multipliaient à son adresse, comme il multipliait ses œuvres ; mais il avait pris son parti, il ne les entendait pas, il y était parfaitement insensible.

Le jeune abbé se reposait un instant à genoux après chaque exercice, après l'étude, après la classe, et disait qu'il savourait en ce moment le plaisir qu'il avait éprouvé en rendant service. Dans une occasion, il ajouta qu'un mot de prière après un travail d'une heure lui donnait repos et consolation ; et que, de plus, il y trouvait zèle et courage pour entreprendre une autre tâche.

Lors de son arrivée à Nicolet, lorsqu'il y fut appelé comme régent et comme professeur de français, on remarqua de bonne heure que les récréations ordinaires, les jeux et les autres amusements auxquels se portent si impétueusement les jeunes gens, ne satisfaisaient qu'à demi le jeune ecclé-

siastique. Aussi ne fut-il pas longtemps au Collège avant de demander qu'on lui permit de faire une demi-heure de catéchisme tous les soirs, avant la prière ordinaire. Ces détails pourront paraître puérils à quelques-uns, mais ils montrent une imagination féconde en mesures propres à occuper et même à aiguillonner les natures les plus indolentes.

Et cette demi-heure que l'abbé passait au milieu d'une douzaine d'élèves, était employée à leur expliquer leurs prières, au développement des vérités de la religion et des ressources qu'elles offrent à l'homme pour son bonheur.

Pendant que les enfants, qu'il évangélisait avec le plus généreux amour, goûtaient son inépuisable sensibilité, les professeurs et les directeurs de la maison admiraient à la fois son incomparable modestie et ce zèle qui ne se ralentissait jamais.

Dans les récompenses qu'il offrait à ces jeunes enfants si candides, ses pieuses industries montraient encore comme il était ingénieux à les soutenir et à les stimuler. L'un devait servir la messe,—l'autre figurerait dans une procession,—celui-ci serait fleuriste,—celui-là porterait des parfums, etc., etc.

C'est par ces moyens qu'il faisait aimer aux enfants pieux les cérémonies du culte si pleines d'attraits pour tous les âges. Sur quelques-uns, déjà, il fondait des espérances flatteuses que ces jeunes gens ont justifiées pour la plupart.

Tantôt il disait gravement :—Vous avez bien étudié cette semaine ; eh bien, mes enfants, au prochain congé nous irons cueillir des fleurs pour les autels.

Tantôt il disait à l'un :—« Mon petit ami, vous aimez bien le bon Dieu, je vais placer vos fleurs à l'autel de façon qu'elles soient les plus rapprochées du Saint-Sacrement. » Puis à l'autre :—« Vos fleurs, mon cher, sont belles ; je veux les placer avantageusement ; mais tâchez, vous aussi, d'être toujours une belle fleur devant le bon Dieu. »

Quelques années plus tard, lorsque M. Leprohon fut mis

à la tête de l'institution, il voulut que l'enseignement du catéchisme se fit chaque jour pour les jeunes élèves ; et, assez souvent, le pieux directeur se soustrayait à la compagnie de ses confrères, ou disparaissait des salles, pour assister à la répétition des leçons de l'enseignement religieux, soit pour y encourager ses petits amis, soit pour soulager le régent auquel était dévolue la tâche de les catéchiser.

XXIV.

On a vu qu'à chaque succès, M. Leprohon réservait à ses élèves les agréments de quelque fête ou le plaisir d'aller cueillir nouvelle corbeille pour orner le sanctuaire de la chapelle des dépouilles parfumées des prés et des côteaux.

Avait-on fait bouquets et guirlandes pour longtemps, l'abondance et la fraîcheur des festons dispensaient de retourner si tôt à la prairie, au bois, au vallon. L'habile pédagogue offrait soudain à ses petits amis, si ingénus, et parfois fort turbulents, l'occasion d'aller faire cueillette de fruits, soit de fraises, soit de bluets, selon la saison. Des joies, des trépignements accueillaient d'ordinaire ces généreuses paroles ; et, pendant ces heures joyeuses, les fruits, comme aussi les fleurs champêtres, tombaient sous leurs doigts avides et besogneux. Chargés de butin conquis sur le règne végétal, la bruyante troupe venait encore déposer au pied des autels bouquets et festons, après avoir savouré les délicieux fruits de la saison.

Comme aussi chaque saison amenait nouvelles fleurs et nouveaux fruits, le pieux catéchiste variait les récompenses et ses parures d'autels au retour des fêtes religieuses et des grands jours, trouvant ainsi moyen de changer les ornements du modeste oratoire et d'enrichir les jeunes cœurs de la science religieuse.

L'hiver et ses frimas ne pouvaient ravir au digne ecclésiastique des moments si précieux. Il avait aussi ses recettes pour conserver ses fleurs, ses ressources pour s'en procurer de vives, de fraîches et de suaves. A ses chers élèves, il donnait occasion de les entretenir, de les renouveler.

De plus, on voyait en eux l'intérêt s'accroître. Le goût se développait à ce petit labeur. Une sainte ambition les portait à multiplier leurs offrandes et la plus belle émulation soutenait leur ferveur. Il en résultait, pour le sanctuaire, plus fraîches et plus riches parures, pour les enfants d'innocentes occupations qu'allégeaient de délicieuses pensées, d'aimables conversations et de charmantes confidences qui provoquaient joyeux propos et naïfs épanchements. Pour la plupart, c'était leurs plus chères distractions, leurs fêtes les plus aimées et les délassements dont ils se montraient le plus avides.

Ce besoin de parer l'autel de fleurs aux riantes couleurs, leur donnait le goût de les cultiver, de considérer leurs formes variées, leurs ramifications délicates, leur merveilleuse parure, d'examiner leurs habitudes, leurs propriétés, leur faisait aimer de plus en plus leur structure, leurs légions émaillées, diversifiées avec tant de grâces.

Cette habitude amena le goût de l'horticulture. On le favorisa, il se développa ; et, de son côté, M. Leprohon, qui l'activait, fit tant et si bien qu'il obtint aux écoliers d'abord un petit jardin, puis dans ce jardin, un petit parterre à chacun, puis, enfin, des prix annuels aux plus dévoués, aux plus constants, aux plus laborieux.

Aujourd'hui, non seulement la rose et l'œillet s'empres- sent d'y naître, mais ces parterres embellis par tant de mains ingénieuses et rivales sont entremêlés de nappes verdoyantes de gazon, d'élégants bosquets où l'on trouve l'ombre, la fraîcheur et le silence. Pour la jeunesse, ici toute la nature s'embellit. Ici, par elle, la grâce et la beauté remuent l'âme

sensible. Son grand secret c'est de plaire aux yeux pour gagner les cœurs. Ici donc, sans chagrin, on passe du loisir au travail, du repos à l'étude.

L'art de cultiver les fleurs a toujours été en honneur à Nicolet. On sait en apprécier les jouissances. On pratique, on aime *cette aimable science par laquelle*, dit un ancien, *Dieu a voulu nous initier à l'amour du bon par l'amour du beau*

Dans ces petits parterres, cultivés avec intelligence, comme dans les frais vallons et dans les bois ombreux, M. Leprohon ne laissait pas ses petits élèves distraits et indifférents au milieu des merveilles de la nature. Il y trouvait des motifs de réflexions pieuses, de causeries agréables, d'élévation d'esprit vers l'intelligence divine qui régit, qui féconde et qui renouvelle toute la nature.

Dans la lumière, dans la verdure, que de merveilles, en effet ! Que de beautés ! que d'harmonies ! Comme le pieux directeur savait en dévoiler les grâces et les splendeurs ! Comme il aimait à exalter la Toute-Puissance *de celui qui est le Père de tant d'œuvres glorieuses !* (a) de Celui qui a assigné à tant d'objets frêles et délicats, des lois constantes et pleines d'harmonie !

Voilà comme il intéressait à la fois le cœur, l'esprit et l'imagination.

Et, plus de trente ans après cette époque, lorsqu'il eût laissé le collège, M. l'abbé, dans ses heures solitaires, après un travail prolongé, se délassant en sage, aimait encore à promener parfois

..... Ses regards attendris
Sur ses bois, sur ses fleurs, sur ses enfants chéris.

(a) These are thy glorious works, Parent of good, Almighty !.....

MILTON, *Paradis Perdu*, Liv. V, v. 154.

XXV.

O Nicolet, *Nicolet qu'embellit la nature* !... Nicolet, où tant de jeunes talents ont mûri dans la solitude ; où tant de jeunes amis ont embelli réciproquement leur existence ; où tant de personnages éminents ont été préparer les bases de leur avenir !... aimable asile, rempli du souvenir de tant de précieux noms, de tant de beaux génies sortis de tous les rangs, de toutes les conditions, depuis plus de soixante ans !... Maison fortunée qu'embellissent tant de charmes, plus florissante encore par les suaves vertus qu'on y pratique que par les arts et les sciences qu'on y enseigne, oh ! toujours, toujours, du pays tu seras et l'honneur et la gloire !

Mais ta rivière, mais tes pins, ce massif enchanteur, ce bosquet ombreux et sans rival où l'on goûtait autrefois le frais et le repos, tes jardins, tes bois, sont encore doux et chers à bien des cœurs... Combien de tes enfants qui ont brillé dans le sanctuaire ou dans les conseils de la nation, qui ont été par leur honorabilité et par leur capacité reconnus l'ornement de la société, combien de jeunes gens, disons-nous, pendant qu'ils mûrissaient leur jugement, qu'ils fortifiaient leur raison, qu'ils enrichissaient leur mémoire et leur imagination par la culture des lettres, et qu'ils puisaient le savoir aux sources les plus pures, contemplaient ici la nature, dans ses plus belles splendeurs ! L'âme sensible aux beautés de la nature apprenait à bénir et à louer le Créateur. La vie de chacun s'écoulait, sur ces bords enchanteurs, sans agitation, dans une douce monotonie, au sein de belles et riches campagnes. On étudiait, on méditait, les uns par inclination, les autres par reconnaissance, tous par devoir ; puis, aux doux fruits de la science, on joignait les plaisirs

de la solitude, les agréments de la vie champêtre, et les joies douces que donne une conscience pure.

La jeunesse active, sobre et rustique parfois, toujours timide, rêveuse ou naïve, aimait tantôt à se réfugier dans le temple, tantôt à s'ébaudir sur les vertes pelouses. . . Chacun s'évertuait à déployer son génie naissant, insouciant des misères et des épreuves qui lui étaient réservées ; sans soupçonner les errements des beaux esprits, les mécomptes de l'ambition, ni les plaintes, ni les aigreurs, ni les déceptions de leurs devanciers que déjà la fortune traitait parfois en marâtre... O séjour enchanteur ! Combien de cœurs affectueux élèvent vers toi les parfums de la reconnaissance et d'un amour inaltérable !...

Des souvenirs si chers, si vifs, si tendres ne seraient pas complets si on omettait ce que M. Leprohon faisait pour les embellir et pour les multiplier.

XXVI.

Avant de suivre M. Leprohon dans la direction des études, voyons sa conduite comme préfet de discipline ; car il était tout cela à la fois, et même plus que cela, puisqu'il cumulait, bon gré malgré, les emplois de professeur de théologie, de directeur des ecclésiastiques, etc., etc.

M. l'abbé Leprohon était doué d'une vertu qui ne reculait devant aucun obstacle. On sait qu'en tout temps, en toutes circonstances, il était calme, insensible à l'intrigue, à l'injure même, et qu'il était noblement et sans relâche attaché au devoir. La justice exige que ces excellentes vertus, bien souvent méconnues par suite de sa grande modestie, parviennent à la connaissance de ses concitoyens. Sa vie était publique, mais, à bien dire, circonscrite dans l'enceinte de son cher collège.

M. le directeur avait à surveiller l'observance de la règle à toute heure de la journée. Il se faisait un devoir de donner lui-même l'exemple de la régularité en tout point. Il présidait aux exercices de piété, soit des élèves, soit des professeurs. Il visitait les salles, les dortoirs, souvent les classes, avisant les régents et les professeurs, ou encourageant les élèves. Partout le règlement était observé, la discipline la plus exacte maintenue, mais sans contrainte. On sentait qu'une main vigoureuse présidait à la direction de la maison. Et c'est bien en tout point, en toute circonstance, et partout qu'il désirait qu'on se conformât à l'esprit de la règle.

Etant allé faire visite aux directeurs d'un séminaire, pendant les vacances, il se montra très-offensé de ce qu'on permettait aux écoliers d'aller et venir par la maison sans le costume de rigueur, le capot bleu, l'antique uniforme des colléges, qu'ont honoré tant d'hommes distingués dans tous les rangs de la société par leurs talents, par leurs qualités et par leurs vertus. Cependant, cette discipline sévère, il ne la maintenait que dans l'intérêt du plus grand nombre. Nous l'avons entendu affirmer bien des fois par d'anciens élèves, aujourd'hui haut placés dans les rangs de la société. Ils avouent avoir eu en lui le meilleur ami ; et il est de fait que les parents ne se retiraient pas de ses appartements sans être touchés de sa bonté et de l'intérêt plein de tendresse qu'il portait à leurs enfants.

N'envisageant dans ses nombreux élèves que des esprits à éclairer, des cœurs à former, M. Leprohon n'épargnait aucunement ses peines pour leur rendre service.

La bonté s'alliait en lui à la dignité du caractère. Il pardonnait aux uns les écarts, les travers, les inégalités de caractère, il fermait les yeux sur les étourderies, les caprices et les bizarreries des autres, et, pour tous, se montrait plein de condescendance. Il indiquait à chacun les fâcheuses inclinations, les penchants dangereux, les tendances mauvaises contre lesquels il fallait lutter. Ces observations le

conduisaient à apprécier non-seulement le caractère de chaque élève, mais à connaître son mérite et sa docilité; et le mettait en mesure de le diriger avec plus de succès.

M. le directeur usait modérément de réprimandes, mais il employait fréquemment les avis, les exhortations douces ou sévères, avec une sagacité, un à-propos qui éclairait l'esprit, qui dirigeait le cœur et qui toujours perfectionnait, sans humilier, sans décourager.

XXVII.

Protection, encouragement, conseil, réprimandes mêmes, tout était donné, distribué, ménagé avec douceur, avec tendresse, disons aussi avec sûreté, avec une fermeté qui n'excluait pas la bonté, mais qui faisait pressentir des punitions plus dures ou plus pénibles en cas de récidive.

Le châtement arrivait, mais il était précédé de mesures et de moyens qui devaient le faire éviter. Il était accompagné de paroles qui encourageaient, qui ravivaient. Et, pour tout dire, ajoutons qu'il était donné à ceux qui manquaient, avec les ménagements dûs à l'âge et à la condition de l'individu.

Les écoliers savaient d'avance qu'au tribunal de M. Leprohon il n'y avait ni déni de justice, ni passe-droit, ni rigueur qui eussent excité l'animosité, ni révolté l'amour propre. On savait que le directeur avait des tendresses, parfois même des caresses opportunes pour le coupable, mais on connaissait aussi qu'il les accordait avec mesure, avec ces ménagements qui amènent la correction à bon terme. D'ailleurs, tout le monde savait que le châtement avait été annoncé, qu'il avait été amoindri, mitigé, et que le mentor ne châtaait que par devoir.

A certaine heure, à la fin du jour, se trouvait à sa porte

une petite troupe agitée, émue.—Les uns avaient été renvoyés par les régents, les autres avaient à se plaindre de leurs confrères ; celui-ci avait des misères, celui-là avait été ou mutin, ou dissipé.—On en voyait de craintifs, de timides, d'indécis. Ces jeunes gens avaient compris que la jeunesse avait là non-seulement un maître, mais un tuteur, un père, et un père plein de tendresse et de force, qui les défendait de tout mal, de toute misère, qui les soutenait contre toute faiblesse et qui les préservait de tout malheur. Ils se confiaient dans ce chef, cet ami qui enseignait à tous à vivre et à mourir fidèles à Dieu et à ne jamais craindre l'homme plus que Dieu.

A tous le guide sûr et consolateur rendait le calme et le bonheur. Justice à ceux qui avaient été blessés dans leurs affections, secours aux faibles, aux infirmes, et à tous paix et conseils. Le bon directeur éclairait, avertissait, reprenait, corrigeait avec calme et avec patience. C'est là qu'il fallait voir sa mansuétude aux prises avec les faiblesses, avec les passions et avec les misères de tout ce petit monde, montrant sa justesse d'esprit, son zèle, sa vertu, sa religion. Les fautes, les murmures, les rechutes de cet essaim fragile faisaient vraiment resplendir sa foi, sa charité, la grande bonté de son cœur. En peu d'instant ce pieux mentor avait tout écouté, tout compris, tout guéri, sinon avec délices, aux moins avec amour.

L'habile directeur avait aussi ses méthodes à l'endroit des coupables. Car eux aussi, parfois, avaient à se présenter, la rougeur au front, le repentir dans l'âme, devant l'homme plein de miséricorde. Ils tremblaient devant l'autorité ou méconnue ou injuriée. Le coupable s'était mépris—ou il avait cédé à l'illusion ; bref, était-il repentant ?—La réprimande lui était si bien ménagée, les avis donnés si amicalement, que le délinquant sortait de l'appartement heureux de se sentir repentant, consolé, encouragé, béni par un ami si juste, si généreux.

Nous avons dit qu'il faisait fréquemment la visite des classes. Il se montrait inconsolable quand quelque circonstance l'empêchait de visiter régulièrement ses chers élèves. De la meilleure grâce, il se soustrayait même à la plus aimable compagnie pour voler auprès d'eux. Mais, comme nous l'avons dit, il savait déployer, au besoin, avec une noble fermeté, cette bienveillance affectueuse qui faisait place à l'inflexible sévérité lorsqu'un sujet indocile ou arrogant ne lui tenait pas compte de ses bons procédés, lorsque son affabilité et ses prévenances étaient méconnues, et que l'exemple du mutin pouvait devenir contagieux.

XXVIII.

Tout ce que M. l'abbé Leprohon faisait était pour le bien de ses subordonnés, et tout ce qu'il entreprenait pour eux était accompli avec une bonne foi parfaite. Son air froid, grave, et parfois austère, aurait fait soupçonner au premier abord qu'il n'était nullement expansif et qu'il n'accordait aucune sympathie aux âmes contristées. Il était néanmoins le père, l'ami, le meilleur ami, et même, parfois, l'instituteur du plus grand nombre des élèves. Dans les récréations, il félicitait l'un, il stimulait l'autre, il revenait sur ce qui avait été observé dans la revue des classes. Tantôt il emmenait à ses appartements l'écolier à esprit lent, pour lui expliquer ce qu'il n'avait pas saisi de ses matières classiques ; tantôt il lui assurait le concours d'un de ses camarades plus avancé, afin de le faire progresser et de le faire sortir de l'abattement, du découragement que produit l'insuccès prolongé. Sa sollicitude constante, ses soins empressés donnés à ses élèves, à des enfants faibles ou peu intelligents, ne se mesuraient que sur l'étendue des besoins de ces jeunes gens qui lui étaient étrangers, il est vrai, mais qui étaient confiés

à sa tendresse, à sa vertu. Qui pourrait compter ses insomnies, ses démarches entreprises pour servir des malades, des incorrigibles, et, parfois, des cœurs durs qu'il espérait attendrir par ses bontés ? Qui pourrait mettre au jour tous les actes de vertu qui caractérisent la généreuse et noble existence de ce prêtre toujours bon, toujours prévenant, toujours amical, toujours consolateur, malgré les défaillances, malgré les égarements de ses nombreux élèves, malgré les ennuis, les fatigues de sa charge, malgré toutes les tristesses qu'on n'énumère pas, mais qui se comprennent, et que l'écolier, même le plus indiscipliné, n'a pas oubliés, que le plus mutin de ce temps se rappelle, depuis qu'échappé de la ruche, où il développait son intelligence, il a fait taire ses passions ? Combien de ces natures âpres et peu délicates, lui sont redevables des salutaires réformes qu'elles ont subies, chérissent ces réminiscences et se reprochent les froideurs causées, les désolations, les agitations infligées, les embarras suscités à un saint homme qui consumait pour eux, dans le silence, ses jours, son repos, sa santé, etc., etc. Dans cette position ingrate et monotone, ce qui soutenait le courage de cet aimable protecteur du jeune âge et de ceux qui lui ont succédé, ce qui les animait dans la tâche, ce n'est pas l'honneur de servir leurs semblables ou la pensée d'être utiles à des amis, ou de se rendre dignes de leurs récompenses, c'est d'abord, et avant tout, l'idée de remplir un devoir, de faire aimer Dieu et de mériter ses faveurs.

Enfin, M. Leprohon, plein de l'esprit de l'Évangile, savait, par des prodiges d'adresse patiente, ranimer ceux qui se laissaient entraîner sans défiance par de malheureux instincts. Tout était alors prévu d'avance, tout était calculé. C'était, on peut le dire, arrêter le mal dans son principe, si bien qu'une foule de jeunes gens lui étaient reconnaissants de la prudence avec laquelle il les avait prémunis contre les dangers de l'avenir. Il montrait à tous cet attachement qui

captive, cette sollicitude qui attire plus au bien que les reproches et les gronderies ne détournent du mal.

Qu'il faisait bon de vivre avec lui, nous disait un des anciens du clergé, auquel il nous a été donné de parler de lui ! Les années passées avec M. Leprohon, nous disait encore tout récemment un aimable et pieux confrère qui avait pu l'apprécier, ont été trop courtes ! « Cependant, je lui dois ce que je suis. » — Et combien d'autres témoignages de ce genre ne pourrions-nous pas reproduire ?

XXIX.

D'après ce qui a été dit des éminentes qualités et des rares vertus qui distinguaient le pieux abbé Leprohon, on conclura aisément qu'on avait acquis un précieux auxiliaire à l'établissement en l'y appelant. Mais ces grandes vertus qu'on admirait parfois et qui dans tous les temps lui conciliaient l'amour et le respect des élèves et des professeurs, M. le directeur ne s'en était pas paré sans grand labeur, ni surtout sans vigilance exacte. Ce ne fut pas la tâche d'un jour, ni même une œuvre accomplie dans une certaine période. Ce fut le travail de toute sa vie et de chaque jour de sa vie.

On voyait de temps à autre l'empire que la religion exerçait sur ce caractère ardent, sur cette nature difficile et parfois violente. On en jugera par ces deux faits.

Un jour, l'Evêque de Québec, rendu à Nicolet pour y prendre état des choses, pour y apprécier mieux le mérite du corps enseignant en le prenant à l'œuvre, et pour juger mieux des aptitudes des élèves, avait souvent appelé M. Leprohon et l'avait retenu assez longtemps dans ses appartements, où plusieurs personnes avaient tour à tour demandé audience—ce qui, tout en prolongeant les séances, inter-

rompait le compte-rendu de M. l'abbé et le ravissait à ses occupations.

Au sortir des appartements du prélat, pour se rendre à la salle des exercices, où le règlement commandait sa présence, M. Leprohon rencontra un jeune prêtre, étranger à la maison, qui l'aborda respectueusement et lui demanda si l'Evêque était encore au séminaire.....

—A vous d'y voir, dit M. Leprohon, en traversant le corridor avec rapidité.

—Mais.....je viens.....balbutiait le nouveau venu.....

M. Leprohon n'avait pas entendu, il était disparu.....

Le jeune vicaire, interdit, éperdu, ne savait plus déjà dans quelle direction porter ses pas, que M. le directeur revint à lui en disant :

—Voyons, mon cher, je vous ai parlé avec quelque vivacité.—Ne m'en voulez pas—je suis à vous.

—M. le directeur, répliqua l'étranger, je suis venu à la voix de mon supérieur. Je me rends auprès de mon évêque ; je ne prétends pas, comme un intrus, m'imposer indiscrètement ici.....

—Vous êtes en règle, mon cher confrère, répartit M. Leprohon, oubliez mes imperfections ; et, de ce pas, allons aux salles de Sa Grandeur.....Je vais vous y conduire et vous introduire même.....Mais je suis si partagé, que j'oserais presque me plaindre de ce que mes occupations me font oublier mes devoirs envers les confrères ! Voyez donc, monsieur, mon excuse ne vaudra pas mieux que le pauvre diner que nous partagerons tantôt. Vous serez des nôtres, n'est-ce pas?.....A tantôt donc.....

Et la porte de l'Evêque s'ouvrit.

Heureusement, le jeune prêtre était de ces intelligences capables de comprendre les véritables dévouements. Il vit dans la conduite de M. le directeur un homme de cœur qui voulait réparer des paroles irréfléchies.

Un matin, par un gros froid de décembre, M. le directeur

revenant de la sacristie au collège, rencontra sur son passage le nommé Osias, qui avait, à cette époque, mission de traîner, bon an mal an, la poste de la campagne à la ville du district et de la ville à la campagne. Le bon Osias qui, ce jour-là, n'avait pas à transporter les paperasses du commerce et de la diplomatie, désirant communiquer avec son curé, arrivait à la sacristie un peu avant la messe et demanda avant d'entrer, en saluant M. Leprohon qui sortait, si M. Raimbault était à la sacristie ?

—Allez donc y voir, dit M. le Directeur, et vous le saurez..... Osias entra, adressa quelques paroles à M. le curé et sortit aussitôt.

Il n'était qu'arrivé au bas des degrés lorsqu'il entendit M. Leprohon lui dire :—Mais, dites donc, Osias, la poste est-elle arrivée ? Y a-t-il malle aujourd'hui ?

—Ah ! Monsieur, à votre tour maintenant, dit Osias, Allez-y voir, et vous le saurez.

—C'est bien, mon vieil ami, répartit M. Leprohon. Je sais que je vous avais parlé trop vivement. Je suis revenu vers vous pour nous raccommoier. Votre sourire me dit que vous n'êtes pas fâché..... Merci ! Une autre fois je lâcherai d'être plus amical ; mais vous, respectez le silence qu'observent les hommes de communauté. Vous comprenez que je devais l'exemple aussi sur ce point, et que je me suis accoutumé de bonne heure à le pratiquer sérieusement. Et encore.....

—Déjà Osias s'était éloigné au pas de course, poussé par un gros vent de nord-est qui compromettait sa marche sur le chemin glissant.

Le bon directeur racontait lui-même ce fait un jour et il ajouta :—Je devais l'exemple du silence à la communauté qui, de la salle d'étude, avait les yeux sur moi—c'est vrai—mais je devais aussi l'exemple de la charité à ce bon serviteur public. Pour ne l'avoir pas traité avec assez d'égards, vous le voyez, j'ai manqué envers lui et envers les autres. —Voilà les fruits de la vivacité irréfléchie !.....

Avec une nature aussi vive, avec un caractère aussi âpre, comment expliquer la bonté, la douceur et la miséricorde que pratiquait si hautement M. Leprohon, sinon en disant qu'il était un saint ?

XXX.

Cependant la sévérité de M. Leprohon tenait peut-être moins à son naturel qu'à ses principes. Il était bon, paternel, affectueux pour tous. Un autre fait vient ici à l'appui de ce que nous écrivons.

M. l'abbé C*** A*** qui était (en 1816-1818) ecclésiastique et professeur au collège de Nicolet, aidait M. Leprohon. Il connaissait sa sollicitude toute paternelle pour les élèves de la maison. Un soir, sans autre motif que celui d'intriguer son confrère, il l'avertit, mais avec des précautions minutieuses, qu'un des grands écoliers du collège veut désertir, et que le coupable va prendre la fuite, bref, qu'il n'a que le temps de courir après lui. M. A*** s'éloigne sans vouloir donner de plus amples explications.

L'aimable directeur transporté, tout hors de lui-même, s'élança de la maison sur la grande route, dans la direction où il croit entendre les pas précipités du déserteur ; il crie au fugitif : — « Viens-t'en, mon enfant, reviens ; ne crains rien, j'oublierai tout. — Je te pardonne, je te pardonne ta désertion. — Crois-moi, reviens. » Un moment après, M. l'abbé A*** quittant son travestissement, se fait connaître et lui avoue que toute cette petite pièce est factice : qu'aucun enfant n'a pensé à faire pareille scène, qu'il n'y a pas d'autre coupable que lui-même, et qu'il avait voulu contre-faire le déserteur pour le taquiner un moment. Après un instant de silence, M. Leprohon lui dit : « Vous ne savez pas ce que j'ai souffert pendant tout le temps que vous m'avez tenu en suspens ! tout mon intérieur était bouleversé.

Ne faites jamais cela—j'ai trop souffert pendant que vous étiez absent. Epargnez-moi de pareilles angoisses à l'avenir. »

Le temps que l'on passe dans un collège est celui des développements les plus heureux et les plus rapides du cœur et de l'intelligence (a). L'imagination, l'esprit, la mémoire, les affections ont alors une surabondance de vie, de générosité et d'activité. C'est l'âge des amitiés pures ; l'époque de la piété envers son Dieu comme envers sa famille ; c'est, enfin, ce printemps de la vie où les sentiments ont plus de fraîcheur et de sève, et où ils peuvent, s'ils ne sont pas pervertis, se porter avec moins d'effort vers tout ce que l'innocence des mœurs et la culture bien dirigée de l'âme peut produire de bon et d'aimable. M. l'abbé Leprohon comprenait tout cela. Son devoir était de protéger l'innocence de ses jeunes élèves contre les attaques, contre les ruses et les atteintes de ceux déjà gâtés par l'orgueil, déjà faussés par le mensonge, et dont les discours sont généralement si dangereux. Quoi de plus triste que de voir de beaux jeunes gens, véritables fleurs à peine écloses, que fane, que dessèche le souffle pestilentiel d'un esprit vicié ! Ces belles espérances sont éteintes dans leur germe, ces âmes vierges sont désolées par la corruption, et parfois, par une impiété précoce ! M. Leprohon pouvait-il demeurer froid et impassible au milieu de ce travail de destruction de l'esprit mauvais ? Pouvait-il sourire à ces misérables atteints par le vice, que la vertu effraie, et pour qui le bien est un problème ? Ceux-là ont trouvé M. le directeur sévère, ils ont trouvé en lui un esprit droit, qui ne savait pas mollir devant les défauts. Il démasquait, en effet, leurs hypocrisies, et des reproches sanglants, des expressions de mépris étaient adressés à ces enfants aveugles et pervers, tant pour modérer leur fougue, que pour mettre les autres en garde contre leurs pratiques dangereuses.

(a) *L'Ami de la Religion*, Tome LXXIV, page 353.—(Année 1832.)

XXXI.

Rien n'était négligé de la part de M. l'abbé Leprohon pour donner aux enfants l'éducation morale, pour les former aux habitudes de la vie chrétienne. Voilà pourquoi on a vu sortir de la maison de Nicolet un si grand nombre d'élèves qui se sont distingués par une foi vive, par une piété tendre et éclairée, par une vertu solide et par un sincère attachement à la religion.

Pendant vingt-cinq ans qu'il fut Directeur du Séminaire, beaucoup de prêtres ont été formés et préparés par lui au saint ministère, et un grand nombre d'hommes de profession, également chers à l'Eglise et à l'Etat, ont été guidés, avec une rare sagesse, à travers les difficultés du jeune âge et disposés à la vie publique. Ce fut surtout dans l'art de former des prêtres, de peupler le sanctuaire de lévites fervents, réguliers, pieux et zélés, qu'il montra de l'ardeur et de l'habileté. Son zèle infatigable l'excitait sans cesse et il en était venu au point de ne s'accorder que partiellement le repos de la nuit. L'œil constamment ouvert sur les besoins de chacun, toujours vigilant sur les faiblesses de ses chers enfants, tard dans la soirée, il visitait les dortoirs, s'assurait du bon ordre; et, au besoin, soignait les malades. Il consolait celui-ci, encourageait celui-là; il exhortait les uns, stimulait les autres, à tous souhaitait bonheur, paix et repos. On le voyait chaque jour, comme dit le poète :—

..... portant un peu de baume à la souffrance,
 Aux corps quelque remède, aux âmes l'espérance,
 Un secret aux malades, aux partants un adieu,
 Un soupir à chacun, à tous un mot de Dieu. (a)

La bonté de son cœur était comprise des plus petits. La noblesse et la générosité de son caractère n'excluait personne

(a) Lamartine.

de son amitié. Sa droiture, ses sentiments nobles et élevés, l'auraient décidé à donner sa vie plutôt que de souscrire à quoique ce fût qui portât atteinte au prochain.

Mais c'est surtout dans ce moment critique où le jeune homme doit faire le choix d'un état de vie que M. Leprohon lui prodiguait les secours et les conseils les plus profitables. « *Manus lassas roborasti.* »

Quelques personnes pensent que ce n'est qu'après le cours intégral des études classiques que le sujet doit s'occuper du choix d'un état de vie. Non. Il n'en est pas ainsi. Le sage Directeur éveillait de bonne heure l'attention des jeunes gens sur ce point. Bien persuadé que de cette circonstance dépendait le bonheur individuel d'un jeune homme comme aussi celui de plusieurs membres de la société, qui lui sont attachés successivement par les liens du sang ou par les relations d'affaires, M. Leprohon s'empressait de leur rappeler ce point important et les exhortait à ne pas le perdre de vue pendant leurs études.

A tous, il donnait pour règle générale de n'écouter ni les rêves de l'ambition, ni les aspirations ardentes des passions. A tous, il apprenait à mettre leur conscience en sûreté, en cherchant, d'abord et avant tout, la volonté de Dieu, et à mériter, par là, le concours et l'assistance de l'Esprit Divin, *qui souffle où il lui plaît.* De là ce retour à la sagesse, de là ce zèle pour la perfection qu'on remarquait de bonne heure chez un certain nombre de ses heureux élèves qui possédaient déjà ce charme intérieur, ce calme, cette paix de l'âme, cette sécurité qui fait le bonheur.

XXXII.

Avec une patience affectueuse, vigilante et de tous les moments, le pieux Directeur environnait de soins multipliés

et délicats ces jeunes gens qui recouraient à son expérience. Il travaillait assidûment à diriger leur éducation morale et à la mettre en rapport avec l'état auquel ils se destinaient. Il formait l'âme par la culture. Il développait les facultés, il appréciait les talents, mais lentement, avec sagesse, et se prononçait à l'instant opportun, sans s'occuper jamais des avantages de la fortune. C'est ainsi qu'il prenait ses mesures, sans indiquer une position déterminée à son jeune aspirant, lui aidant à se donner à Dieu, à se donner au prochain, à être fidèle à la grâce et à correspondre aux vues du Seigneur.

Nous avons observé que ce sage guide de la jeunesse procédait lentement, c'était dans le but d'acquérir une idée juste des penchants et du caractère d'un sujet. Mais quand le moment était venu de s'occuper directement, sérieusement, du choix d'un état, il consultait fort souvent le jeune écolier sur ses dispositions, sur les précautions qu'il prenait pour recevoir d'en haut la vraie lumière ; il consultait les maîtres, les parents de ces enfants, il suivait tous les changements de l'âme et du corps, assistait de près à toutes les phases de l'esprit, les surveillant, les dirigeant, provoquant les confidences, éclairant les doutes, dissipant les incertitudes, les tristesses, afin de décider avec justesse et d'assurer à ses jeunes amis une place utile dans la grande famille.

La détermination d'un jeune homme pour un emploi quelconque, cette époque si importante et si hérissée d'obstacles, si grave dans ses conséquences, cette circonstance à laquelle personne ne doit demeurer étranger, M. Leprohon voulait que chaque écolier s'en occupât pendant tout le cours de ses études, pendant ses prières, dans ses œuvres de religion, pendant l'année scolaire, dans les retraites et même dans les vacances. A tout il faisait connaître leurs obligations envers la société et les diverses modifications que chaque sujet pouvait apporter à ces obligations selon les circonstances où il se trouvait. Autant il prenait de soin à éclairer les vocations, autant il se donnait de garde de les contraindre.

Tantôt il exposait à l'élève la rigueur des sacrifices qu'il lui faudrait faire pour remplir exactement les devoirs de l'état de vie auquel il se préparait. Tantôt il suggérait à l'adolescent, qui s'occupait de son avenir, les moyens d'obtenir l'assistance du ciel. Aux aspirants au sacerdoce, il expliquait leurs obligations ; il les prémunissait contre les séductions ; il leur faisait entrevoir que la nature a des dégoûts et des répugnances qui obsèdent l'âme. Il savait que tous avaient besoin d'aide, de secours, d'encouragements, dans ces heures d'angoisses. Mais il est peut-être fastidieux de descendre dans ces détails auxquels bien peu sont familiers. Cependant, ce n'est qu'en énumérant les mesures de prudence auxquelles s'assujétissait M. Leprohon, que nous démontrons combien son mérite était réel.

XXXIII.

Tel était le talent du vertueux directeur, qu'à sa parole, les préjugés de toutes nuances s'évanouissaient. Non seulement ceux que l'air, presque rigide et peu sympathique de M. Leprohon, auraient refroidi, se reprochaient bientôt d'avoir agi avec embarras ou d'avoir hésité devant ses prévenances, mais les protestants, les enfants des protestants les plus éloignés du commerce des prêtres, l'aimaient comme un frère et le vénéraient comme un père.

Dès le début de sa régence, à Nicolet, un étudiant, doué de talents précoces, le jeune Wm. Willard Moore, né à Greenfield, dans l'Etat de Massachusetts, et qui avait tant intéressé le vieux Ezra Carter, son maître d'école, lorsqu'à l'âge de huit à dix ans, il le prenait sur ses genoux pour lui faire réciter ses leçons de grec et de latin, vint se ranger sous la houlette de M. Leprohon, à Nicolet.

Ses parents, fiers et jaloux de ce petit prodige, voulurent

lui faire apprendre le français. Ils le placèrent au collège de Nicolet, où il émerveillait tous ses condisciples par sa prodigieuse mémoire. Il ne fut guères qu'un an sous la direction si aimable de M. Leprohon. Il conversait avec lui pendant toutes les récréations pour lui apprendre le français par la pratique ; et, le professeur dévoué lui donnait tout le temps dont il pouvait disposer, autant pour le récompenser de son application, en répondant à toutes ses questions, que pour faire son éducation tout en l'instruisant. L'abbé présumait bien que le jeune *Bostonnais*, comme on l'appelait, ne serait pas longtemps au collège et qu'il ne ferait ensuite son éducation que par la lecture, presque toujours dangereuse à ceux qui s'y adonnent sans discernement ou sans guide. Aux jours de congés, aux promenades, aux moments libres, Moore était toujours avec M. Leprohon ; et, à ceux qui lui conseillaient de prendre part aux jeux, aux courses, aux ébats de ses condisciples, Moore répondait que M. Leprohon était plus amusant qu'eux, et M. Leprohon répondait selon la maxime de Fénelon : — « Heureux ceux qui s'instruisent en s'amusant ! »

L'enfant se prit d'un tel attachement pour son professeur qu'il voulut demeurer au Canada. Il se lia, au collège, avec MM. Antrobus, Magnire, Walsh et autres étrangers qui fréquentaient cette maison et qui avaient un grand respect pour M. Leprohon. M. l'abbé, de son côté, ne crut pas devoir contrarier les vues de son élève. Ses parents le rappelèrent, mais il revint bientôt au Canada. C'est avec plaisir que M. Leprohon vit son élève se placer, à Montréal, dans l'étude d'un avocat distingué, alors le doyen du barreau, Stephen Sewell, écuyer, et y faire tout son droit. Il avait été admis à la pratique depuis quelques mois, lorsqu'il mourut à Montréal, le 15 janvier 1813, en regrettant de ne pouvoir donner à ses parents l'adieu suprême et serrer la main de son *cher professeur de collège*, comme il nommait M. Leprohon.

Le jeune Moore avait été gradué, en 1804, à l'Université de Dartmouth, et l'on croit qu'il est, de tous les élèves lauréats des Universités des Etats-Unis, celui qui a reçu les honneurs académiques à l'âge le moins avancé.

A l'âge de douze ans, lorsque les degrés lui furent conférés, il soutint une discussion en hébreux avec le plus ancien élève de sa classe. Après avoir laissé les cours de Dartmouth il demeura quelque temps dans sa famille et prit une école à Peacham, dans l'état de Vermont. L'année révolue, le jeune Moore avait demandé admission à Nicolet, mais ses parents, sans se refuser à ses vœux, temporisèrent encore, sans doute, dans l'espérance qu'il oublierait le Canada, et le projet d'y aller étudier. Ils cédèrent néanmoins à ses instances réitérées, et c'est alors qu'il fit la connaissance de l'estimable M. Leprohon, qui en parlait toujours avec sensibilité et de la manière la plus sympathique.

XXXIV.

Quand l'éducation avait développé les facultés de l'intelligence chez le jeune étudiant, qu'il avait parcouru le programme classique indispensable à la bonne éducation, quand, avec une persévérance toute chrétienne, il avait réformé ses penchants, qu'il avait été conseillé, prémuni, éclairé, M. Leprohon qui, à de grandes connaissances, joignait le talent d'une longue expérience, l'aidait à opter pour telle ou telle carrière. Il avait inspiré à son sujet une probité sévère, des habitudes fortes de régularité et de piété, il le mettait en garde contre les entraînements de l'ambition. Il lui faisait voir la nécessité de choisir une profession et de l'honorer, fût-elle la plus modeste. Les tâches que réclamait cette carrière, la sagesse qu'il fallait montrer dans cet état, les besoins que la famille et la société avaient d'hommes in-

tègres, moraux, et bien d'autres considérations étaient développées, débattues, remises plusieurs fois sous les yeux du jeune écolier. On l'invitait à diriger toutes les forces de son âme vers le but grand et noble qui lui était présenté ou vers lequel il tendait. Les doutes, les objections, les appréhensions étaient, de part et d'autre, exposés confidentiellement. Le maître et l'élève, confondant leurs intérêts, d'un commun accord, priaient ensemble.

Ces procédés, pleins de naturel et de délicatesse, refoulaient les élans indiscrets et trop généreux, repoussaient les aspirations absurdes, déjouaient les rêves décevants de l'ambition et ramenaient le calme et le bonheur dans une âme inquiète, indécise et tourmentée. Ces épanchements prévenaient les découragements, les abaissements et les misères individuelles et sociales. A la tristesse d'un esprit flottant dans l'incertitude, succédaient la joie et les assurances qui consolent. A ces âmes pleines de vigueur et de pureté, la conscience parlait d'une voix ferme ; et si, parfois, sa douceur était méconnue passagèrement, on revenait bientôt auprès du directeur bon et miséricordieux, s'enflammer de l'idée du bien. *Vacillantes firmaverunt sermones tui.*

Nous avons rencontré plusieurs fois de ces vertueux citoyens qui s'estimaient heureux d'avoir commencé leur vie sous l'égide de M. Leprohon, et d'avoir été guidés par l'expérience et soutenus par les avis et la sollicitude d'un si vigilant protecteur. Si ce digne prêtre a fait leur bonheur, eux, en retour, ont fait sa gloire. La mémoire de ce bienfaiteur de leurs jeunes ans, ils la chérissent et lui font constamment honneur. Leur guide est encore leur modèle. A travers les événements de la vie, les relations de toutes sortes et les vicissitudes de la fortune, ils ont pu conserver la sécurité de la conscience qui leur a donné tant de jouissances intimes, et qui les a défendus des tristesses et des dégoûts de l'insuccès. *Manus lassas roborasti.*

XXXV.

Les leçons, les avis de M. Leprohon, toujours soutenus par ses exemples, rendaient les élèves prudents, circonspects et réservés, même après leur sortie du collège. Quand ils n'étaient plus aux soins de M. le Directeur, il ne leur restait pas étranger pour tout cela ; ils lui étaient toujours chers, malgré la distance et le temps. Ils l'avaient eux-mêmes, en mille occasions, et tous conservèrent, à ce vertueux mentor, l'affection la plus fervente. Disons aussi que tous, sans distinction, avaient une égale part à ses faveurs, à ses bons offices ; qu'à tous, il avait ménagé indistinctement des avertissements, des conseils et des louanges, lorsque l'occasion le requérait. Toujours charitable, onctueux et amical au suprême degré, il tempérant la rigueur de ses admonitions par de discrètes initiales, s'il écrivait (a), et par des formes adoucissantes, s'il pouvait converser privément avec le jeune homme en défaut.

Les hommes superficiels diront peut-être à ces traits qu'il eût pu s'épargner bien des peines en évitant plusieurs de ces objets qui n'étaient pas de son ressort, etc. Nous répondrons :—Mais ne savez-vous pas que tout ce qui peut concourir au maintien du bon ordre, de la santé et du bonheur des jeunes gens, est du ressort du prêtre ? Ne savez-vous pas que le sacerdoce chrétien, après qu'il a satisfait au devoir, ne croit pas avoir rempli sa tâche, être quitte envers la société. Tant qu'il reste du bien à faire, il se dévoue, il se

(a) M. l'abbé Leprohon écrivait amicalement à ceux qui avaient été sous sa direction lorsqu'ils le consultaient. Sa grande charité le portait à user des moyens les plus délicats lorsqu'il avait à réprimander, ou qu'il fallait désapprouver, pour ne pas compromettre son correspondant, si la missive fut tombée en des mains imprudentes, il lui écrivait à la troisième personne, ou encore, ne signait sa lettre que de ses initiales.

sacrifie. Les œuvres de dévouement, de charité, l'appellent partout, et le souffle divin le rend propre à toutes les œuvres de miséricorde.

Non-seulement le prêtre, mais fort heureusement des séculiers, dans notre belle colonie, savent que la pratique des œuvres de charité relève la condition de quiconque s'y dévoue.

Si les œuvres de sa bienfaisance indiquent l'intérêt que ce vertueux prêtre avait pour ceux que la souffrance atteint, elle montrait aussi sa confiance en Dieu, et les vertus fécondes qui lui assuraient, non seulement l'affection de ses pupilles, mais aussi la reconnaissance des parents. Les sympathies de tous les honnêtes gens et l'admiration de tous les citoyens lui étaient acquises ; et plus d'un de ses élèves donneraient, au besoin, une preuve irréfragable de cet avancé par le témoignage de gratitude qu'il garde à celui dont les services, peut-être incompris dans le jeune âge, ont été si vivement sentis, si hautement appréciés depuis. Toujours bienveillant pour les jeunes étudiants, M. Leprohon se mettait sans réserve à leur disposition. Il entrait dans les moindres détails de ce qui les concernait. Enfin, c'était une âme toujours occupée de ceux auxquels elle pouvait être utile.

XXXVI.

Dans les retraites annuelles, institution indispensable aux maisons d'éducation, M. Leprohon s'efforçait d'arracher les uns au sommeil de l'indifférence, et d'inculquer aux autres une connaissance exacte des vérités saintes. A cette époque de retour aux habitudes religieuses pour plusieurs, et de la résurrection de la foi dans bien des âmes attiédies, il mettait tout en œuvre. La facilité de son élocu-

s
c
a
c
F
t
sc
cc
o
pc
su
jc
L:
sc

tion répondait à la grandeur des matières qu'il traitait, et à l'abondance de ses inspirations. Ses discours, moins brillants que profonds, moins variés que solides, étaient toujours exacts, lucides et substantiels. En effet, son élocution était toujours facile et parfois très-animée. Doué d'une parole sonore, il joignait dans ses sermons la belle diction à une grande simplicité, et à la noblesse du geste. Tantôt il attendrissait son auditoire, par l'exposé qu'il faisait des prodiges de l'amour de Dieu ; tantôt il expliquait avec calme les vérités du christianisme, esprit d'amour, qui rend doux et facile les préceptes les plus austères en apparence de la religion chrétienne. Son langage était simple et élevé à la fois, comme la religion qui est elle-même un mélange incomparable d'élévation et de simplicité, ainsi que l'a remarqué un écrivain célèbre ; élévation et simplicité dans les dogmes, élévation et simplicité dans la morale, élévation et simplicité dans les pratiques du culte. Quand il parlait de Dieu on voyait qu'il avait une grande joie à le faire connaître et un extrême désir à le faire servir.

Dans les tristesses de la vie présente, M. l'abbé Leprohon suggérait à chacun la prière comme un moyen de porter devant Dieu, à toute heure, ses pensées, ses besoins et les inquiétudes de son âme. Lui-même, quoique constamment recueilli en présence de Dieu, connaissant la merveilleuse puissance de la prière, présidait à tous les exercices spirituels de la maison. De plus, il trouvait moyen d'aller bien souvent, dans la journée, se prosterner dans la chapelle, contigüe à sa cellule, aux pieds de ce trône eucharistique où Jésus-Christ réside, afin de lui demander grâce et pardon pour lui-même, conseils et lumière pour la direction de ses subordonnés, et enfin succès et consolation pour tous.

M. Leprohon renouvelait, à diverses reprises, dans la journée au pied du modeste autel, l'offrande de son travail à Dieu, quoi qu'il eût, dès le matin, offert à celui qu'il appelait son bon maître, ses peines et ses labeurs. Ainsi son emploi, ses

occupations, les contretemps, les déboires mêmes n'interrompaient point son oraison. Oh ! que de ferventes prières, parties de ce petit sanctuaire béni, se sont envolées vers Dieu !..... C'est ainsi que ce bon prêtre accomplissait le conseil que Notre-Seigneur donnait à ses disciples lorsqu'il leur disait qu'il fallait prier et prier sans interruption.

XXXVII.

C'était en disposant les consciences et en les éclairant, que M. Leprohon faisait aimer le devoir aux jeunes étudiants qui se rangeaient sous sa houlette. Dès qu'il eût donné à la religion le plus grand empire sur les jeunes cœurs qu'il devait façonner aux plus aimables vertus, dès lors on put connaître l'influence de sa haute raison et l'effet de la grâce, dans cette maison confiée à sa direction. Riche de connaissances et de l'expérience acquise sous les meilleurs maîtres, ce vertueux ecclésiastique occupa la charge de directeur et de préfet des études avec un succès toujours croissant. Sa grande réputation est fondée sur les services éminents qu'il a rendus à la jeunesse, en l'initiant aux arts et aux sciences, pendant une longue suite d'années. M. Leprohon peut revendiquer une large part des immenses succès de l'enseignement donné par cette maison, tant pour l'avoir dirigée lui-même, que pour lui avoir imprimé cette impulsion que ses successeurs, si respectueux envers sa mémoire, se font gloire de maintenir.

M. Leprohon ne se crut jamais à la hauteur de la mission qui lui était dévolue, et ne pensa jamais avoir justifié le choix de ses supérieurs. De là ses études constantes des divers systèmes d'enseignement, ses investigations prolongées sur le mérite des auteurs, ses visites annuelles aux autres maisons d'éducation, cette attention à tout voir par

lui-même, à étudier le fonctionnement des systèmes et ce choix des meilleurs livres élémentaires. Ses yeux étaient toujours ouverts sur les moyens d'améliorer l'instruction sans compliquer l'enseignement, sans jamais se complaire dans ses succès, sans jamais se permettre des rapprochements défavorables aux autres maisons d'éducation. M. Leprohon travaillait incessamment. Il doubla ses labeurs à certaines époques, et les prolongea presque jusqu'à l'épuisement. N'écoutant que son ardeur, ne prenant conseil que de son zèle pour la sainte cause à laquelle il s'était dévoué, il ne voulut jamais convenir que le repos lui serait utile pour renouveler ses forces.

XXXVIII.

M. l'abbé Leprohon composait avec facilité, mais ses écrits étaient toujours simples et précis. On se rappelle ses petits discours, si naturels, si gracieux, où brillait un style facile, un ton ingénieux, enrichi de quelques saillies, jetées au hasard, avec abandon. Ce qui, néanmoins, ne contrastait nullement avec l'éloquence si pathétique qu'il déployait à la tribune évangélique, où ce vertueux prêtre laissait toujours parler son cœur.

Son talent littéraire, si fécond, lui aurait assuré, sans aucun doute, un rang assez distingué, s'il eût consenti à le cultiver. Mais ne consultant que son humilité, et dans le but de s'effacer entièrement, il préférait donner aux autres l'occasion de se faire connaître en leur suggérant ce qu'il fallait dire, et le ton que réclamait la circonstance, afin de leur laisser le mérite et la gloire du succès. Sans doute, il promettait bien de reviser le travail d'autrui et d'indiquer les corrections à faire ; il s'y prêtait même ensuite avec joie ; et, c'est lorsqu'il lui fallait accomplir cette heureuse promesse, qu'il donnait

des leçons profitables et qu'il laissait percer son tact exquis, son jugement sûr, son imagination riche et son rare talent. Tant il est vrai que cet homme si actif et si occupé était pour tous un ami constant, un guide éclairé, comme il était avec tous du commerce le plus facile dans les relations familiales. Indulgent envers la jeunesse, d'ordinaire si portée à la dissipation, il ne lui épargnait, ni les encouragements, ni les réprimandes. On trouvait, même dans ses avis, dans ses oburgations, lorsqu'il lui fallait élever la voix jusqu'à ce ton, l'esprit juste, l'intelligence forte, un goût sûr et un sentiment exquis des convenances.

XXXIX.

En 1817, après avoir obtenu des réparations considérables à l'ancien collège de Nicolet, et même un agrandissement notable, M. Leprohon exprima à Mgr. Plessis combien il était aise de pouvoir offrir à ses chers élèves un local plus spacieux, mieux aéré et un peu plus commode. Il invita le vénérable prélat à revenir à son collège, comme pour introduire lui-même les élèves dans ce nouveau local qu'il leur avait fait préparer. Le bienveillant prélat se rendit avec empressement aux désirs si légitimes du pieux directeur; puis il adressa aux jeunes étudiants, avec une touchante simplicité, une allocution toute paternelle. Il les exhorta à profiter du temps et des moyens d'instruction que Dieu leur accordait, préférablement à tant d'autres de leur âge, à mettre à profit les leçons et les avis de leurs instituteurs, de ces hommes zélés et dévoués qui consacraient leurs années, leur santé et toutes les ressources à leur disposition à les former aux sciences.

Enfin, ces paroles d'encouragement, il les fit suivre de con-

seils et de suggestions qui firent une salubre impression sur l'esprit de ces jeunes écoliers.

Cette même année, Mgr. Plessis avait, mais sans succès aucun, présenté une supplique au cabinet Saint-James pour obtenir une charte d'incorporation qui assurât l'avenir d'une œuvre au succès de laquelle il attachait une si grande importance.

Deux ans après, le même prélat adressa de nouveau au prince régent (plus tard George IV), par l'entremise de lord Bathurst, alors ministre d'Etat pour les colonies, une nouvelle supplique en faveur de sa chère fondation. En attendant cette grâce du souverain, le 4 mai 1821, l'Evêque fit cession à la corporation, dès lors établie, mais non reconnue civilement, de tous les biens qu'il possédait dans la paroisse de Nicolet, y comprise la terre sur laquelle était construit le collège, l'île Daneau, une autre terre au rang Saint-Michel, et d'autres biens, outre des rentes constituées sur d'autres propriétés, formant en tout un montant estimé alors à cinq ou six mille francs de capital, etc., etc.

XL.

La charte d'incorporation du collège de Nicolet est due au zèle de l'illustre Evêque Plessis. Le gouverneur d'alors, le comte de Dalhousie, par lettres sous le grand sceau de la province, du 10 décembre 1821, proclama l'ordre de publier la charte octroyée par le roi George IV, afin de lui donner ses effets civils. L'original de ce document est entre les mains du gardien des papiers de la couronne, et une copie, certifiée par le chancelier de la province, est maintenant au collège de Nicolet. Cette charte confère, au nom du roi, existence légale à la maison de Nicolet, et reconnaît pour membres de cette corporation l'évêque de Québec et son

coadjuteur, le grand-vicaire du district des Trois-Rivières, le curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, et le plus ancien des curés du district, avec l'autorisation d'acquiescer des fonds qui assurent à la maison un revenu annuel de deux mille cinq cents livres.

Cette mesure d'incorporation du collège, ou petit Séminaire de Nicolet, était pleinement justifiée par les services que ce noble établissement avait déjà rendus au pays, comme par la sagesse et le savoir des hommes éminents qui présidaient à sa direction. C'était un hommage offert en particulier à la prudence du grand Evêque, depuis tant d'années, patron de cette belle institution. Elle assurait l'avenir de cette maison qui avait mérité par l'excellence de son enseignement, et par sa direction, à la fois, ferme et toute paternelle, la confiance des parents et l'affection des élèves.

XLI.

Le jour où la consolante nouvelle de l'incorporation du collège fut apportée à Nicolet, M. Leprohon voulut que ce fût un jour de fête dans la maison. C'était pour donner aux élèves l'occasion de se réjouir de ce que le gracieux monarque exerçait, en faveur de la jeunesse canadienne, un de ses plus beaux privilèges, en décernant une marque de confiance à ses sujets catholiques du Canada. Ce fut une fête à laquelle s'associèrent les élèves, les administrateurs, tout le personnel et les amis de l'établissement ; car tous ceux qui s'intéressaient à la noble cause de l'éducation, voyaient leurs efforts reconnus, appréciés et récompensés, et les services d'hommes expérimentés et dévoués assurés par là à leurs successeurs. Bien plus, ce fut une fête pour tous les bons catholiques qui voyaient dans cette nouvelle maison incorporée un asile stable, fixe et assuré à leurs descendants.

Cette faveur si vivement désirée depuis plusieurs années, si impatientement attendue, assurait au collège, outre des succès durables, des ressources qui le rendaient assez fort pour se soutenir et lui permettaient d'acquérir suffisamment pour se maintenir à l'abri d'éventualités funestes (a)!

Un nouveau sujet de consolation et de satisfaction pour M. l'abbé Leprohon suivit de près la nouvelle de l'incorporation de son cher collège.

Au mois de mars suivant, on reçut un décret de Rome, autorisant, dans le collège de Nicolet, l'érection d'une congrégation en l'honneur de la sainte Vierge, et conférant aux associés les indulgences et faveurs spirituelles accordées antérieurement aux autres confréries de ce genre. Cette grâce du Saint Siège fut fort sensible au cœur du pieux directeur. Dès le 20 avril, les premiers agrégés furent réunis, et l'on procéda à l'organisation régulière de la congrégation ; car, depuis plusieurs années auparavant, on se réunissait, à l'instar des sociétés de ce genre, et l'on récitait l'office de la sainte Vierge, sans avoir d'autres bénéfices spirituels que ceux inhérents aux œuvres et aux prières qu'on accomplissait (b).

(a) Cette chartre a été amendée par une loi passée au Parlement Provincial, siégeant à Toronto, en 1858, sanctionnée par le gouverneur Sir Ed. W. Head, et intitulée : " Acte pour modifier la composition du personnel de la corporation du collège de Nicolet. " — (Voyez Statuts Provinciaux, 1858, XXII Victoria, chapitre 68.)

(b) Le Cardinal de Bausset, dans son *Histoire de Fénelon*, Tome 1er, page 16, en parlant des congrégations, instituées d'abord dans les collèges, régies par les Jésuites, leur rend un judicieux et touchant hommage. Il s'en forma de semblables non-seulement dans la plupart des autres collèges, mais encore dans un grand nombre de villes, où elles se maintiennent vivaces et florissantes au milieu de la dissipation et du tumulte du monde.

XLII.

Cependant, il fallait reconstruire le collège de Nicolet amélioré, réparé, agrandi même à diverses reprises, mais devenu trop étroit pour suffire aux exigences nouvelles. Quoiqu'on fit, les progrès de l'institution étaient entravés par une foule d'obstacles matériels.

On sent de plus tout ce qu'il y avait d'inconvénient à être si près de la rivière, trop près de l'église paroissiale, et à bien dire, sur la grande route. Les exercices de la maison nuisaient aux fidèles recueillis aux pieds des autels, et les chants de l'église gênaient, parfois, les observances de la maison. D'ailleurs, le local, outre qu'il était trop étroit, était de plus sans apparence et répondait peu aux idées que s'en formaient ceux qui, dans les villes, avaient fréquenté des institutions du même genre.

La belle collecte que M. Leprohon fit pour cette œuvre fut d'une grande utilité. On se rappelle que dans l'été de 1824, l'évêque de Québec avait prié M. le directeur du collège de faire circuler une liste de souscriptions parmi les nombreux amis de l'éducation, dans les trois principaux districts de la province. Quitter sa chère solitude, se mettre en évidence, étaient des sacrifices qui répugnaient au modeste abbé Leprohon. Mais, d'un autre côté, les supérieurs s'étaient prononcés, l'humilité de M. le directeur ne savait pas temporiser. « *Nil humilibus arduum.* » (a) Il se mit à l'œuvre. Non-seulement Mgr. Plessis donna son appui à cette mesure, mais il voulut mettre son nom au haut de la liste de souscriptions, en y joignant un chiffre qui attestait son dévouement paternel à la maison de Nicolet. Cette abondante collecte, versée aux mains de M. le directeur du collège, est une preuve de la grâce avec laquelle il s'acquitta

(a) S. Léon.—*Serm. in Epiph.*

de cette mission. Peut-être y verrait-on encore une marque d'affection et de gratitude de la part des élèves sortis de cette belle institution, et l'admiration du clergé canadien pour les hautes vertus de ce pieux ecclésiastique qui donnait l'exemple de tous les sacrifices. Ces résultats, si heureux et si importants, eurent les conséquences les plus avantageuses et les plus solides.

Avec l'activité de M. Leprohon, le concours de M. Rimbault et la libéralité des amis de l'éducation, il ne fallait que quelques années pour ouvrir à la jeunesse studieuse et empressée un édifice plus beau, plus confortable et plus complet, et pour voir les élèves s'ébattre au milieu des cours agréables et spacieuses qui entourent le vaste bâtiment.

XLIII.

La proposition de reconstruire le Collège de Nicolet sur de plus grandes dimensions et sur un terrain mieux conditionné, fut partout accueillie avec enthousiasme.

Cependant, malgré l'empressement des paroissiens de Nicolet et le concours des citoyens des paroisses environnantes, de Saint-Grégoire, de la Baie du Febvre et d'autres, on proposa d'abandonner l'établissement effectué à Nicolet et de construire, dans un endroit plus central, une maison de haute éducation plus accessible à tous les habitants du district.

On n'avait pas éprouvé de désagréments à Nicolet, mais on objectait que le site du collège était peu avantageux, et un abord difficile. Ceux qui émettaient ces propositions étaient des personnages influents, haut placés, judicieux et bienveillants, tous dévoués et parfaitement désintéressés.

Ce projet rencontra, néanmoins, beaucoup de contradicteurs.

A ceux qui voulaient rapprocher le collège de la ville du district, en le conservant toutefois aux paroisses de la rive sud, on répondait qu'il fallait mieux respecter les intentions du fondateur et de ceux qui, à son exemple, avaient doté l'établissement.

A d'autres, qui pensaient qu'il valait plutôt mieux favoriser la ville en y transportant la fondation, on répliquait qu'on devait se conformer au goût si sûr de l'Evêque Plessis, qui avait toujours environné Nicolet de sa haute protection—qu'en centralisant trop on ôtait l'importance croissante à des localités, de moindre considération il est vrai, mais où il y avait zèle et activité—que, d'ailleurs, dans la campagne, les élèves auraient plus de calme, plus de repos, plus de liberté, un air plus pur et en somme plus d'avantages réels.

Au reste, les sincères amis de l'éducation faisaient observer qu'on risquait moins en maintenant un établissement créé, fondé et agréé qu'en le déplaçant, puisque son transport ailleurs, outre qu'il entraînait des dépenses considérables, dispersait des sommes nécessaires à son soutien, irriterait les esprits, ferait naître des jalousies et des préventions ou affermirait des préjugés, puis qu'on ne pouvait pas ravir le bénéfice d'une pareille institution à une paroisse, déjà en possession, pour conférer une faveur à une autre localité qui n'y avait pas de titres réels, patents et admis.

On allait même plus loin—on disait qu'après avoir obtenu des lettres d'incorporation et avoir travaillé à conserver à toujours cet établissement à la localité qui l'avait vu se développer, et en se rangeant de l'avis contraire on faisait perdre à cette fondation importante son caractère imposant, grave, que confère le temps aux choses publiques et d'une utilité générale—qu'on disposerait le peuple à ne plus apprécier ce caractère de fixité, de stabilité et de permanence des grandes institutions publiques qui commande toujours le respect.

Enfin, après bien des propositions soulevées, débattues et

rejetées, puis rajustées, discutées de nouveau puis écartées encore, on se décida à bâtir à Nicolet par respect pour des droits acquis, pour donner plus d'aise, de confort et d'agréments réels aux jeunes gens, pour conserver leur santé, pour leur ménager le repos et la solitude et surtout pour donner plus de garantie à ceux qui s'intéressaient davantage à la moralité de la jeunesse moins exposée à la campagne qu'au milieu du bruit, du mouvement et du tumulte ordinaire des villes.

Mais les raisons principales, celles que M. Leprohon avait émises avec tant de justesse, celles qui semblèrent réunir tous les suffrages, avaient un autre poids. Le Directeur disait qu'on devait conserver à cette paroisse son établissement d'éducation : 1° parce que cette fondation était l'œuvre d'un de ses curés, qu'elle avait progressé, sous la tutelle de ses pasteurs de façon à promettre de beaux développements ; 2° parce que l'institution était maintenue et alimentée par les campagnes, et 3° enfin, parce que à la campagne se trouvait le plus grand nombre de jeunes gens qui se destinaient à servir l'Eglise dans le clergé.

Le sage directeur exposait, de plus, que les populations rurales, vivant généralement dans une atmosphère plus pacifique et plus religieuse, préféraient voir leurs enfants auprès d'elles ; que de plus, les citoyens les plus expérimentés, que les affaires ou les devoirs professionnels retenaient à la ville, aimaient mieux envoyer leurs enfants aux collèges, dans les campagnes, loin des embarras, des désordres, ou au moins de l'agitation des villes.

Il ajoutait que, d'ailleurs, les élèves se sentaient toujours du milieu où ils avaient reçu leur éducation ; et que le luxe, les spectacles, les manœuvres des intrigants et des gens remuants ou vicieux (toujours plus nombreux dans les grands centres) donnaient trop d'occasions de trouble, de dissipation et puis dévoyaient souvent des intelligences trop

facilement éprises des illusions multipliées qu'offrent les villes.

Ces principes, ces allégués que M. Leprohon, l'homme à la parole si loyale et si sympathique, avait mission de faire prévaloir, étaient judicieux et soutenus de l'expérience. Ces excellentes idées furent, non-seulement bien accueillies, comme étant les accents d'une voix des plus autorisées, mais elles décidèrent péremptoirement tout le monde à y accéder de bonne grâce.

On se mit donc à l'œuvre.....

XLIV.

Nous avons parlé longuement ailleurs de la cérémonie de la bénédiction de la première pierre du nouveau collège (a). La fête fut d'abord religieuse ; et, quoique tout se soit passé avec simplicité et sur un ton modeste, elle n'en eût pas moins de retentissement dans la province.

Le jour de l'inauguration du nouvel édifice, comme celui de la bénédiction de la première pierre, a fait époque dans l'histoire locale. Ces jours étaient des fêtes auxquelles les notabilités de tout le district, aussi bien que les membres du clergé, s'empressaient de prendre part. Tous voulaient donner un témoignage tangible de leur reconnaissance à M. le directeur, pour son dévouement incessant à la jeunesse du pays. Ces solennités, sans précédent pour la plupart, étaient l'objet d'une sympathie générale et d'une allégresse sans bornes. Les populations réjouies, les jeunes étudiants vifs et alégres, cette joie rayonnant sur tous les visages, attiraient les regards et l'admiration des citoyens. Si tout le monde était vivement impressionné de cette cordialité, si le

(a) Notice sur M. Raimbault. Page 71.

bonheur était général, nul n'en ressentait autant que le bon M. Leprohon. Sa joie était, néanmoins, contenue par la crainte que quelqu'un n'éprouvât du malaise, que quelque ami de l'éducation ne fût négligé. Le clergé, on s'en souvient, était nombreux, le cortège immense ; mais, grâce à la belle organisation que sut établir M. Leprohon, tout se passa sans confusion. Les fêtes furent belles, applaudies. Plusieurs amis des lettres et du bien public versaient des larmes, tant la consolation et les jouissances qu'ils éprouvaient étaient grandes. Dès que les applaudissements furent permis, on put voir, à la vivacité des expressions, que l'enthousiasme était général et partait du cœur.

Mais supprimons tout ce qui se rattache ultérieurement à ces solennités. M. Leprohon ne consentait ces jours-là qu'à s'effacer. Il redoutait l'éclat, même aux jours de fêtes de la maison. Qu'il nous suffise de dire qu'il avait donné aux constructeurs un concours continu et efficace, qu'il éprouvait bien la plus grande somme de joie possible en voyant ses vœux si multipliés, si ardents, se réaliser, à la grande satisfaction de ses concitoyens. Content, toutefois, de remercier le ciel de ses bienfaits, il laissait aux autres l'honneur du jour.

XLV.

Les lettres touchantes que lui ont adressées tant de pères de famille reconnaissants de la manière dont leurs enfants avaient été façonnés à la vertu, lettres qui auraient fait la gloire de M. Leprohon, ce bon prêtre les brûlait, et sa poitrine, émue en les lisant, faisait monter au ciel le cri de l'humilité.

Aux examens, M. Leprohon faisait distribuer par d'autres mains des prix qui étaient le fruit de ses économies ou

cedés par l'amitié. Comme ces couronnes ne font pleurer personne, sa main bienfaisante savait les multiplier et les rendre plus précieuses en les faisant passer par des mains chéries et affectueuses.

Chaque année, ces solennités publiques fournissaient des preuves multipliées du zèle de M. Leprohon, au point de vue de l'enseignement religieux et scientifique. Ces époques étaient vraiment désirées, non-seulement par les élèves lauréats, mais encore par les amis de l'instruction publique. L'illustre Evêque Plessis, (et après lui, son successeur presque immédiat, le vénérable Evêque Signay,) s'y rendait ordinairement dès la veille. Il y était reçu comme un prince de l'Eglise, et plus encore comme un père qui revient, après une longue absence, au milieu d'une famille aimée dont il est le soutien. Aussi, fallait-il voir comme ils étaient heureux, professeurs et élèves, à la vue du vénérable prélat, que tous venaient recevoir hors de cette maison qui lui devait tant ! Le lendemain, à la messe épiscopale, dans la chapelle, qui n'était pas encore décorée de la noble architecture qui l'embellit aujourd'hui, il y avait musique, chant, décorations ingénieuses en fleurs et en verdure. Il faut en convenir, c'était un beau jour pour tous.

A Nicolet, comme dans tous nos collèges, on exerce une large hospitalité. Un grand nombre d'anciens élèves sont conduits au collège, ce jour là, par l'attraction d'un souvenir agréable. En effet, on a reçu là, avec la religion qui moralise, la science qui conduit au progrès. La séance ouverte, des morceaux de littérature, essais heureux des jeunes élèves, étaient lus ou récités par eux-mêmes, avec une vérité et un sentiment exquis. D'ordinaire, la cantate de circonstance, qu'il faut bien se garder de passer sous silence, était exécutée d'une manière admirable par les voix pures et fraîches des écoliers, qui réussissaient infailliblement à enthousiasmer l'assemblée.

On se souvient encore de l'éclat et de la splendeur de

plusieurs de ces fêtes au collège de Nicolet, notamment de celle donnée à l'occasion de la visite de Lord Gosford, 1836, (a) et de l'arrivée, à Nicolet, de Lord Sydenham, en 1841. (Voir les papiers du temps.)

XLVI.

Aux fêtes joyeuses des élèves, aux examens, comme aux autres réunions des amis de l'éducation, la foule mêlait ses vivats, ses approbations furtives, parfois, mais toujours énergiques, aux paroles chaleureuses et aimables de la jeunesse reconnaissante. Tout le monde voulait voir le prêtre béni de tant de générations instruites, et lui seul était calme et impassible au milieu de l'entrain général. On aurait dit un homme toujours insensible à toute gloire humaine. Souvent cette impassibilité du saint prêtre ramenait au silence la foule excitée et attendrie. Elle témoignait aussi son respect au digne prêtre, s'associant avec grâce à son sentiment. Belle déférence, que l'œil observateur saisissait, et qui, assurément, devait être comptée comme une des plus belles démonstrations de ces solennités. Malgré l'entrainement général, tout en lui était digne, grave et parfois majestueux. Et cet ami de l'enfance, ce digne confident de tant d'âmes, ce mentor de tous les âges, pouvait constater que cette joie n'était pas folle autour de lui, parce qu'on savait qu'il avait droit au respect de tous, et que ses sen-

(a) Monseigneur Signay, en partant de Québec, le 7 juin 1836, pour commencer sa visite pastorale, le 9, à Saint-Michel d'Yamaska, accompagné de MM. Ant. Bédard et Dumoulin, écrivit à M. Leprohon que, le 20, il ferait la visite de la maison avec Son Excellence Lord Gosford, le Gouverneur. Après avoir visité, le 17 après-midi, le Séminaire de Québec et le Couvent des Dames Ursulines, il se rendit aux Trois-Rivières, puis, le lendemain, à Nicolet, où il ne séjourna toutefois qu'un jour. De là, Milord se rendit, par terre, à Montréal, y visita le collège et les autres institutions, le 8 juillet, etc.

timents souffraient dans ce débordement de gaieté et de reconnaissance. Voilà comme ce digne ecclésiastique savait se dérober à l'admiration publique. Voilà ce qui se pratique encore, nous le savons, chez plusieurs de ceux qui imitent son dévouement. La religion, la conscience plus que les émoluments, plus que les éloges de leurs nombreux admirateurs, les tient assidus auprès de la jeunesse avide et recueillie.

Après ces concours académiques, lorsque le silence étendait ses ailes pacifiques sur la sainte maison, M. Leprohon, qui avait congédié la bruyante jeunesse, en l'invitant à rester pieuse et studieuse et à effectuer un prompt retour, s'enfonçait dans la solitude, repassant ses jours devant le Seigneur, désirant revoir au plus tôt ses chères brebis pour travailler, avec une ardeur nouvelle, à leur avancement dans les lettres et dans les voies de la perfection.

XLVII.

Rarement M. l'abbé Leprohon céda à un prétexte, même plausible, de quitter la maison. Il avait une répugnance invincible pour les dépenses qui n'étaient pas d'une nécessité absolue. Il ne demandait à ses amis que pour ses petits protégés, que pour leur procurer des livres, ou des récompenses aux talents qui se distinguaient, ou enfin, pour quelque œuvre ou pour quelque institution sérieuse et d'une utilité reconnue. Son bon esprit lui faisait ranger les frais d'achats de livres, de papeterie, etc., etc., pour les élèves pauvres, parmi celles qui étaient de première utilité. On s'étonne qu'il ait pu faire tant de choses avec d'aussi faibles moyens que ceux qu'il avait à sa disposition. Ses droits patrimoniaux, évalués à environ douze cents piastres, furent employés à des œuvres pies, dès qu'il y put toucher. Pen-

dant quelques années, il n'en percevait que la rente ; et, chaque année, elle était employée à l'achat d'ornements, de linges, de vases, pour l'humble chapelle du collège, à l'entretien de la lampe du sanctuaire qu'il se plut toute sa vie à orner et qu'il remplissait des parfums de sa piété. Tantôt il s'assurait quelques douzaines de livres de piété, alors rares et chers, pour les donner en prix aux élèves, soit privément, pour encourager le talent qui ne brille pas mais qui persévère, ou pour récompenser un acte de vertu dans les concours annuels ; manières touchantes et nobles d'encourager le talent, de stimuler l'enfance, de consoler les parents des sacrifices de tous les jours pour l'éducation de leurs enfants. Ses judicieux encouragements accueillaient tous les essais, tous les efforts, même des plus faibles. Il fallait être un homme plus qu'ordinaire pour faire ainsi face aux circonstances exceptionnelles où il se trouvait.

M. Leprohon avait le talent de la direction dans le travail, le dévouement au devoir ; en toute occasion, la dignité de la conduite qui commande le respect et l'estime.

Les extraits qu'il a fait des livres qu'il lisait, sont si considérables, qu'on pourrait lui appliquer ce mot qu'un ancien disait, en parlant de Pline : *Nihil legebat quod non exciperet*.

Son dévouement à la jeunesse s'agrandissait avec son amour pour l'Eglise. Sa vie s'écoulait dans le calme sans être entraînée par les agitations du dehors ; mais elle était composée de jours laborieux qui ont eu le résultat le plus fécond.

Sous son patronage bienveillant, les jeunes régents et les professeurs de la maison agissaient avec confiance, gouvernant la jeunesse suivant les principes qui les avaient formés eux-mêmes. Ils allégeaient ses travaux, partageaient sa sollicitude, et, en retour, cet appréciateur éclairé les couvrait de son autorité, les favorisait de ses recommandations et contribuait de tout son pouvoir à leur bien-être. Il partageait aussi leur dévouement, les assistait dans leurs études, pro-

voquait leurs interrogations, les aidait dans leurs recherches, leur prodiguait les avertissements, les lumières salutaires, encourageait leurs labeurs, accueillait leurs efforts et chérissait leur persévérance. Et ces services réciproques, ces égards mutuels, cimentaient une union qui rendait le ministère de tous merveilleusement fructueux.

M. le directeur voulait, pour professeurs et pour régents, des hommes qui, par la dignité de leurs manières, par une piété solide, comme par leurs maximes, inspirassent à la jeunesse, confiée à leur sollicitude, le respect et l'amour du devoir. Avec une extrême délicatesse il les avertit, il les dirige eux-mêmes ; il modère les mouvements imparfaits, il encourage le vrai talent, mais toujours, ses procédés sont délicats, empressés et sincères, comme ses leçons sont brièves, méthodiques, sans sécheresse, et surtout sans respect humain.

XLVIII.

L'enseignement à donner aux élèves du sanctuaire, le chant grégorien, les cérémonies sacerdotales propres à chaque ordre, à chaque solennité, prenaient une part assez large sur le temps de M. le directeur. Par ses attentions auprès des écoliers, M. Leprohon ne se laissait pas distraire des soins qu'il devait aux étudiants en théologie. Pour les former à la vie studieuse et régulière, il leur ménageait tout le temps qu'il pouvait, il leur facilitait les recherches et les études ; et par des conférences fréquentes et prolongées, étudiées et pleines d'intérêt, il les indemnisait des sacrifices qu'ils s'imposaient pour remplir ses vues auprès des jeunes élèves. L'enseignement de l'histoire de l'Église, de la Théologie dogmatique ou morale, et de la Théologie mystique, la manière d'administrer les sacrements, de réciter le saint

office, occupaient successivement le Directeur pendant ses conférences avec messieurs les ecclésiastiques de la maison.

Dans l'enseignement de la théologie, pas de vues neuves, pas d'aperçus nouveaux. Il n'avait nullement les allures d'un homme qui prétend se distinguer en quittant le sentier battu ; il se fit remarquer, plutôt, par la précision des idées, par la clarté des développements, par l'excellence de la méthode et surtout par l'art si difficile de présenter toujours des preuves solides à l'appui de la vérité. Tantôt il leur parle de la sublimité de l'état auquel ils sont appelés et leur en développe les devoirs et les obligations. Tantôt il leur inculque les moyens de respecter leur vocation et d'y être fidèles. Il leur fait connaître le monde réel, le monde avec ses illusions, les erreurs qui plaisent au cœur humain, ses déceptions, ses revers. Aux uns, il fait envisager les sublimes objets de leurs aspirations ; aux autres, plus altiers en apparence, il dévoile le mérite attaché aux humbles fonctions. Il sait plaire, il sait émouvoir, il sait éprouver tout son monde. Sa marche est sûre, généreuse et toujours simple. Lorsqu'il censure, lorsqu'il reprend, qu'il réprimande, son tact est toujours discret et judicieux ; et, de plus, avec chaque sujet, il vit dans la plus douce et la plus parfaite harmonie. Il n'est pas un de ses anciens élèves qui n'accorde un souvenir de tendresse à ce bon et aimable directeur. Jusqu'à la fin, il a gardé la confiance intime de tous. Combien puisèrent dans les lumières et dans l'affectueuse et solide piété de ce sage et habile directeur les vertus sacerdotales qui embellissent leur carrière ? Combien le chérissaient comme un bienfaiteur, comme un père ?.....

Sois béni, ô prêtre du Seigneur, puisque par toi tant de lumière a été jeté dans les âmes, tant de consolation a été prodigué à de jeunes cœurs, tant d'espérances ont lui aux esprits que tu as guidés !

Sois béni, homme miséricordieux, pour tout le bien que tu nous a fait, pour toutes les vertus que tu nous a fait

naitre, pour toutes les pratiques que tu as inspirées, pour tous les dons que tu as prodigués à tes enfants !

Sois béni pour toutes les prières que tu as élevées vers le ciel pour ceux que tu dirigeas, — pour toutes les joies qui ont illuminé les autres, — pour toutes les faveurs que tu as fait descendre sur cette jeunesse que tu as sanctifiée, sur ces familles dont tu as formé les chefs, sur ce clergé qui chérit ton souvenir !

Mais il nous faudrait énumérer tous les devoirs, toutes les obligations d'un guide, d'un directeur sage et éclairé, pour faire ressortir le mérite de cet homme de Dieu. Encore nous resterions de beaucoup au-dessous de cette tâche. Bien loin de nous l'imposer, nous nous hâterons de rappeler que M. Leprohon en remplissait toutes les parties bien mieux que nous ne pourrions les énumérer et les décrire.

XLIX.

Enfin, M. Leprohon était le premier dans la maison par ses connaissances et ses lumières, et le premier par son zèle et par sa vigilance de tous les instants. Cependant, le digne ecclésiastique avait plus de goût et d'aptitude pour la partie administrative et disciplinaire que pour la partie littéraire, quoique, sous lui, les cours aient toujours bien réussi. Mais le pensionnat d'année en année devenait plus nombreux. M. l'abbé Leprohon se plaignait de ne pouvoir plus suffire à sa position et finit par solliciter sa retraite de la maison. L'Evêque de Québec, pour le conserver à un établissement qu'il honorait toujours de sa haute protection, envoya des sujets distingués à son secours, dès que les rangs du clergé, se grossissant, purent lui permettre d'en détacher sans préjudice pour les paroisses qui se multipliaient de tous côtés.

C'est alors que les Harper, les Brassard, etc., apportèrent leur concours si efficace à cette belle institution.

La plus scrupuleuse orthodoxie distinguait les discours de M. Leprohon, comme il mettait toujours la plus grande pureté d'intention dans ses actions et dans tous ses procédés. Il restait toujours d'accord avec les vrais principes, se refusant à admettre tout ce qui n'était que hasardé, qu'aimable, les conjectures n'offrant jamais rien de sûr, rien de consolant. Tous les devoirs que M. Leprohon remplissait auprès des élèves et des ecclésiastiques ne l'occupaient pas tant qu'ils ne lui laissassent le temps nécessaire pour préparer les instructions qu'il prêchait le dimanche à l'église paroissiale ou à la chapelle du collège.

L'attention qu'il donnait aux cours d'histoire et de littérature ne lui faisait pas négliger la science sacerdotale : bien loin de là, par-dessus tout, il considérait, avec plus de scrupule, la partie de sa tâche qui consistait à préparer aux paroisses des pasteurs destinés à y faire fleurir la foi, la sainteté des mœurs et cette charité qui, comme le veut l'apôtre, enfante le sacerdoce d'une loi de grâce et d'amour.

Mais, encore une fois, nous ne voulons pas énumérer tous les travaux de ce vertueux prêtre. Ceux que nous avons rapportés ne furent pas les seuls qui remplirent une vie si fructueuse. Au reste ce n'est pas sa vie que nous écrivons ; ce n'est pas son panégyrique que nous préparons. Sa réputation trouve dans ses vertus une base assez solide sans que nous énumérions davantage ses titres à l'admiration de nos concitoyens.

L.

M. l'abbé Leprohon donnait au Séminaire de Nicolet le concours d'un appui efficace, la garantie d'une vigilance exacte et soutenue comme aussi le secours de lumières étendues et d'une longue expérience. Les évêques aimaient à établir sur lui de brillantes espérances. La jeunesse qu'il avait immensément aimée lui était fidèlement dévouée. Cependant, il fut inopinément appelé à prendre la direction de la paroisse de Nicolet, où il succédait à M. Raimbault comme curé. L'aménité de son caractère, sa constante disposition à obliger, l'impulsion qu'il donna aux études firent regretter son éloignement du collège. Toute la maison, enfin, attendait de lui des services prolongés, lorsqu'il parla de sa retraite. Après avoir si longtemps et si laborieusement vécu pour cette institution, M. Leprohon se retira selon qu'il avait été réglé. Tout le monde fut pris par surprise. M. le Directeur partit, comprimant affections, regrets et émotions. Il passa rapidement devant tout ce qu'il avait édifié, protégé, secouru et aimé. Il rompit avec courage tout lien, n'emportant que l'espérance de faire du bien ailleurs et une grande confiance en Dieu. Les adieux furent brefs ; mais il était entendu qu'il servirait encore cette institution de sa parole austère et de ses vues consciencieuses. Comprenant les besoins et la direction de l'ère nouvelle qu'il avait préparée à cette maison, il souscrivit généreusement aux vues des supérieurs ecclésiastiques, aux désirs de ceux qui le remplaçaient, et permit à tous d'être utile selon la mesure de ses forces.

D'ailleurs, en quittant le collège de Nicolet, M. Leprohon n'en partait pas tout entier, il y laissait ses exemples, ses règlements, ses leçons, et même son portrait, qu'il possédait depuis quelques années.

L'humble prêtre s'était longtemps refusé aux sollicitations de sa famille, qui demandait son portrait, et de son parent, M. Dulongpré (a), peintre français, qui s'offrait à reproduire ses traits sur la toile. Mais M. Raimbault ayant promis de faire faire le sien pour le collège, il consentit enfin à poser. C'est ainsi que l'humilité de M. le directeur dota la maison de Nicolet de deux précieuses toiles.

(a) Louis Dulongpré, écuyer, né à Paris, mourut à Saint-Hyacinthe, au manoir seigneurial.

Il vint en Amérique, faisant partie d'un corps de marine joint à l'escadre du comte d'Estaing. Après être débarqué sur le continent, il retourna peu après aux Iles Françaises, à la Martinique, à la Guadeloupe, etc.

N'ayant pas trouvé dans cette excursion d'emploi qui convint à ses goûts, il revint aux Etats-Unis, espérant être attaché au corps de troupe sous le commandement du colonel Rochambeau. La paix ayant été conclue avant qu'il eût pu effectuer l'arrangement qu'il avait en vue, M. Dulongpré vint en Canada. Il s'y trouvait sans emploi, réduit même à une déplorable condition, lorsqu'il reçut l'avis de s'annoncer comme professeur de musique et d'enseigner le clavecin. Il épousa, à Montréal, Mlle. Campeau, et quelques amis, entre autres M. Joseph Papineau, notaire, lui conseillèrent de se livrer à la peinture. Sur divers essais de son pinceau, qu'ils avaient examinés, ils avaient prévu qu'il réussirait. En effet, il excella dans le portrait. Bientôt, il eut la vogue. On a porté à plus de trois mille le nombre de têtes qu'il avait été appelé à reproduire sur toile, et toutes avec une grâce et un naturel qui lui méritaient les éloges de la société, le suffrage des amateurs et l'estime du public. Il était heureux, surtout, dans l'exactitude et la perfection des ressemblances. Il eut moins de succès dans les tableaux d'église, qui lui furent demandés. Son talent se montra toujours rebelle à ce genre. Comme la plupart des artistes, M. Dulongpré devint pauvre dans sa vieillesse. Mde. Dessaulles le recueillit alors chez elle, comme elle avait offert un refuge sous son toit hospitalier à l'arpenteur J. McCarthy, écr., et à tant d'autres pour qui la fortune fut inconstante. Dans la généreuse hospitalité de cette personne si bienfaisante, le vieil artiste a trouvé des consolations et des jours heureux.

LI.

Que servirait de rappeler ici les regrets que provoqua son éloignement du collège ? Ils ont témoigné ce qu'on devait à un affectueux directeur. Tous se rappelèrent longtemps ses adieux touchants qui émurent tant de cœurs. Tous priaient le Seigneur, dans sa bonté, de leur rendre au plus tôt leur aimable et vertueux mentor. La communauté toute entière était remplie d'estime et de respect pour sa personne et pour ses enseignements. Aussi personne ne se permit de lui faire des observations. Combien auraient voulu lui faire agréer le tribut de leur vénération et de leur reconnaissance. Son souvenir était si vivant dans le collège de Nicolet ! On le retrouvait, ce semble, en classe, au dortoir, à la récréation, au saint autel, devant ce sanctuaire béni, qu'il s'était tant de fois plu à orner, à embellir, en prélevant sur ses besoins indispensables, tantôt pour l'entretien du luminaire, tantôt pour rehausser, par quelques décorations, l'éclat des fêtes. Tous regrettaient son départ du collège, tous le voyaient avec chagrin disparaître de cette maison qu'il avait gouvernée avec tant de sagesse. Tous déploraient les circonstances qui le forçaient d'en venir à cette détermination.

Cependant, on aimait à se consoler dans la douce pensée que M. Leprohon, que tant de liens attachaient à cette précieuse institution, resterait toujours à Nicolet, que tous le pourraient revoir souvent, que tous pourraient donner à sa vieillesse les égards et les soins dus à un père vénéré.

La communauté qu'il avait dirigée avec une si tendre sollicitude s'estimait heureuse de pouvoir, longtemps encore, compter sur ses conseils, sur sa sagesse, et sur son expérience toujours rehaussée par la piété la plus éclairée. La

Divine Providence a voulu, néanmoins, en agir autrement, pour récompenser, sans doute, le zèle de son bon et fidèle serviteur. Les successeurs que le ciel lui a substitués se sont toujours estimés heureux d'avoir pu puiser dans le souvenir de sa conduite des leçons de prudence et d'expérience qui les ont puissamment aidés dans une administration toujours épineuse, et toujours hérissée de difficultés. Mais ! comme ses élèves dispersés dans les diverses conditions de la société s'entretiennent toujours de lui avec plaisir ! Homme heureux, qui sut être goûté ! On ne l'admire pas avec transport, mais on l'aime partout. Comme il donnait de l'attrait à la morale ! Comme il faisait aimer le bon sens ! Il a néanmoins vécu sans éclat, n'a jamais rien prétendu, rien envié, rien affecté. Toujours surpris des honneurs qu'on lui rendait au collège, il serait étonné, s'il revenait parmi nous, que son mérite eût vécu dans notre souvenir.

LII.

Telle était la confiance de M. Raimbault dans la sagesse et la prudence de M. Leprohon, qu'il l'avait désigné au choix de l'Evêque pour être curé de Nicolet, après son décès. Ses talents éprouvés, une grande confiance justifiée par de grandes vertus le recommandaient au choix du supérieur. Le bon directeur avait vécu pendant près de trente ans avec M. Raimbault. Rien, pendant ce long intervalle, n'avait troublé leurs rapports affectueux, et lors même qu'ils différaient dans leurs vues ou dans l'appréciation des choses, leurs cœurs restaient unis, la paix était sans altération, et leur conversation était toujours pleine de douceur et de charmes. Ce sont ces motifs, et bien d'autres encore, qui avaient déterminé M. le supérieur à demander la cure pour cet inséparable associé de sa vie, pour cet ami cher et

dévoué, dont il connaissait la popularité et plus encore la belle et solide vertu.

Plutôt pour le bien des âmes que pour améliorer, par le repos, sa santé délabrée, M. Leprohon consentit à se charger de la cure de Nicolet. Son dévouement si notoire, son nom si respecté dans la paroisse, parut bientôt comme un signe rassurant au milieu du troupeau affligé de la mort de M. Raimbault. Il se mit ensuite à l'œuvre avec le zèle qu'il mettait partout. Il ranime la ferveur dans les âmes, il écarte la tiédeur ou les scrupules qui nuisent aux progrès des autres dans la perfection. Ce qui étonne, c'est qu'au milieu des préoccupations et des soucis d'une vie si partagée, son assiduité à la direction des consciences ait pu se soutenir, malgré sa régularité au soin des pauvres et des enfants, à la visite des malades et aux devoirs si multipliés qui partageaient son temps. Sa réserve était admirable et sa condescendance était, en tout, pleine d'égards et de charité. Outre une direction générale qui l'occupait, il pénétrait dans le détail de la direction de chaque personne, dans la pratique de chaque chose, dans le particulier de la vie intime, comme dans les plus petites ressources de la vie spirituelle. Toujours tendre, toujours bienveillant, toujours prudent et toujours dévoué, rien ne coûte à ce bon pasteur ; il entre dans les confidences de chacun, lui donne son temps, ses avis, combat les obstacles, sans montrer de peines ni d'ennuis, rehausse le courage, multiplie les efforts contre les faiblesses humaines, tout en les supportant avec douceur, et se conduit avec chaque personne comme s'il n'eût eu qu'à s'occuper d'elle seule.

Dans la direction spirituelle à laquelle il s'appliqua surtout, il y avait une intelligence du cœur, une sagesse qui faisait trouver son langage doux et onctueux. Il se montrait, pour tous ceux qui recouraient à son ministère, maître consommé dans l'art de former des hommes vertueux, tant il connaissait l'excellence des vertus et les moyens de les faire aimer.

On aurait dit qu'il avait quelque don, quelque ressource particulière dans l'intérêt des jeunes gens. Il s'évertuait à les pénétrer de l'esprit de leur état, il animait chacun d'eux à travailler sans relâche à l'œuvre si importante de la sanctification, dans l'intérêt de Dieu qu'il fallait glorifier, dans l'intérêt des familles auxquelles il fallait de sages, de dignes soutiens, et dans leur intérêt particulier, puisqu'il fallait être toujours en paix avec sa conscience.

Enfin, dès le début de son administration paroissiale à Nicolet, M. Leprohon se livra entièrement au soin des âmes. Il y continua sans relâche des travaux rudes, pénibles et continuels, qui le conduisirent prématurément au tombeau.

LIII.

Vers 1840, la santé de M. Leprohon avait déjà subi une décadence rapide. Il ne pouvait plus même prêcher tous les dimanches. Tantôt des maux de gorge, tantôt une irritation ou une inflammation des bronches étaient suivis d'hémorragies alarmantes. Il se livra, nonobstant, à des travaux soutenus et se signala par une ardeur qui mit bientôt fin à sa carrière.

Il conserva, néanmoins, jusqu'à la fin, toute sa mémoire et la netteté de sa pensée. Comme curé, ses travaux étaient incessants et toujours dirigés dans l'intérêt spirituel de ses ouailles. Il n'épargnait pas ses peines pour rendre service. Son zèle embrassait tous les pauvres, tous les délaissés, toutes les infortunes, mais ce zèle aimait surtout à s'exercer auprès de l'enfance et de la jeunesse. Il entrait dans les moindres détails de ce qui les concernait. Là était son attrait, là était sa vocation, disait-on, dans le temps.

Visiter les pauvres, secourir les malades et les nécessiteux, c'était là ses délassements. Inspirer aux jeunes personnes

les vertus de dévouement, d'abnégation, qui devaient les rendre propres aux emplois les plus relevés, préparer des jeunes gens pour le collège, diriger la jeunesse dans la vocation la plus profitable à la société, voilà quelles étaient les occupations de tous les jours, de tous les moments de ce digne curé. Pour une nature ardente et laborieuse, bien des sources d'activité s'ouvraient à la fois.

A son gré, ce n'était pas assez. Comme il savait se donner aux autres avec abandon, avec amour, avec sincérité ! Comme il était touchant de le voir auprès des malades toujours en action, le jour, la nuit, si quelque besoin l'appelait auprès d'eux ! Comme il était touchant de le voir chaque jour passer des heures aux pieds des autels et épancher sa belle âme devant Dieu !.....

Et le secret des invincibles espérances qui le soutenaient dans ses labeurs, qui le maintenaient pur, calme et constant contre les douleurs, contre les fatigues et contre les infirmités, c'était la foi. C'était la foi qui lui faisait découvrir la récompense après le travail ; c'était l'espérance dans les promesses du divin rédempteur. Ce digne prêtre voyait tout, enfin, à la lumière de la révélation. Derrière les croix qui l'entournaient, il entrevoyait toujours les splendeurs du Thabor et la lumière radieuse du jour de la miséricorde.

LIV.

Malgré tous ses efforts pour répondre selon ses vues aux besoins de sa charge pastorale, M. le curé Leprohon sentit que son tempérament, naguère encore si robuste, faisait défaut à son zèle, et lui laissait entrevoir le moment où il allait être forcé de se démettre de son emploi. L'Evêque, dont l'œil était toujours ouvert sur les œuvres de M. le curé de Nicolet, et qui désirait assurer le plus longtemps possible

au collège les services de ce véritable mentor, avait déjà pris des arrangements pour le rendre à l'affection et aux vœux des amis de la maison. Bien que dévoué de cœur et d'âme à toutes les bonnes œuvres, la direction de la jeunesse était pour ce digne prêtre une véritable vocation, chère à son cœur par-dessus toutes les autres œuvres.

Enflammé de la noble passion du devoir et de la discipline, il savait joindre à une bienveillance naturelle, une fermeté inflexible et une sévérité féconde. Son administration plaisait souverainement à l'autorité. Elle était, en même-temps, d'un plus grand avantage aux subordonnés. Voilà ce qui faisait désirer aux administrateurs du collège le retour de M. Leprohon, et ce qui justifiait le vigilant Evêque de ses démarches si souvent réitérées auprès de ce vertueux ecclésiastique. Partout on sentait que sa vie, toute de dévouement, de travail et d'oraison, parlait le grand langage de l'exemple à tous ces jeunes gens dont il allait, de nouveau, devenir le chef.

Nous comprenons que nous insistons peut-être un peu longuement, et que nous revenons souvent sur l'esprit de prière et sur le dévouement qui inspirait M. l'abbé, mais ces vertus sont si précieuses et ces exemples sont si beaux ! Sa charité a tant édifié que ce serait injustice qu'elle fût méconnue.

Les négociations entre Mgr. Signay et Messieurs les directeurs du Séminaire de Nicolet en étaient à ce point, dans l'hiver 1843-44, les choses étaient arrangées de façon à soulager M. Leprohon, à aider à son prompt rétablissement, et à hâter son retour à son cher Séminaire, lorsque la cruelle maladie, qui termina sa carrière, vint déranger tous les plans concertés. On espéra, encore, pendant quelque temps ; mais la mort, jamais si inflexible que lorsqu'elle enlève des victimes si précieuses, ne voulut pas se laisser toucher, et vint ravir sans pitié le bon curé à ses paroissiens, à ses amis, à

l'Eglise, qu'il avait si noblement servie, et à la jeunesse, qu'il avait si constamment édifiée.

Pour ce qui en est de M. l'abbé, qui ne croyait jamais avoir entièrement rempli sa tâche, il s'était soumis à l'arrangement concerté sans faire aucune observation, disposé à faire tout en son pouvoir pour accomplir la volonté de Dieu. Mais il ne lui était plus réservé de jouir de la vie de communauté. La nature a ses exigences contre lesquelles le zèle ne peut prescrire.

LV.

M. l'abbé Leprohon ne se relâchait en rien de ses travaux, malgré la rigueur de la saison, malgré les défaillances de son tempérament. Il ne savait rien abrégier, rien surseoir. Les exercices de piété faisaient sa plus douce consolation ; mais il quittait même les pratiques qui lui étaient les plus chères dès qu'il s'agissait de quelque œuvre de miséricorde. Cependant, à cette vivacité, à ces allures empressées, il joignait une grande modération en tout, une entière possession de son esprit et une physionomie qui respirait le recueillement et la bienveillance. Aussi, sa paternelle administration lui attira la plus vive reconnaissance de sa paroisse.

Son souvenir y est impérissable. La vénération universelle dont il était l'objet s'est manifestée en bien des occasions. On savait son héroïque dévouement, son inexorable frugalité, et sa conformité rigoureuse à la discipline de l'Eglise et à la volonté de ses supérieurs. C'est sous le poids de ce dévouement que ce bon serviteur de Dieu a fléchi.

Ah ! nous le savons, le souvenir de son prédécesseur, qui fait la gloire de cette paroisse privilégiée, était toujours présent à son esprit. Il mettait son bonheur à imiter sa vie.

La mort, en frappant ces deux saints prêtres, à une époque

aussi rapprochée, enlevant si cruellement aux espérances de la religion deux pasteurs si recommandables, consterna bien des âmes.

Dieu, qui sait ce que vaut la souffrance, épurait la vertu de son grand serviteur par des douleurs aiguës et incessantes. Ces épreuves, ces souffrances montraient à tous le beau spectacle d'un prêtre constamment austère envers lui-même, d'un père aimable et tendre envers les autres, d'une nature intrépide devant les difficultés et devant les amertumes.

Enfin, ses veilles, ses abstinences, ses travaux, bien au-dessus des forces humaines, le conduisirent au tombeau peu après qu'il eût accompli sa cinquante-cinquième année !... L'art le plus dévoué ne put rien pour prolonger une carrière si utile..... Cinquante-cinq ans !..... C'est peu, si l'on compte le nombre de ses années ; beaucoup, si l'on considère l'importance des services qu'il a rendus à l'Eglise.

LVI.

M. le curé Leprohon avait pris du froid pendant qu'il supportait les fatigues de la quinzaine de Pâques ; et, malgré le mauvais état de sa santé, il avait continué la visite des infirmes. Il avait voulu utiliser jusqu'au bout ce qu'il lui restait de forces. Moins occupé du soin de sa personne que des intérêts de ses chers paroissiens, auxquels il ne voulait nullement se dérober, il donna à la maladie le temps de faire des progrès, sans songer à les arrêter. Il souffrait d'une inflammation.

Il laissa, pendant quelque temps, à ceux qui l'entouraient, une entière sécurité sur l'état de sa santé. Mais, au mois de mai, une recrudescence fatale s'étant manifestée tout à coup, on désespéra de le rétablir. Le vénérable malade tomba d'épuisement. Les progrès du mal, d'abord assez lents,

furent bientôt plus rapides. Lorsque le médecin fut appelé, il comprit qu'une complexion usée lui donnait peu d'espoir d'une guérison, et qu'il ne pouvait que soulager les douleurs de son vénérable patient.

Le malade, de son côté, comprit l'anxiété du médecin et les inquiétudes de ses confrères. Depuis bien des années, il se préparait à sa fin ; aussi vit-il la mort s'approcher sans manifester d'appréhensions. Rien ne troublait le calme de ses traits, dont la sérénité contrastait avec la profonde douleur de ceux que l'amitié et le respect conduisaient à son chevet.

Bientôt ses forces s'affaiblirent d'une manière alarmante, et on dut abandonner tout espoir de le conserver. Depuis qu'il avait compris qu'il ne guérirait pas de cette maladie, M. Leprohon exprimait continuellement le regret de ne pouvoir plus rien faire pour le prochain, ni presque rien pour mériter le ciel.

Le vénérable mourant reçut ses derniers sacrements avec un esprit parfaitement calme, avec une entière connaissance, et à la grande édification de la nombreuse assistance que cette déplorable circonstance réunissait. Profondément résigné en présence de la mort, il donna, encore une fois, l'exemple de cette grandeur d'âme, de cette force de caractère qui ne lui firent jamais défaut. M. Charles Harper (a), alors

(a) M. Chs. Harper, né à Québec, en 1800, fut ordonné prêtre au mois de septembre 1828, six ans après être entré au séminaire de Nicolet. Il s'attacha à cette maison. Bientôt sa sagesse et l'estime dont il jouissait l'appelèrent à remplir des charges importantes. Il savait allier, dans la gestion des affaires, la fermeté à la douceur, comme plus tard il sut combiner l'attachement aux règles, avec les tempéraments que nécessitaient les circonstances. Tout le monde aimait à rendre hommage à l'aimable caractère de M. l'abbé Harper. Il ne nous appartient pas de dire ce qu'il a déployé de zèle et de dévouement pendant près de trente ans qu'il se donna au service du collège de Nicolet. Les améliorations effectuées au dedans et au dehors, les dépendances élevées autour de cette vaste maison, dans un temps où elle n'avait que des revenus modiques et précaires, attestent hautement l'esprit d'ordre et de régularité qui l'animaient. Il consacra tous les loisirs de sa laborieuse carrière au progrès de cette belle institution, et ses connaissances variées et pratiques lui permirent de rendre les plus utiles services.

Son dévouement fut admirable, il lui attira de bonne heure la confiance des

procureur du séminaire de Nicolet, lui administra le Saint Viatique. Plusieurs de ses confrères visitaient ce bon prêtre, et songeaient moins à le consoler qu'à le féliciter. La vigueur de sa complexion en rassurait quelques-uns et faisait espérer à ses ouailles que ce bon père serait encore quelque temps à l'abri des coups de la mort.

Pour lui, toujours occupé de la grandeur de Dieu, il lui renouvelait l'offrande de sa pénible existence ; il désirait de mourir, et de mourir dans une parfaite conformité à la volonté divine. Il parlait lentement. Il murmurait quelques prières. Sa dernière heure étant arrivée, il regarda tendrement ses amis réunis autour de lui, et après avoir fait quelques efforts et exhalé quelques soupirs, il ouvrit les bras et dit : « Je me sens mourir, priez pour moi ! » Ce sont ses derniers mots ; ils s'éteignirent presque avec lui. Toute conscience de sa situation échappa alors au malade.

LVII.

A sept heures du soir, samedi, 19 mai 1844, le vénérable prêtre s'endormit du sommeil des justes. Il ferma les yeux, plein de l'espérance d'une vie meilleure. Il rendit à Dieu sa belle âme, remplie de toutes ses ferveurs, au son de l'*Angelus*. Le son des cloches continua pendant longtemps encore à tinter le glas funèbre, et à réclamer les prières des fidèles pour le repos de l'âme du pieux ecclésiastique, pendant que ses frères, ses neveux, ses confrères et quelques amis, rangés autour du lit funèbre, récitaient, d'une voix émue et pour dernier adieu, les consolantes prières de l'Eglise.

administrateurs de l'établissement ; aussi le vit-on successivement remplir les emplois de procureur, de supérieur, etc.

M. Harper mourut dans les sentiments de la plus sincère piété, à Nicolet, samedi, le 7 avril 1855. Il fut inhumé le 9, dans le sanctuaire de l'église paroissiale de Saint-Grégoire, dont son frère, M. Jean Harper, archiprêtre, était curé.

Son testament fut encore un témoignage des sentiments auxquels il avait voué son existence entière. Il contenait des clauses favorables aux indigents, et le tout témoignait de son entière pauvreté. Il leur laissait ce qu'une charité industrielle l'avait mis à portée de prélever sur ses besoins. Ce dernier acte de bonté de sa part pouvait se résumer en ces mots : « Christiani et pauperes mihi hæredes sunt. »

Lorsque, le lendemain, le prêtre qui faisait l'office recommanda aux prières de l'assistance le curé défunt, il y eut un mouvement de surprise et de douleur. Tout le monde avait espéré. Il semblait à tous que son esprit de conciliation et de charité, que ses belles vertus le devaient sauver du trépas ; et qu'une vie toute consacrée aux bonnes œuvres serait prolongée..... L'assemblée demeura consternée et abattue. On n'avait pas eu le temps de se faire à la nouvelle d'un événement si prompt, si pénible. Les fidèles éplorés priaient le Seigneur de couronner en lui les vertus et les travaux de l'apôtre. Les parents, les enfants, les autres témoins des belles œuvres de toute sa vie, venaient se confondre dans un même sentiment de vénération et d'amour autour de la couche funèbre d'un prêtre si dévoué, si généreux, qui se sacrifia tant de fois pour alléger les souffrances du pauvre.

C'était pour la paroisse de Nicolet une perte bien sensible, d'autant plus affligeante qu'elle était inattendue. Le bon curé était enlevé presque soudainement à son troupeau, qui l'environnait de tant d'affection et de respect. Ainsi qu'il a été dit, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans et trois mois !

LVIII.

Le corps du vénérable défunt, exposé dans sa bière, fut, e dimanche soir, porté à la chapelle du séminaire, dans ce sanctuaire tout embaumé des souvenirs qu'il y avait laissés.

Les élèves, recueillis, priaient Jésus-Christ, le prince des pasteurs, d'être miséricordieux et propice à l'âme de ce prêtre dévoué, d'accepter leurs larmes pour la purifier des souillures que la fragilité humaine laisse, même sur les vies les plus saintes.

A la suite d'un service funèbre, à la chapelle du Séminaire, le corps du vénéré défunt fut transporté, le mardi, 22, à l'église paroissiale, où l'inhumation eut lieu. Les élèves éplorés revendiquèrent l'honneur de porter la dépouille mortelle du saint prêtre.

Ce cortège, déjà nombreux, était grossi par la foule des citoyens des paroisses environnantes, qui avaient voulu s'associer, avec un religieux empressement, au deuil de cette famille affligée. Le pauvre même avait quitté son humble toit. Partout on pleurait un père, un protecteur des malheureux que son cœur éprouva toujours le besoin de consoler et de secourir. Outre ses œuvres de charité, on se souvenait que ce pasteur bien-aimé avait poursuivi, avec un zèle inextinguible, au milieu d'obstacles de toutes espèces, la régénération des populations par l'enseignement religieux.

Un peu après onze heures, son corps fut descendu dans une fosse préparée dans la chapelle Saint-Louis. Une modeste pierre tumulaire, élevée par quelques élèves, indique le lieu où reposent ses cendres et témoigne de la gratitude et de l'affection de ceux qu'il honora de ses soins et de sa sollicitude.

Dire que M. Leprohon était partout environné de respect et d'amour, et que ces sentiments, chez les élèves et chez les paroissiens, étaient vifs et sincères, c'est faire l'éloge de son esprit et de son cœur. Sa vie a été courte, mais bien remplie ; sa carrière peu bruyante, mais noble et active. Son rôle a été fort modeste, mais il a été très-utile et très-profitable à un nombre incalculable de personnes. On chérit encore aujourd'hui son souvenir à Nicolet, et l'on y voit d'anciens paroissiens pleurer et prier sur sa tombe.

Sans vanité, sans ambition, M. Leprohon se contenta d'être pieux et utile. Voilà pourquoi, sans doute, sa réputation restera toujours au-dessous de son mérite. Ce bon ecclésiastique, ce saint prêtre, est encore vivement regretté. Sa mort priva la jeunesse d'un guide éclairé. Il a laissé après lui un nom justement vénéré ; sa mémoire ne sera pas oubliée, car il a prodigué tant d'activité au service de ses semblables, et au profit de tant d'entreprises utiles, que personne ne saurait méconnaître ses titres à la reconnaissance de ses concitoyens. D'ailleurs, tout le monde comprend que la véritable immortalité est celle du savoir et de la vertu. Dans l'accomplissement des devoirs sacrés du sacerdoce, ce bon prêtre a toujours été plein de tendresse pour l'enfance, plein de sagesse dans ses leçons et dans tous ses procédés. La charité, en effet, la plus belle des vertus, l'a constamment soutenu dans l'exercice de l'auguste apostolat. Elle en a fait un grand citoyen, un élu du Seigneur, comme elle en avait fait un pasteur accompli. *Qui misericordiam habet, docet et erudit quasi pastor gregem suum.* ECCL. XVIII.

LIX.

On voit, dans cette étude sur la vie de M. l'abbé Leprohon, que sa carrière offre une enfance nourrie de leçons fortes et vertueuses, une jeunesse livrée à des études sérieuses et des années pleines et utiles.

Au point de vue humain, on serait tenté de mesurer le mérite du vertueux M. Leprohon. Il avait des vues très-élevées, mais il faisait le bien loin du regard des hommes. Les ressources que sa persévérante énergie a développées pour la jeunesse, qui pourrait les calculer ? Il croyait toujours être comptable des enfants placés sous son égide tutélaire, à Dieu qui lui prescrivait de se reconnaître toujours

un serviteur inutile. Voilà pourquoi il travailla toujours à l'œuvre sainte, avec une constante énergie et dans une parfaite humilité. Les clartés de la science profane ne le dispensaient pas de se conformer aux beautés de la science divine, qui l'occupait sans cesse et sur laquelle ses pensées, ses inclinations et ses habitudes se réglaient.

Administrer pendant vingt-cinq ans une maison, qu'il fallut renouveler souvent, quant au personnel, et reconstruire en grand après l'avoir réparée, avec des moyens fort limités ; l'accommoder toujours aux besoins d'une jeunesse nombreuse ; la porter, avec des ressources fort restreintes, à un degré de grandeur qui lui permit de se soutenir à l'égal des autres institutions du genre mieux rentées et mieux pourvues ; il y avait là bien des obstacles à surmonter, bien des calculs, bien des combinaisons à essayer, bien des tribulations à souffrir, enfin bien des épreuves à essayer. Les circonstances le servaient, il est vrai, mais il savait les diriger et en profiter. Homme d'un talent supérieur pour présider à la direction d'un collège, il fut toujours honoré pour ses vertus, aimé pour l'aménité de son caractère et recherché pour la sûreté de ses conseils. Sa bienveillance universelle et sa sensibilité le firent chérir de tous. S'il s'est élevé quelques doutes sur ses capacités littéraires, si des personnes ou superficielles ou peu déifiantes, ont subi les préventions d'autrui ; ou encore si quelques autres éloignés de lui, ont mis en doute son habileté, sa prudence ou son savoir, il reste autour de nous, grâces au ciel, assez d'hommes impartiaux, appréciateurs éclairés du vrai mérite, dont le témoignage irrécusable lui rend amplement justice. On sait partout que la grande piété, le grand dévouement et la vertu éclairée du bon directeur n'ont réuni qu'estime et admiration. Au reste, la société, ou plutôt la religion seule, sait apprécier pareil héroïsme ; et le ciel est sa récompense, comme nous l'assure la Sagesse incréée : *Qui erudiunt multos quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates.*

Les élèves du collège de Nicolet ont payé bien des tributs d'honneur et de reconnaissance à la mémoire de l'ineestimable M. Leprohon, leur directeur. Son portrait a été multiplié par divers procédés. Plusieurs se sont cotisés, pour orner son modeste tombeau d'une épitaphe gravée sur le marbre. D'autres, véritables nourrissons des muses, ont chanté ses œuvres, ses vertus sur la lyre chrétienne. Nous nous bornons à reproduire l'épitaphe et la pièce élégiaque qui la suit :

†

D. O. M.

Hic Jacet

Dnus : Jos : Onesimus Leprohon, Archpter,

Qui

Insigni pietate ornatus,

Animarum zelo flagrans,

Pauperum amicus,

Studiosæ juventutis

Pater et Rector,

Cum summâ omnium laude

Nicoletanensi Seminario XXV annos

Præfuit,

Et hanc parœciam III annos rexit.

Obiit

Die XIX Maii, A. D. MDCCCXLIV,

Ætatis suæ LV.

Dilectissimo Patri in Domino
LXX Discipuli in sacris constituti,

Grati animi, monumentum

Hunc lapidem

Posuère.

Sinite parvulos venire ad me.

MARCI X, 14.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT DE M. J.-O. LEPROHON, PTRE., CURÉ DE NICOLET.

Nicolet a perdu son guide et son pasteur !
 Pauvre peuple aujourd'hui, tu pleures sur sa tombe !
 La mort, en le frappant, a fait saigner ton cœur ;
 Ah ! pourquoi sous tes coups faut-il que tout succombe !
 Ne pourrait-elle au moins respecter la vertu !

Vous n'aviez donc pas entendu,
 Seigneur, la prière touchante

Que poussait vers le ciel un peuple tout en pleurs ?

Vous n'aviez pas vu les douleurs
 D'une famille gémissante
 Qui tantôt s'adressait à vous ;

Tantôt priait la mort de retarder ses coups ?

En vain l'homme de la chaumière,

Dans le temple est venu prier pour son soutien ;

L'orphelin vainement supplia pour son père

Et la veuve pour son gardien !

Et vous.....vous qu'il nommait sa famille chérie,

Vous que son cœur a tant aimés,

Et que son zèle avait formés

Pour l'autel et pour la patrie.....

Dans votre cœur reconnaissant,

En vain vous imploriez pour l'homme bienfaisant

Qui vous avait donné vingt-cinq ans de sa vie !

Il est mort..... et, depuis le ministre de Dieu,

Depuis l'homme d'Etat qui lui redoit sa gloire,

Jusqu'à l'heureux enfant croissant près de son lieu,

Et qui gardait si bien sa touchante mémoire,

Tous pleurent en ce jour,..... et désirent encor

Pour calmer un instant leur angoisse profonde

Baiser une fois leur mentor.

Dieu ! pourquoi l'avez-vous fait sortir de ce monde ?

Était-ce pour punir nos crimes, nos erreurs ?

Oh ! non, mais le Dieu des justices

Aime à récompenser ses dignes serviteurs ;

Il hâte leur trépas, pour hâter leurs délices.

O pasteur, Dieu voulut couronner tes travaux

En t'accueillant dans son repos.

Qu'il est beau le trépas du juste !

Voyez-le s'avancant devant l'Eternité ;

Ses yeux sont sans nuage et sur son front auguste
Brillent les doux rayons de la sérénité.

Mais chez le bon pasteur des âmes,
Le trépas semble encor plus sublime et plus doux,
Sa belle âme déjà s'élance vers l'époux ;

Brûlant de ces divines flammes
Dont elle a, sur la terre, embrasé tous les cœurs.

Il se montre au Dieu des pasteurs,
Pénétré du néant des vanités humaines
Et tout plein des vertus qu'il prêchait ici-bas.

La mort il en connaît les peines,
Les rigueurs ne l'étonnent pas :
Mille fois dans les jours de son saint ministère,
Penché sur le sein du mourant,

Il a vu que la mort est aussi passagère,
Il peut la fixer en riant.

Oui, vanités du monde, ô fumée ! ô folie !
Il vous quitte avec joie ; il ne vous aimait pas.

Il ne laisse, en quittant la vie,
Que l'heureux souvenir de la vertu bénie,
Et l'exemple d'un beau trépas.

TABLE.

Préambule.....	1
I. Naissance de M. Leprohon.—Son père.....	7
II. Les Américains à la Rivière-Ouelle.....	9
III. M. le curé Parent aux mains des rebelles	10
IV. M. l'abbé Parent rendu à la liberté.—Mlle. Marguerite Parent, à l'Hôpital-Général.—Son caractère.....	8, 11
V. Le jeune Leprohon orphelin.—Ses bonnes dispositions se manifestent.....	13
VI. Règlement de la maison.....	14
VII. Le jeune Leprohon, moniteur et directeur de ses camarades	15
VIII. Le jeune Joseph fait sa première Communion.—Incident.	17
IX. Il est témoin des labeurs et du dévouement des prêtres de Saint-Sulpice.....	19
Le collège de Montréal.....	7, 20
X. Reconnaissance du jeune Leprohon envers ses professeurs	21
XI. M. l'abbé Chicoisneau.—M. Leprohon entre dans l'état ecclésiastique	23
Rétribution-honoraires des régents de collège.....	24
XII. M. Leprohon est envoyé à Nicolet.—M. Pâquin.—M. Cadieux.—M. l'abbé Archambault.....	25
XIII. Application de M. Leprohon à ses devoirs.....	26
XIV. M. Leprohon, assistant-directeur.—Sa méthode.....	27
XV. Sa grande sensibilité	29
XVI. M. Leprohon ordonné prêtre.—Vicaire à Deschambault, —M. Dénéchaud.....	30
XVII. Deschambault.—Paysage.—M. Pâquin.....	33
XVIII. M. Leprohon nommé curé de Belœil.....	35
XIX. M. Leprohon, orateur.....	36
XX. Mgr. Plessis appelle de nouveau M. Leprohon à Nicolet. —M. Deguire, etc.....	38
XXI. M. Rimbault et M. Leprohon.....	39
XXII. Désintéressement de M. Leprohon	41
XXIII. Le jeune abbé catéchise, il est ingénieux à récompenser.	43
XXIV. M. le directeur encourage l'horticulture	46
XXV. Nicolet, ses pins, la solitude	48
XXVI. Exactitude de M. Leprohon à suivre le règlement.....	50
XXVII. Impartialité de M. Leprohon	52
XXVIII. Activité de M. Leprohon.....	53
XXIX. Vivacité de M. le directeur réprimées par sa vertu.....	55

XXX.	Son affection pour ses élèves.....	58
XXXI.	Ses attentions.—Ses condescendances.....	60
XXXII.	Sa patience.—Il discerne les vocations.....	61
XXXIII.	Le jeune Moore.....	63
XXXIV.	M. Leprohon rassure les pusillanimes.....	65
XXXV.	Son zèle pour les œuvres de bienfaisance.....	67
XXXVI.	Le Directeur dans les retraites.....	69
XXXVII.	M. Leprohon étudie les divers systèmes d'éducation.....	70
XXXVIII.	Sa facilité à composer.—Il soutient ceux qui s'y livrent.	71
XXXIX.	Réparations à l'ancien Collège, etc.....	72
XL.	Charte octroyée au Collège de Nicolet.....	73
XLI.	Fêtes au Collège.....	74
XLII.	Reconstruction du Collège.....	76
XLIII.	Observations de M. Leprohon.....	78
XLIV.	Bénédiction de la première pierre.....	80
XLV.	Exercices littéraires.—Distributions de prix.....	81
XLVI.	M. Leprohon se dérobe aux applaudissements.....	83
XLVII.	Ses sacrifices pour l'éducation.....	84
XLVIII.	Soins qu'il donne aux jeunes ecclésiastiques.....	86
XLIX.	M. Leprohon sollicite sa retraite.....	88
	L. M. l'abbé Leprohon passe à la cure de Nicolet.—Il laisse son portrait au Collège.....	90
LI.	Regrets que sausa son départ.....	92
LII.	Sa conduite générale.....	94
LIII.	Sa santé fait défaut à son zèle.....	95
LIV.	Mgr. Signay veut le faire retourner au Collège.....	97
LV.	La maladie s'aggrave.....	99
LVI.	Il reçoit les derniers sacrements.....	100
LVII.	Sa mort.—Son testament.....	101
LVIII.	Son corps est exposé dans la chapelle du Collège —Il est transporté à l'église paroissiale.....	103
LIX.	Réflexions.....	104
	Épitaphe.....	106
	Élégie.....	107

